

TOIT OUVRANT
à partir de **169\$** installés
Lebeau
VITRES D'AUTOS

GREICHE & SCAFF
OBTENEZ 40% DE RABAIS
A L'ACHAT DE LUNETTES (MONTURE ET LENTILLES) OU DE VERRES DE CONTACT. AU PRIX RÉGULIER.
338-4444
Valable jusqu'au 25 juillet 1992

Claude Castonguay à La Presse

«Ce qu'il fallait craindre s'est produit»

YVES BOISVERT

Claude Castonguay est déçu. Profondément déçu. Aux yeux du sénateur, tous les points majeurs de l'«entente» constitutionnelle de mardi sont inacceptables pour le Québec comme pour le Canada.

M. Castonguay trouve «assez extraordinaire que le Canada anglais ait accepté de créer un troisième ordre de gouvernement alors qu'on refuse de reconnaître de façon significative le caractère distinct du Québec et ses revendications depuis 30 ans!»

«Ce qu'il fallait craindre s'est produit, dit-il. C'est devenu une ronde où la voix

des autochtones et des petites provinces a été prépondérante.» Résultat: «Le Québec et le Canada ont perdu du terrain.»

Le studieux actuaire, ministre du premier cabinet Bourassa (1970-73) et ex-président de la Laurentienne, maintenant âgé de 63 ans, avait préparé plusieurs pages de notes détaillées pour l'entrevue exclusive qu'il a accordée à La Presse hier.

Selon M. Castonguay, un homme posé qui évite les formules à l'emporte-pièce, le Québec se voit offrir encore moins que Meech dans cette entente où «les thèses de Pierre Elliott Trudeau sont consacrées».

«On se retrouve avec une vision qui

est celle du Canada anglophone, fondée sur l'égalité des provinces, un contrôle accru des petites provinces sur le pouvoir central et, malgré les apparences, un raffermissement du pouvoir central, dans la mesure où il va être possible pour le Parlement de gouverner!»

«Si on isole les composantes de l'Accord du lac Meech, on peut dire qu'on s'en rapproche, analyse-t-il. On a fait un certain progrès. Mais si on tient compte du reste, le Sénat (où le poids du Québec est divisé par trois), le pouvoir de dépenser du fédéral (consacré pour l'essentiel), le partage des pouvoirs (inchangé), la création des nouvelles provinces (avec le simple accord du gouvernement fédéral), à mon avis on a régressé.»

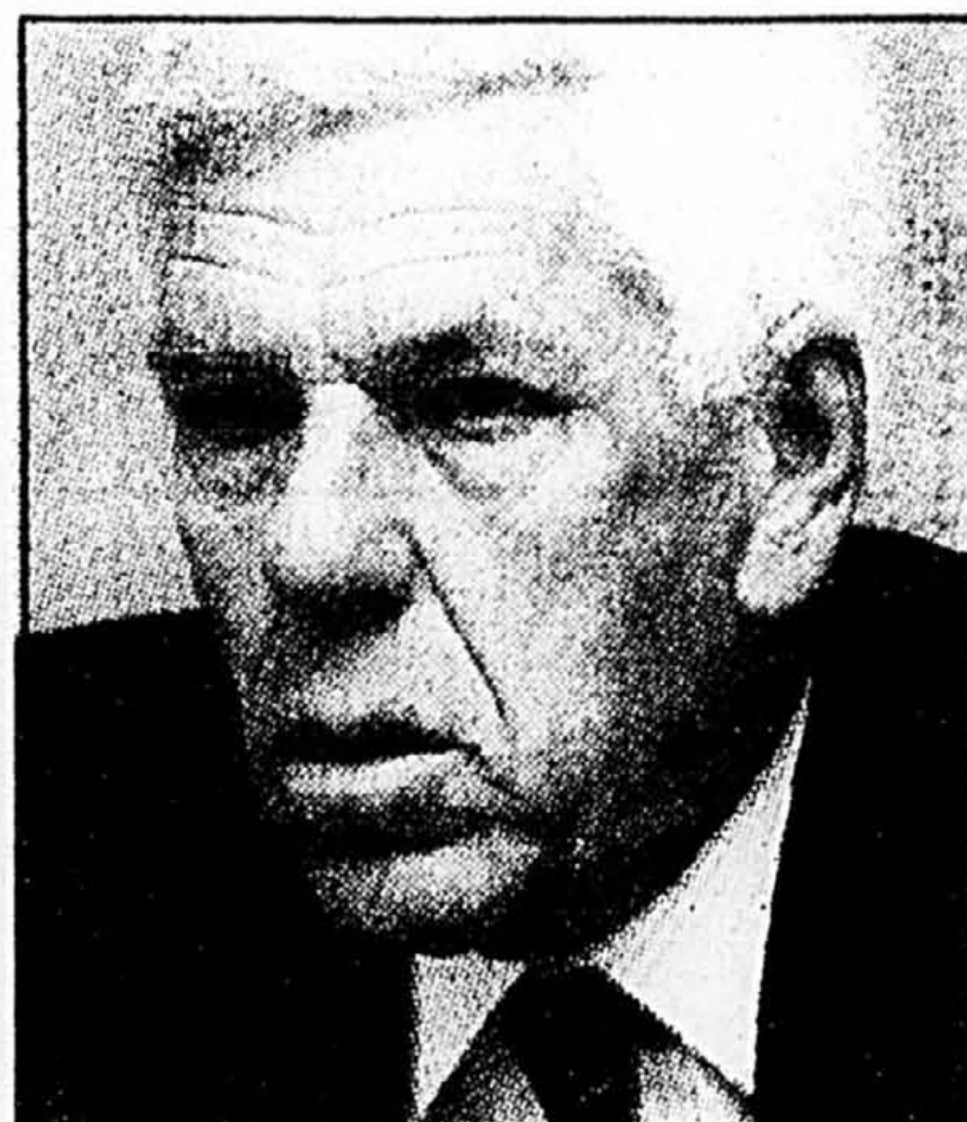
M. Castonguay, qui traîne depuis

l'agonie de Meech une exaspération mal dissimulée, ne désarme pas pour autant.

«J'ai toujours cru que le Québec devait demeurer à l'intérieur du régime fédéral, mais un régime dont l'esprit de départ devait être respecté. Je continue d'y croire. Je sais fort bien que c'est décevant de voir tout ce qui se produit, mais qu'est-ce que vous voulez, vous ne pouvez pas me transformer du jour au lendemain, me faire dire que l'autre option (la souveraineté) est celle que nous devrions privilégier. Au pire, je perdrai, mais vous ne me ferez pas changer mes convictions.»

Quelle solution, alors? Continuer à négocier.

«Il va falloir insérer le Québec dans



VOIR CRAINDRE EN A 2 M. Claude Castonguay

Air Canada licencie en masse

Près de 1800 employés seront mis à pied cet automne

PAUL DURIVAGE

Au moment où le chômage atteint son plus haut niveau au Canada depuis septembre 1984 (voir autre texte en page A 25), Air Canada, la 28^e société au pays en terme de chiffre d'affaires, éliminera 1809 autres de ses 20 000 emplois à l'automne, dont au moins 650 à Montréal.

Le transporteur aérien mont-

réalais a déposé hier l'avis réglementaire de 16 semaines auprès du ministre des Transports, l'informant des mesures de réduction d'effectif qu'il lui faut prendre pour redresser ses états financiers lourdement déficitaires.

Plus précisément, les emplois de 1083 des 8000 mécaniciens et employés au sol d'Air Canada à travers le pays sont condamnés

VOIR AIR CANADA EN A 2

Québec avait jugulé en 1989 le plan de la SQ pour envahir Kahnawake

ANDRÉ CÉDILOT

Huit mois avant la crise de l'été 1990, la Sûreté du Québec avait élaboré un plan «quasi militaire» impliquant 600 hommes pour envahir la réserve de Kahnawake et, au besoin, occuper les lieux pendant six mois afin de déstabiliser les Warriors.

Ce projet secret, dont La Presse vient d'être informée deux ans jour pour jour après l'événement (voir autres textes dans le cahier Plus, page B 7), a été repoussé par le gouvernement québécois qui, outre de juger l'entreprise trop onéreuse, craignait surtout les réactions des autochtones.

Les policiers, qui portent encore le deuil du caporal Marcel Lemay, assassiné lors de l'assaut raté dans la pinède d'Oka, le 11 juillet 1990, devaient déposer ce fameux rapport lors de l'enquête

que tiendra sous peu le coroner Guy Gilbert, au Palais de justice de Montréal. Maintenant que les principaux procès sont terminés, rien ne s'oppose à ce que l'enquête ait lieu.

Le service de renseignements de la SQ prévoyait déjà, en juin 1988, la possibilité que la violence éclate et qu'il y ait des victimes. D'après les policiers, la situation était particulièrement explosive à Kahnawake, à cause du climat d'intimidation imposé par les Warriors sur la réserve de 5000 habitants et dans les environs.

Durant cette période, les enquêteurs ont été informés d'une cinquantaine d'incidents graves (agressions, coups de feu, menaces) dont avaient été victimes des Blancs et des autochtones dans les limites de la réserve.

L'action politico-policière a

VOIR QUÉBEC EN A 2

C'est l'exode des Montréalais



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

C'est le temps des vacances. Comme à chaque année, les ouvriers du bâtiment ont entrepris hier leur exode annuel vers les plages des États-Unis, les terrains de camping et les chalets. Deux semaines (du 12 au 25 juillet) d'évasion loin des tumultes de la ville. Ainsi, c'est quelque 150 000 travailleurs cette année — un peu moins que l'an dernier — qui s'évaderont vers des lieux qu'ils souhaitent plus cléments et surtout plus ensoleillés durant ces deux semaines. Hier, plusieurs familles s'étaient déjà engagées sur la route des vacances, comme on a pu le constater en début de soirée sur le pont Jacques-Cartier, en direction de la Rive-Sud.

Mulroney cherche à son tour à temporiser

Pour préparer une réponse satisfaisante au Québec

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le premier ministre Brian Mulroney n'a pas l'intention de convoquer tout de suite une conférence des premiers ministres et ne reconvoquera même pas la Chambre des communes comme prévu la semaine prochaine. Il prendra plutôt tout son temps pour qu'on «clarifie» les éléments soulignés par le premier ministre du Québec au sujet du projet d'entente constitutionnelle et préparer le terrain pour une conférence des premiers ministres réussie.

«Normalement, il y aura une autre conférence des premiers ministres pour terminer le travail, est-ce que ce sera la semaine prochaine ou la semaine après, je n'en sais rien. Mais d'abord nous allons travailler sur les questions qui exigent une certaine clarification et au même moment, et de façon parallèle, nous allons parler aux premiers ministres de la possibilité de tenir une telle conférence que l'on voudrait quand même utile», a expliqué M. Mulroney, en conférence de presse hier après-midi.

Le premier ministre entend demander à ses fonctionnaires de communiquer avec leurs homologues provinciaux pour faire le travail technique et il entend aussi communiquer personnellement avec ses homologues provinciaux pour préparer le terrain politique d'une conférence à onze, la première à laquelle le premier ministre du Québec assisterait depuis l'échec de l'Accord du Lac Meech.

VOIR MULRONEY EN A 2

MÉTÉO
Aujourd'hui: Éclaircies. Possibilité d'averses en matinée. Maximum 24, minimum 13.
Demain: Ensoleillé suivi d'un ennuage. Maximum 26.
page C 8

PLUS
Blodôme: Le Blodôme attire les visiteurs en grand nombre, mais étrangement son concepteur, Pierre Bourque, et la Ville sont à couteaux tirés. Il s'agit de résoudre cet imbroglio sans que ni l'un ni l'autre perde la face.
page B 1

ARTS ET SPECTACLES
McCartney: L'ex-Beatle a accordé à Alain de Repentigny une entrevue téléphonique dans laquelle il parle notamment de son oeuvre «Liverpool Oratorio», qui sera donnée à Québec puis au Festival de Lanaudière au cours des prochains jours.
page D 1

VACANCES/VOYAGE
Saint-Laurent: Les goélettes ont longtemps été l'âme d'un fleuve qui raconte l'immensité du Québec et des croisières diverses permettent d'admirer des paysages d'une grandeur spectaculaire.
page G 1

SPORTS
Les seigneurs saignés: Les coureurs se trompent-ils de course? Les seigneurs du Tour ne contrôlent plus l'épreuve. Le peloton est libre. Vive la liberté.
page B 1

FOGLIA AU TOUR

CINÉMA

«Cool World»: Même si ce film ne manque pas d'images savamment ciselées et même si Kim Basinger y apparaît dans toute sa splendeur, les effets spéciaux ne sont pas très originaux.
page D 19

SOMMAIRE

Annonces classées
immobilier..... C5 à C7, E7, E8, F1, F2
marchandises..... F2
emplois..... F3 à F5
automobiles..... F6 et F7
propositions d'affaires..... A20

Arts..... Cahier D
ciné-horaires..... D22
télé-horaires..... D10
Bandes dessinées..... H10
Bridges, échecs, philatélie..... H9
Carr. et prof..... Cahier H
Cinéma..... Cahier D
Décès..... F8
Économie..... A19 à A25
Êtes-vous observateur?..... C5
Feuilleton..... H11
Habitat..... Cahier C
Horoscope..... H11
Le monde..... A14
Loteries..... A4
Mots croisés..... C7, H11
«Mot mystère»..... E7
Restaurants/Vins..... D17 et D18
Sports..... Cahier E

SPEC
Vidéo VHS
TÉLÉCOMMANDE TOUTES MARQUES
DÉCODAGE STÉRÉO MTS
MENU TRILINGUE À L'ÉCRAN
MISE EN MARCHÉ RAPIDE
4 TÊTES DOUBLE AZIMUTH AUTONETTOYANTES
HITACHI
Valeur exceptionnelle!

NOUVEAU
SANS DOUANE!
GARANTIE 3 ANS
INCLUSE
HITACHI

Montreal 8390 St-Hubert 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993 VTF 350

ÉPARGNEZ 50\$! PIÈCES & MAIN-D'ŒUVRE JUSQU'AU 18 JUILLET SEULEMENT

Claude Castonguay à La Presse

CRAINDRE

«Ce qu'il fallait craindre s'est produit»

cet ensemble d'une façon qui lui soit acceptable. L'étape suivante, il me semble, en faisant abstraction de considérations stratégiques, ce serait des discussions entre Québec et Ottawa, peut-être entre ministres pour commencer. Il faut qu'Ottawa et le reste du pays entendent la voix du Québec, qu'elle ne soit pas noyée dès le départ par la voix de toutes les autres provinces.

Le Sénat

Comme bien d'autres, le père de l'assurance-hospitalisation est fermement opposé au nouveau Sénat que le Canada anglais vient de dessiner. Ces sénateurs étant élus, note M. Castonguay, il faut prendre pour acquis qu'ils voudront exercer au maximum leur seul mais redoutable pouvoir: bloquer des projets de loi de la Chambre des communes.

Deuxièmement, avec huit sièges, le Québec verrait sa position «terriblement diluée». Il n'aurait que neuf p. cent des sièges (contre 24 p. cent maintenant). «Comme on peut entrevoir la création de nouvelles provinces, avec le seul accord du gouvernement fédéral, le Québec risque de tomber encore à un niveau inférieur.»

Troisièmement, ce Sénat, élu à la proportionnelle le même jour que la Chambre des communes, sera soit inutile, si un parti balait le pays, soit très nuisible et démesurément fort, dans le cas de situations politiques instables, en ne faisant qu'accroître la difficulté de gouverner.

Au total, comme il arrive souvent que le Canada anglais fasse bloc sur certaines questions contre le Québec, «avec ce nouvel arrangement, le Québec va devenir totalement vulnérable», dit-il.

Partage des pouvoirs

Dans ce domaine «capital», le bilan est encore très négatif.

Il est prévu dans l'entente de mardi que le gouvernement fédéral, sur demande d'une province et après négociation, «se retire» de six secteurs: mines, affaires municipales, forêts, tourisme, etc. Ces six secteurs sont déjà de compétence provinciale!

«Ça veut dire qu'on reconnaît un rôle pour le gouvernement fédéral dans des domaines strictement provinciaux», dit-il.

Quant aux autres domaines où Ottawa dépense, et qui sont les plus significatifs pour le développement du Québec, il n'y a aucune nouvelle balise. Ce projet d'entente consacre donc la légitimité de la présence fédérale dans ces secteurs provinciaux.

«Pour la formation, on reconnaît la compétence des provinces, mais le fédéral va fixer les objectifs nationaux», déplore-t-il.

Il se réjouit de voir qu'Ottawa devra obtenir une entente avec les provinces pour dépenser en matière de développe-

ment régional, mais est déçu de voir que pour le placement de la main-d'oeuvre, «on va continuer avec les mêmes dédoublements».

En matière culturelle, au fond, c'est le statu quo, dit-il, car le gouvernement fédéral garde le droit de subventionner et les institutions actuelles demeurent. Mais en plus, on confirme le rôle d'Ottawa, qui s'y est introduit par le pouvoir de dépenser. Pour le Québec, «c'est négatif», dit-il.

Il s'inquiète de voir qu'il n'y a rien sur les télécommunications et de l'environnement, deux champs mal délimités, au grand mécontentement du Québec.

Il dit craindre que l'on isole davantage les autochtones, pour leur plus grand mal et celui du pays.

La formulation de la société distincte le mécontente également. Il se demande pourquoi le gouvernement du Québec devrait promouvoir l'épanouissement et le développement de la communauté anglophone, dont il dit comprendre les in-

quiétudes, mais qui ne se comparent aucunement aux minorités francophones canadiennes.

Comment cela va-t-il finir? «Peut-être qu'à la dernière minute, c'est dans un climat de crise que ça va finir par se régler. Dans un climat de discussions raisonnables, on n'a pas obtenu les résultats escomptés... Mais il faut mettre fin à ce contexte de perpétuelles récriminations, de frustrations, de dédoublements et de tensions!»

Il s'inquiète de voir que certains premiers ministres déclarent déjà certains aspects de l'entente «non négociables». «Quand ça concerne le Québec, pour eux, c'est toujours négociable!»

Chose certaine, il ne faut plus repousser les échéances. «Il va falloir finir par trancher. S'il est clair que les Québécois trouvent cet ensemble négatif, peut-être que le reste du pays va comprendre davantage.»

Et si ça n'arrive pas? «On va laisser les choses suivre leur cours. On est en démocratie.» □

SUITE DE LA UNE

AIR CANADA

Air Canada licencie en masse

— dont 450 à Montréal, selon leur syndicat. L'entreprise éliminera également 500 postes d'agents de bord, dont 145 sont basés à Montréal, et 196 emplois dans son réseau pan-canadien de ventes et de service à la clientèle.

D'autres réductions au sein des pilotes (présentement au nombre de 1800) et du personnel des finances (450) seront effectuées au début de 1993, prévient de plus la direction de l'entreprise dans un communiqué.

Luttant pour sa survie, l'entreprise a déjà éliminé 3750 emplois dans les vingt derniers mois dont 250 postes de cadres tout récemment. La saignée a été particulièrement sévère à Montréal qui voit de plus l'érosion du siège social de l'entreprise au profit de son bureau de Toronto.

«Nous travaillons d'arrachepied en vue d'améliorer la compétitivité d'Air Canada et de retrouver la rentabilité, a expliqué le nouveau président et chef de la direction, M. Hollis L. Harris. Retrancher du personnel est toujours très pénible, mais notre performance financière de l'année écoulée est totalement insatisfaisante et nous devons renverser la vapeur.»

M. Harris, anciennement de Delta Airlines, s'est donné jusqu'au milieu de l'année prochaine pour rentabiliser le transporteur montréalais qui a vu des pertes de 218 millions l'an dernier et de 164 millions au seul premier trimestre du nouvel exercice. Lors de l'assemblée annuelle, en mai dernier, il prévient que des mises à pied étaient à prévoir parmi le personnel syndiqué.

«C'est une question de survie», déclare sans ambages le directeur du services des nouvelles d'Air Canada, M. Denis Couture, qui assure par ailleurs que tous les services seront maintenus grâce à des gains de productivité et à l'amélioration des systèmes de gestion. Davantage de vols sont même prévus pour l'hiver prochain par rapport à la même saison cette année.

M. Michel Cyr, chef négociateur pour l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (loge 148), juge regrettable qu'Air Canada ait pris cette décision alors que se poursuivaient les négociations syndicales portant justement prioritairement sur la sécurité d'emploi.

«Nous avons sur la table (de négociation) différentes mesures pour minimiser l'impact des licenciements. Il est cependant impossible de prétendre pouvoir sauver tous les emplois en péril», a-t-il précisé à La Presse.

«En tous les cas, il n'est pas

question que nous acceptions un règlement à l'américaine, pour-suit-il non sans allusion à l'origine du nouveau président de l'entreprise. L'employé devra être pris en considération.» □

QUÉBEC

Québec avait jugulé en 1989 le plan de la SQ d'attaquer Kahnawake

vraiment commencé après l'attentat contre deux agriculteurs de Sainte-Martine qui traversaient la réserve pour se rendre au marché Jean-Talon, à l'automne 1989. «L'inquiétude de la population, autant chez les Blancs que chez les autochtones, a alors commencé à se répandre. Il fallait absolument bouger», se souvient un officier de la SQ.

Avant de proposer son plan secret d'intervention au gouvernement, la Sûreté du Québec avait tout tenté pour trouver un *modus vivendi* acceptable avec les hauts dirigeants de Kahnawake et des deux autres territoires mohawks d'Akwesasne et de Kanesatake. «On a essayé la méthode douce, la négociation et les menaces, mais rien ne réussissait. Ils ne voulaient rien savoir de la police», affirme un autre policier.

Il se souvient d'une réunion dans un hôtel de Québec de hauts dirigeants de la SQ avec quatre leaders de Kahnawake.

En vérité, seul le Conseil de bande de Kanesatake semblait plus réceptif. Les chefs des deux autres réserves étaient manifestement trop pris par les Warriors, qui avaient provoqué une guerre de clans à Akwesasne à cause des casinos et contrôlaient le vaste réseau de vente illégale de cigarettes, à Kahnawake.

Dans le plan, les policiers avaient bien analysé l'historique des relations entre les différentes peuplades autochtones et les crises majeures survenues au Québec et ailleurs au Canada, aux États-Unis, au cours du siècle dernier.

On y apprenait, entre autres, que des conflits étaient survenus à peu près tous les dix ans à différents endroits au Québec, et que la situation risquait encore une fois de prendre des proportions incontrôlables si rien n'était fait.

Par exemple, une guerre entre deux clans américains à Akwesasne durant laquelle des coups de feu avaient été tirés, en 1979. Neuf ans plus tard, en 1987, deux caporaux de la SQ étaient pris en otages au même endroit à la suite d'une saisie de drogues. L'affaire s'était terminée sans effusion de sang, après que le chef de la réserve eut «fermé» durant une journée le service de police autochtone!

À la fin de 1989, une chose était claire pour la SQ: il fallait

éliminer des réserves les nombreuses armes à feu, en commençant par Kahnawake, où les enquêtes entreprises sur la cinquantaine de délits criminels permettaient d'obtenir des mandats de perquisitions en bonne et due forme pour «frapper» à une quarantaine d'endroits.

À la lumière de toutes les informations recueillies, et compte tenu que les autochtones avaient bloqué une première fois le pont Mercier à la suite d'un raid de la GRC le 1er juin 1988, les spécialistes de la SQ avaient prévu investir massivement Kahnawake — on parlait de 600 hommes — et y rester 24 heures sur 24 jusqu'à ce que tout danger de rébellion soit écarté.

Bien que périlleux, un tel coup de force, estimaient avec prudence les policiers provinciaux, aurait figé les gens sur place et neutralisé toutes réactions à la chaîne et collectives, même dans les autres territoires amérindiens.

À l'automne 1989, le directeur de la SQ, Robert Lavigne, et son adjoint Robert Thérien, aujourd'hui retraité, ont pris la route de Québec et soumis le projet au ministre de la Sécurité publique du temps, Sam Elkas, qui, en présence d'autres collègues, les a découragés d'aller de l'avant.

Si les démarches avaient été fructueuses, l'opération se serait déroulée au début de mars 1990. Le succès de l'opération, qui sait, aurait peut-être empêché le terrible affrontement armé entre les Warriors, partisans de l'implantation des casinos d'Akwesasne, et leurs adversaires traditionalistes. Cette guerre de tranchée, commencée à la mi-mars, s'est terminée par une fusillade qui a fait deux morts, dans la nuit du 1er mai.

Même si l'opération n'aurait rien changé à la «guerre du golf» à Oka, elle aurait, peut-être, empêché les Warriors de prendre le contrôle des Mohawks locaux qui résistaient à la municipalité.

Encore aujourd'hui, avec le recul, les policiers ne sont pas sûrs que le gouvernement a pris la bonne décision en abandonnant le projet, même s'ils reconnaissent que l'opération était hautement risquée.

«Il est difficile de se faire une opinion, mais, à bien considérer tout ce qui s'est produit, le risque n'était peut-être pas si grand et les coûts n'auraient assurément pas été plus élevés», affirme un haut gradé de la SQ, tout en rappelant que la crise amériquienne a coûté au-delà de 50 millions!

Joint par La Presse, l'ancien ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, par la voix de son attachée de presse, a préféré ne faire aucun commentaire. □

MULRONEY

Mulroney cherche à son tour à temporiser

Mais M. Mulroney n'a pas mis en place d'échéancier fixe qui déterminerait combien de temps ont les fonctionnaires et les pre-



Des femmes agitent des mouchoirs blancs dans une rue de Panama City pour manifester leur joie de voir condamner hier à 40 ans de prison l'ancien dictateur de Panama, Manuel Noriega. Extradé aux États-Unis, Noriega a été jugé à Miami. Nos informations en page A 14.

PHOTO AP

miers ministres pour répondre aux questions posées par Robert Bourassa et convoquer une conférence couronnant l'entente constitutionnelle survenue mardi soir.

Pourtant, à cause du référendum au Québec, les jours sont comptés et le gouvernement fédéral aura besoin de temps pour mettre son plan B en marche, au cas où on n'arrive pas à conclure une entente multilatérale finale.

Ce plan B, qui est toujours possible selon M. Mulroney, c'est qu'Ottawa fasse des offres unilatérales au Québec, qui soient soumises à la population par voie de référendum. Un appui de la population forcerait les premiers ministres récalcitrants à entériner l'entente.

«On prendra le temps voulu, on a quand même quelques jours, quelques semaines devant nous et la nuit porte toujours conseil. Alors nous allons maintenir notre rythme de croisière», a-t-il dit.

Mais de toute évidence, M. Mulroney n'a pas l'intention de renégocier toute l'entente durant ces prochains jours.

«À ce que je sache l'entente n'est pas coulée dans le béton, mais les premiers ministres provinciaux et M. Clark et M. Bouchard se sont entendus pour dire, grosso modo, que c'est un projet de renouvellement de la constitution canadienne qui se tient. Alors vous ne pouvez pas dire je vais prendre ça et ça mais ça je ne le prendrai pas si c'est une partie intégrante du résultat du processus collectif. (...) J'ai l'impression que les balises, les paramètres d'une entente constitutionnelle vous les avez devant vous», a expliqué M. Mulroney.

Celui-ci a aussi pris de longues

Une Ontarienne lance un appel aux seins nus

Agence France-Presse
WATERLOO, Ontario

■ Le week-end du 17 au 19 juillet promet d'être chaud au Canada: une Ontarienne de 20 ans, condamnée l'an dernier à une amende pour s'être proménée en ville avec les seins nus, a lancé hier un appel à ses compatriotes pour faire de même lors de manifestations organisées à travers tout le pays.

Furieuse d'avoir été condamnée par un tribunal pour avoir enlevé le haut, Gwen

tend pas en rester là et s'est lancée dans une croisade pour les seins nus au nom de l'égalité des sexes.

De nombreuses femmes ont répondu à son appel, affirme-t-elle, et défilèrent en «topless» dans plusieurs villes du Canada, d'Est en Ouest, les 17, 18 et 19 juillet.

À Waterloo, dans l'Ontario, l'impartialité de la police sera soumise à rude épreuve: hommes et femmes défilèrent ensemble, torses nus, solidaires les uns des autres pour la même cause, et «si quelqu'un est arrêté, on saura alors clairement pourquoi», affirme Gwen Jacob.

RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE du samedi 11 juillet

MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES	ADRESSES PAIRS	IMPAIRS	MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES	ADRESSES PAIRS	IMPAIRS
Anjou	NR	NR	Rosemère	X	NR
Beloil	NR	X	Roxboro	X	NR
Bois-des-Filion	X	NR	Ste-Anne-de-Bellevue	NR	X
Bolsbriand	NR	X	St-Antoine-sur-Richelieu	NR	NR
Chambly	NR	X	St-Basile-le-Grand	NR	X
Contrecoeur	X	NR	St-Bruno-de-Montarville	NR	X
Dollard-des-Ormeaux	X	NR	St-Charles-sur-Richelieu	NR	NR
Dorval	NR	NR	St-Denis-sur-Richelieu	NR	NR
Île Perrot	X	NR	St-Eustache	X	X
Kirkland	X	NR	St-Genève	X	NR
Lachenaie	X	X	St-Hubert	X	X
Lachenaie Est	NR	NR	St-Hyacinthe	X	NR
Laval	X	NR	St-Jean-Baptiste	NR	X
L'Épiphanie	NR	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X	X
Lorraine	X	NR	St-Luc	X	NR
Mascouche	X	X	St-Marc-sur-Richelieu	NR	NR
McMasterville	NR	X	St-Madeleine	NR	X
Montréal	NR	NR	St-Mathias	NR	X
Outremont	NR	X	St-Mathieu-de-Beloil	NR	NR
Mont-Saint-Hilaire	NR	X	St-Raphaël-de-L'Île-Bizard	X	NR
Pierrefonds	X	NR	Vieux-Terrebonne/le-St-Jean	X	X
Repentigny	X	NR	Verdun	NR	NR

1 Une heure d'arrosage recommandée 2 Deux heures d'arrosage recommandées
X Arrosage interdit NR Arrosage non-recommandé - Vérifiez les horaires d'arrosage en vigueur dans votre municipalité. Arrosage non-recommandé en cas de pluie.

POUR INFORMATION APPELEZ 874-3700

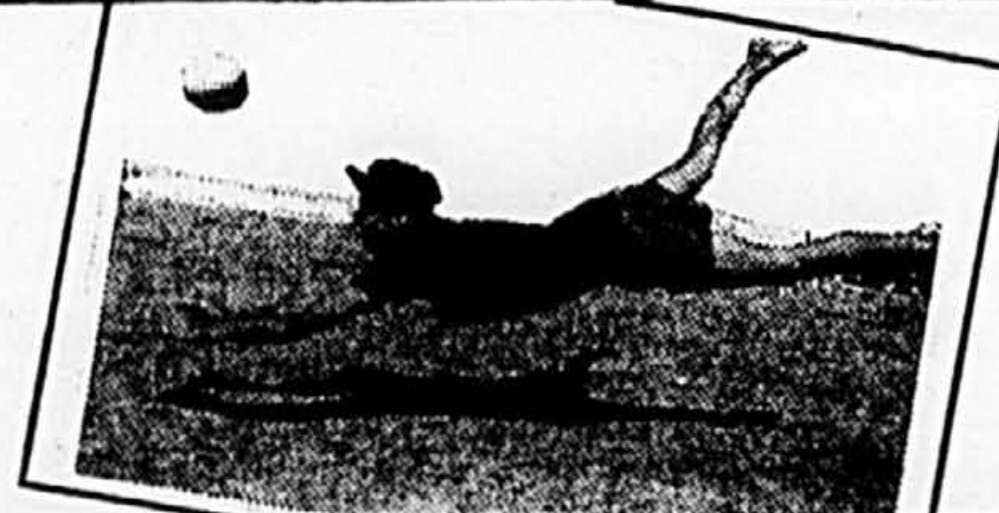
AQTE Association québécoise des techniques de l'eau

Infographie La Presse

Challenge Top Gun

Corona Extra

AUJOURD'HUI ET DEMAIN



VEZ VOIR LES MEILLEURS JOUEURS DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC CONTRE LES «TOP GUN» DE LA CALIFORNIE

À LA PLAGE DU PARC DES ÎLES ÎLE NOTRE-DAME
RENSEIGNEMENTS: 872-6093



150 municipalités « à risque » sommées d'analyser leur eau

Quelques centaines d'enfants subiront un test de dépistage du plomb à Sainte-Agathe

MARIE-FRANCE LÉGER

La Direction régionale de Laurentides-Laval du ministère de l'Environnement demandera lundi à 150 municipalités « potentiellement à risque » d'analyser l'eau de leur réseau afin de détecter toute trace de contamination au plomb.

Cette décision fait suite à l'avis d'interdiction de consommation d'eau potable émis par la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, après la découverte de taux anormalement élevés de plomb. La norme est de 50 microgrammes par litre. À Sainte-Agathe, on a recensé des taux de 300 microgrammes par litre.

Le Département de santé communautaire de Saint-Jérôme met donc sur pied, à partir de lundi, une clinique de dépis-

tage pour les enfants de moins de six ans dont le lieu de résidence est relié par des conduites de plomb au service d'eau de Sainte-Agathe.

« Si nous évaluons que 1500 foyers de Sainte-Agathe ont des conduites de plomb, on pense devoir dépister 300 enfants », a expliqué le médecin Michel Savard, du DSC de Saint-Jérôme. Les résultats des prélèvements sanguins seront disponibles d'ici deux semaines.

De son côté, le ministère a décidé d'adopter cette stratégie à grande échelle par mesure préventive. Il l'étendra à toutes les municipalités si le besoin se fait sentir. « Nous ne voulons pas courir de risques. Nous allons d'abord sensibiliser ces municipalités et leur demander de mesurer le degré d'agressivité (d'acidité) de l'eau. C'est la première étape. Ensuite,

elles devront vérifier si leur réseau est constitué de tuyaux de plomb », a expliqué à La Presse la directrice régionale du ministère, Mme Michelle Page-Melançon.

À Sainte-Agathe, tous les facteurs sont réunis pour favoriser une forte concentration de plomb. L'eau ne contient que peu de sels minéraux et possède un haut degré d'acidité. Le plomb se désagrège alors beaucoup plus facilement. « Pour le moment, Sainte-Agathe est presque un cas unique. Mais des municipalités présentent des risques potentiellement plus élevés que les autres », a précisé Mme Page-Melançon.

Le docteur Albert Nantel, du Centre de toxicologie de Québec, s'est rendu dans les Laurentides pour évaluer la situation. « On ne s'attendait pas à ça. De

300 à 400 microgrammes, ça commence à être beaucoup. À ce stade, ça ne veut pas dire qu'un enfant est malade. Mais ça peut entraîner des faiblesses dans le sang et augmenter le degré d'irritabilité, ou créer des troubles de comportement », a-t-il expliqué.

Le DSC de Saint-Jérôme rappelle toutefois que si l'on arrête de consommer l'eau contaminée, le plomb se dissout de lui-même, spontanément. Il n'y a donc pas lieu de paniquer. « Ce n'est pas un problème récent. Avant les années 70, les conduites étaient toutes en plomb. Mais aujourd'hui, la qualité de l'eau est très importante. Nous faisons davantage de prévention », a précisé le docteur Michel Savard.

Afin de purifier l'eau, le service des travaux publics de Sainte-Agathe doit déverser dans son réseau, à partir de lun-

di, une solution d'hydroxyde de soude pour baisser le niveau d'acidité. Ensuite, ce sera au tour du bicarbonate de soude pour enrayer la corrosion de l'eau.

« Il s'agit d'une mesure temporaire. Nous avons donné la liste des 1500 foyers à conduites de plomb au DSC. Ils feront les analyses de sang. À partir de là, on verra ce qui va être décidé », a expliqué le directeur des Travaux publics, Jacques Baillarge.

Il souligne que la municipalité effectue régulièrement des analyses dans le réseau de distribution (comme le prévoit le règlement sur l'eau potable) mais que les échantillons sont prélevés dans les conduites des bâtiments récents. « On fait un contrôle périodique des hôpitaux, des écoles et des édifices municipaux et on n'a jamais rien trouvé », a-t-il repris.

Le coroner Bouliane ajourne de nouveau son enquête sur le transport scolaire

BRUNO BISSON

Parce qu'il considère avoir reçu plus de déclarations de « bonnes intentions » que de véritables engagements, le coroner Marc-André Bouliane a ajourné pour une deuxième fois l'enquête publique sur les décès de Karine Bolduc et Jean-Michel Bisson, hier, au terme de cinq longues journées d'audiences.

Même s'il a entendu 140 témoins, dont trois ministres, depuis lundi, le coroner a estimé qu'il n'était pas encore en mesure de dresser un portrait précis de la situation du transport scolaire, au Québec.

« Je reporte l'enquête parce que je suis convaincu que si je la termine aujourd'hui, rien ne se fera », a déclaré le coroner, qui a ainsi répété, à peu de choses près, la même déclaration, faite en mai, après les deux premiers jours d'audiences de cette enquête, tenue à Aylmer, en mai dernier.

« Je ne vais pas brailler sur le sort des commissions scolaires parce que j'en ai 25 qui ont réglé le problème des traverses. Les autres ont peut-être pensé qu'ils n'avaient qu'à venir témoigner, déposer leurs documents et dire ceci ou cela pour se débarrasser de Bouliane, mais c'est pas fini », a-t-il dit, un peu plus tard, à l'intention évidente des quelques représentants de commissions scolaires toujours présents.

L'enquête sur le décès des deux enfants, mortellement blessés dans deux accidents survenus l'hiver dernier, à Aylmer et Weedon, en Estrie, devrait donc reprendre en septembre ou octobre, soit après la prochaine rentrée scolaire. Le coroner a laissé entendre qu'il pourra alors se faire une idée plus précise des actions qui auront été posées par les commissions scolaires au cours de l'été.

Ce faisant, Me Bouliane a visiblement cherché, sans le dire, à maintenir la pression sur les commissions scolaires, dont maints représentants, au cours de la dernière semaine, ont annoncé leur intention de réduire au maximum les situations où des enfants ont à traverser une voie de circulation, en passant devant un autobus pour rentrer chez eux.

Rappelons que l'hiver dernier, Jean-Michel Bisson, 6 ans, a été écrasé par l'autobus d'écoliers dont il venait tout juste de débarquer, à Aylmer, en Outaouais. L'enquête publique menée en mai avait établi que le bambin avait échappé ses cartes de hockey en traversant la rue, devant l'autobus. Le véhicule a redémarré, le chauffeur étant dans l'impossibilité de voir l'enfant, penché devant le nez surélevé du véhicule. Le petit Jean-Michel a été tué sur le coup.

Cette enquête avait aussi porté sur le décès de Karine Bolduc, happée par un automobiliste immédiatement après être descendue de l'autobus qui la ramenait chez elle. Au Québec, depuis 1987, 22 écoliers sont morts dans des circonstances à peu près identiques, depuis 1987. Dans 14 cas, l'enfant a été écrasé par son propre autobus.

Cette semaine, le coroner Bouliane a donc orienté son enquête en demandant spécifiquement aux commissions scolaires combien de leurs écoliers devaient traverser une voie de circulation devant leur autobus. Et quelles étaient les solutions envisagées pour éliminer ces situations.



PHOTO LUC SIMON PERREAULT, La Presse

Un participant directement concerné: le père du petit Jean-Michel, M. Robert Bisson.

Lors de leurs présentations, de nombreux directeurs généraux de commissions scolaires ont insisté sur le fait que les trajets d'autobus ne pouvaient être facilement modifiés. La plupart de ces changements, ont-ils affirmé, ont des incidences pécuniaires que les commissions peuvent difficilement assumer puisqu'elles enregistrent déjà des déficits dans le financement de ce service.

Hier, le coroner a réfuté cet argument en prenant exemple sur une régisseuse de la Mauricie, Mme Lucie Bordeleau, qui a affirmé sans ambages que de nombreuses commissions ont pris la décision d'assumer la gestion du transport scolaire sans savoir dans quoi elles s'embarquaient.

Mme Bordeleau, dont le coroner a vanté l'initiative, a aussi dénoncé le fait que les régisseurs du transport sont très souvent affectés à d'autres tâches par leurs supérieurs, qui ne prennent pas au sérieux le fardeau de cette tâche.

« Le budget, a-t-elle affirmé, n'a jamais été un obstacle pour changer un trajet d'autobus. Lorsque j'entends un directeur dire qu'il n'a pas les moyens de faire modifier un trajet à cause de son déficit, je crois qu'il n'aurait tout simplement pas dû prendre la responsabilité du transport. »

Pour sa part, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Diane Drouin, a estimé que le coroner « a rejoint le point de vue des commissions en élargissant le débat à d'autres intervenants », comme les chauffeurs et les organismes gouvernementaux, dont le ministère des Transports qui subventionne le transport scolaire à raison de 325 millions \$, chaque année.

Selon Mme Drouin, l'ajournement de l'enquête « pourrait aider à maintenir la sensibilisation. Pour plusieurs commissions, c'était sans doute nouveau d'aborder la problématique des « traverses » mais je suis certaine que des efforts réels seront consentis. »

Mme Drouin a toutefois tenu à souligner qu'on ne pourra peut-être pas aller aussi vite que le coroner le souhaite en raison du cadre budgétaire actuel.

Quant au coroner, il a clairement fait savoir qu'il ne compte pas abandonner ce que plusieurs ont qualifié de « croisade »: « Je vais vous acherler », a-t-il dit aux représentants des commissions scolaires. « Je vais vous courir après, je ne sais pas encore au juste ce que je vais faire, mais je ne vous lâcherai pas. »



Le joyau du vol: « Dans les Laurentides », une huile de Marc-Aurèle Fortin.

Vol de 250 000 \$ dans une galerie d'art de Montréal

Un Marc-Aurèle Fortin disparaît

KATIA GAGNON

Sept tableaux d'une valeur totalisant plus de 250 000 \$ ont été dérobés tôt hier matin à la galerie d'art Jean-Pierre Valentin, située rue Sherbrooke Est.

En quatre minutes, les voleurs se sont emparés de deux tableaux de Marc-Aurèle Fortin, dont un valant 140 000 \$, de deux oeuvres de Philippe Surrey, d'un Adrien Hébert et d'un Rodolphe Duguay. L'oeuvre volée la moins chère se vendait 15 000 \$ à la galerie Jean-Pierre Valentin.

Les voleurs ont ouvert la porte arrière de la galerie au niveau rez-de-chaussée, « probablement à l'aide d'un passe-partout », racontait le propriétaire, atterré. Après avoir essayé de s'introduire par la porte avant de la galerie en brûlant la serrure avec une torche, ils ont finalement pénétré dans la galerie par la porte arrière. « C'est le Service des incendies de la Ville qui nous oblige à garder ce type de porte à l'arrière de l'édifice, qui est pourtant très peu sécuritaire », déplorait Jean-Pierre Valentin.

Quatre débits de boissons réclament l'abolition de la Régie des permis d'alcool

La Cour d'appel leur rend temporairement leur permis

PIERRE BELLEMARE

Quatre établissements détenant un permis d'alcool, contestent à un point tel la Régie des permis d'alcool qu'ils en réclament l'abolition pure et simple.

Le Casino gaspésien, de la rue Bélanger à Montréal, la brasserie Vincent, à Laval, Le Colonel Salaberry, à Beauharnois et le pub Freeman, à Valleyfield, ont d'ailleurs fait passer par la Cour d'appel une décision rendue, le 3 juillet, par le juge André Denis, de la Cour supérieure.

À la suite de cette première décision, les policiers exécutaient dès lundi dernier le mandat de révoquer le permis du Casino gaspésien, en plus de suspendre le permis des trois autres établisse-



Le propriétaire de la galerie, M. Jean-Pierre Valentin, était atterré. « Ils savaient exactement quoi voler », a-t-il dit.

M. Valentin est certain que les voleurs — impossible, selon lui, que le vol ait été commis par une

personne seule — répondaient à une commande. « Ils savaient exactement quoi voler, dit-il. A part le Fortin qu'ils ont pris, il y avait ici des choses beaucoup plus chères qu'ils ont laissées de côté. Pourquoi sont-ils partis avec ces toiles en particulier? Mystère. »

C'est le premier vol par effraction que subit Jean-Pierre Valentin depuis 12 ans, mais il en est à son troisième vol à l'étalage, des délits qui représentent dans la dernière année des pertes sèches de 50 000 \$. « Les vols sont devenus une véritable épidémie pour les marchands d'art de Montréal, déplore-t-il, et il y a une très nette recrudescence depuis un an. »

Situé dans le même édifice que Jean-Pierre Valentin, Bernard Courcy s'est fait voler deux fois au cours des six dernières semaines. Les voleurs ont carrément défoncé sa vitrine avant, dérobé deux tableaux et deux sculptures en moins de 30 secondes. « Et ils sont revenus une deuxième fois prendre la petite sculpture qu'ils avaient « oubliée » la première fois », raconte M. Courcy, excédé par ces vols à répétition. « Ça fait 40 000 \$ en tout que je perds en moins de deux mois... »

En bref

Collision frontale

Une collision frontale a coûté la vie à Marie-France Bergeron, 21 ans. La voiture de la victime a heurté de plein fouet celle de Stéphane Quévillon, 24 ans. La tragédie a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi sur le territoire de Laval. Pour une raison encore inexplicable, la voiture de Quévillon a traversé le terre-plein central de la route 25 et s'est retrouvée face aux véhicules venant en sens inverse. Le jeune homme se trouve actuellement à l'hôpital du Sacre-Coeur dans un état critique.

Comparution à Amos

Trois individus ont comparu au palais de justice d'Amos, au sujet du meurtre de Denis Tanguay survenu le 31 octobre 1988. Marcel Fournier, 35 ans, Gilles Martel, 27 ans, et Daniel Jobidon, 38 ans, avaient été arrêtés jeudi par des agents de la Sûreté du Québec, venus en aide à leurs collègues d'Amos. Les indices recueillis par les enquêteurs laissent croire à un règlement de comptes. La SQ a toutefois refusé d'expliquer les preuves qu'elle a pu recueillir.

Deux évadés repris

Évadés de la prison de Saint-Hyacinthe depuis dimanche dernier, Sylvain Landry et Jean-François Vallée, ont été appréhendés après moins d'une semaine de cavale. Landry, 32 ans, considéré comme un individu dangereux, a été cueilli à l'Assomption jeudi après-midi, tandis que Vallée, 31 ans, a été arrêté hier à Montréal. L'un comme l'autre n'ont opposé aucune résistance. Sylvain Landry doit comparaître sous peu au palais de justice de Saint-Hyacinthe pour répondre d'accusations de bris d'engagement et de vol d'auto auxquelles s'ajoutent celles de délit de fuite et d'évasion. La fugue des deux détenus n'aura duré que 5 jours.

Meurtre troublant

La famille de Réal Hébert, 53 ans, ce propriétaire d'une flotte de camions de Wickham, en Mauricie, abattu dans son salon le 23 juin dernier, a décidé d'offrir une récompense de 20 000 \$ à quiconque fournira des renseignements pouvant mener à l'arrestation du ou des meurtriers. A Wickham, le meurtre de ce tranquille entrepreneur a créé un choc, les circonstances de cet assassinat sont en effet troublantes. Les coups de feu ont été tirés d'une voiture, ce qui donne à penser à un règlement de comptes, selon la police. Mais la victime n'avait jamais eu de démêlés avec la justice et on ne lui connaît pas d'ennemis. La récompense de 20 000 \$ est une initiative de toute la famille. Les renseignements pouvant aider les policiers peuvent être transmis au (819) 379-7311.

Fermeture élastique

La municipalité de Kitchener, en Ontario, a fait fermer deux centres de saut à l'élastique. Les autorités municipales estiment que l'activité consistant à s'élever dans le vide attaché par un élastique est non sécuritaire. Au Québec, cependant, en dépit du danger qu'elle peut présenter, cette cascade commence à être pratiquée. Un exploitant de Mont-Rolland a jusqu'ici compté plus de 1000 clients et les autorités ne rapportent jusqu'à maintenant aucun accident. En revanche, aux États-Unis, la semaine dernière, un homme s'est grièvement blessé à la suite de la rupture de l'élastique. On signale également un accident mortel.

Retrait

La compagnie PPM Canada vient de terminer le retrait de quelque 100 000 litres d'huiles contenant des BPC de l'aluminerie Reynolds. L'opération fait suite à un déversement de mazout, survenu en janvier dernier. Il reste encore à traiter 2000 litres d'une huile davantage contaminée. Le traitement de six semaines a coûté quelque 360 000 \$.

VOYAGES VIAU MARLIN

Permis du Québec

Québec, île d'Orléans, île aux Coudres, 3 jours - 289 \$
 La vraie Gaspésie, 6 jours - 459 \$
 Saguenay, Lac-Saint-Jean, Charlevoix, 5 jours - 449 \$
 Virginia Beach, Atlantic City, 7 jours - 669 \$
 New York (voyage de jour de tout repos), 4 jours - 349 \$
 Boston, Cape Cod, Plymouth, 5 jours - 479 \$

Les prix sont par pers. en occ. double. TPS et TVQ en sus.

des MINI-CIRCUITS À MINI-PRIX

MONTREAL: 745-3990
 SOREL: 746-1222
 ST-JEAN: 348-0918
 REPENTIGNY: 582-5553
 DRUMMONDVILLE: 478-4246

Consultez l'annuaire pour connaître l'agence de voyages Viau Marlin la plus proche. 24 succursales au Québec et plus de 260 au Canada.

LES PESTICIDES DOMESTIQUES

5000 cas d'intoxication chaque année au Québec

PIERRE GINGRAS

■ À chaque année, au Québec, les pesticides domestiques, les agents de conservation pour le bois et les divers désinfectants utilisés dans les piscines sont responsables de 5000 cas d'intoxication.

Si le public fait de plus en plus attention à sa santé, notamment en surveillant de près son alimentation, paradoxalement, la plus grande partie de ceux qui utilisent des pesticides à la maison le font de façon négligente, en ne prenant pas les précautions élémentaires pour les manipuler. On se soucie peu aussi de leur entreposage et ces produits chimiques sont souvent à la portée des enfants comme en fait foi les centaines de cas d'empoisonnement qui frappent ces derniers.

En outre, de nombreuses personnes, adultes comme enfants, sont traitées à chaque année après avoir respiré ces concoctions lors de leur pulvérisation ou encore en les manipulant. On signale aussi des accidents aux yeux par des éclaboussures ou encore des empoisonnements à la suite d'un simple contact. Par exemple, on ignore souvent que la majorité des insecticides chimiques peuvent être absorbés par la peau. «C'est comme si on en ingérait. Les effets toxiques sont les mêmes», explique Guy Sansfaçon,

directeur du Centre anti-poison du Québec.

Cancers, anomalies congénitales, etc.

Sous le nom générique de pesticides, on retrouve les insecticides, les herbicides, les fongicides et les rodenticides. Ce sont tous des produits dangereux.

On croit qu'ils sont responsables de plusieurs types de cancer, d'anomalies congénitales, de problèmes du système nerveux et d'atteintes du système immunitaire. Sans oublier de nombreuses affections cutanées qu'ils peuvent provoquer par simple contact. Des composés chimiques comme le malathion, le carbaryl, le diazinon, le lindane ou encore le 2,4-D, qui entrent dans des produits utilisés très fréquemment dans nos jardins, sur nos gazons ou sur nos fleurs, sont tous suspectés de provoquer de graves problèmes de santé.

À la mi-juin, le Dr June Irwin de Pointe-Claire, une dermatologue qui combat depuis plusieurs années l'usage des pesticides chimiques, traitait une patiente qui venait de passer la nuit à l'hôpital en proie à de violentes éruptions cutanées. Elle avait circulé sur le gazon que son mari venait de traiter avec un engrais chimique contenant un herbicide contre les pissenlits.

Le Dr Irwin tient à jour une foule de dossiers démontrant la nocivité des pesticides domestiques ou des produits utilisés commercialement comme herbicides. Elle dénonce l'indifférence des gouvernements qui permettent à quiconque de se servir de ces composés chimiques sans égard à sa propre santé et surtout sans tenir compte de la santé des autres, notamment par la voie des airs. «Pas moins de 35 p. cent d'une pulvérisation à base de 2,4-D (un herbicide très utilisé contre les pissenlits) s'était volatilisé au cours de l'été après avoir été épanché sur le sol, faisait-elle valoir ce printemps lors d'une conférence publique. Pourtant, si quelqu'un est intoxiqué parce qu'un voisin a utilisé des produits chimiques, il n'y a jamais d'enquête policière.»

Le toxicologue Guy Sansfaçon indique que les principaux symptômes d'une intoxication par les pesticides sont des nausées, des vomissements, des étourdissements, des maux de tête et dans certains cas graves, des convulsions.

Quant aux irruptions cutanées, elle n'apparaissent pas toujours immédiatement après une exposition de la peau mais parfois plusieurs heures plus tard. Si bien, dit le scientifique, qu'on oublie de faire la relation entre l'épandage de pesticides et ces problèmes de santé.

Le virage vert est commencé à Hudson et Huntingdon

■ Si les pesticides chimiques ont rendu des services estimables à la société, on commence à en découvrir les effets néfastes et leur utilisation est de plus en plus contestée, du moins lorsqu'on s'en sert sur une grande échelle.

Certaines municipalités québécoises exigent aujourd'hui des compagnies qui se spécialisent dans le traitement des pelouses de se doter d'un permis spécial. Mais à Hudson et Huntingdon, on est allé beaucoup plus loin: l'utilisation de pesticides chimiques est dorénavant interdite sur tout leur territoire. À Huntingdon, le règlement est en vigueur depuis deux mois seulement. À Hudson, cette politique verte a été adoptée en février 1991.

Ces dernières semaines, explique George White, le conseiller municipal qui est à l'origine de la résolution, on a procédé à des analyses des produits utilisés par des firmes commerciales pour traiter les pelouses. Des accusations devraient bientôt être portées devant la cour municipale, mais on s'attend à ce que débat se poursuive devant les tribunaux

supérieurs. «Le règlement a d'abord pour but de sensibiliser nos concitoyens aux dangers des pesticides chimiques. Et depuis cette période, plusieurs d'entre eux ont effectivement mis un terme à leur contrat d'entretien de pelouse, fait valoir M. White. Nous favorisons les méthodes douces.»

M. White soutient par ailleurs que la ville voudrait aussi pouvoir mettre à l'amende les propriétaires qui signent les contrats d'entretien où l'on utilise des pesticides nocifs. Même si le club de golf local peut encore se servir d'herbicides et d'insecticides chimiques, il est soumis dorénavant à un protocole d'utilisation plus serré, qui l'oblige à faire la preuve qu'il a pris toutes les mesures possibles pour trouver des solutions de rechange. Déjà, en Ontario, plusieurs pesticides chimiques sont interdits sur les terrains de golf.

À Saint-Lambert, l'utilisation des pesticides est réglementée depuis janvier. Cette fois, on permet, avec un permis spécial, de traiter gazons ou fleurs avec des

produits chimiques du 15 avril au 31 mai. Au-delà de cette période, l'interdit frappe tous les usages commerciaux ou domestiques de pesticides, chimiques ou biologiques.

En cas d'infestation, on peut toutefois obtenir l'autorisation de faire un traitement. Toutefois, si on procède à un arrosage on doit en aviser obligatoirement les voisins 24 heures à l'avance et le traitement est soumis à des normes précises. Par exemple, il est interdit de pulvériser ou de traiter chimiquement son terrain à plus de deux mètres de la ligne de propriété du voisin. «Nous favorisons plutôt de modifier les méthodes culturales plutôt que le recours aux produits chimiques», a mentionné un porte-parole de la ville.

Le conseiller White souligne par ailleurs que plusieurs municipalités attendent que la réglementation de Hudson soit testée devant les tribunaux avant de s'engager, elles aussi, dans le virage vert.



Sous le nom générique de pesticides, on retrouve les insecticides, les herbicides, les fongicides et les rodenticides. Ce sont tous des produits dangereux.

Des précautions essentielles

■ Botaniste au Jardin botanique de Montréal, Marc St-Armand, trouve déplorable l'usage abusif que l'on fait des pesticides. «Mais on ne peut empêcher les gens de vouloir un pelouse en tous points identique à un terrain de golf», dit-il.

Selon lui, les renseignements qui circulent au sujet des pesticides sont souvent contradictoires, ce qui ne peut qu'ajouter à la confusion des consommateurs, qui doivent faire leur choix à travers des dizaines de produits et de marques différentes. Il conseille lui aussi des méthodes plus douces. «Il n'est pas toujours obligatoire de recourir aux produits chimiques, dit-il. Désherber et traiter avec des savons ou des insecticides biologiques alliés à de nouvelles méthodes culturales sont des avenues qui peuvent régler une foule de problèmes.»

Il ajoute: «Il ne sert à rien non plus d'utiliser une dose plus forte que celle recommandée par le fabricant. Cela pourrait même tuer

vos plantes. On ne guérira pas plus vite en doublant la dose de médicaments.»

Au ministère de l'Environnement, on recommande au public d'insister pour obtenir les services de personnes qui ont suivi le cours spécial sur la manipulation des pesticides. Si on ne vous envoie pas de spécialiste, n'hésitez pas à vous plaindre au ministère, fait-on valoir. Jusqu'à maintenant, les consommateurs se font peu exigeants à ce sujet en raison de leur méconnaissance de la législation.

Quant aux précautions à prendre lors de l'usage des pesticides quand cela s'avère nécessaire, tous s'entendent sur ce qui suit:

- Éloignez enfants et animaux de compagnie.
- Évitez de respirer les émanations lors de leur manutention.
- Portez des gants de caoutchouc. Les gants chirurgicaux vendus en pharmacie n'offrent pas une protection adéquate.

• Portez des lunettes protectrices et des vêtements longs. On ne procède pas à des épandages en costume de bain ou les pieds nus.

• Portez des bottes de caoutchouc, car le cuir peut absorber ces produits chimiques.

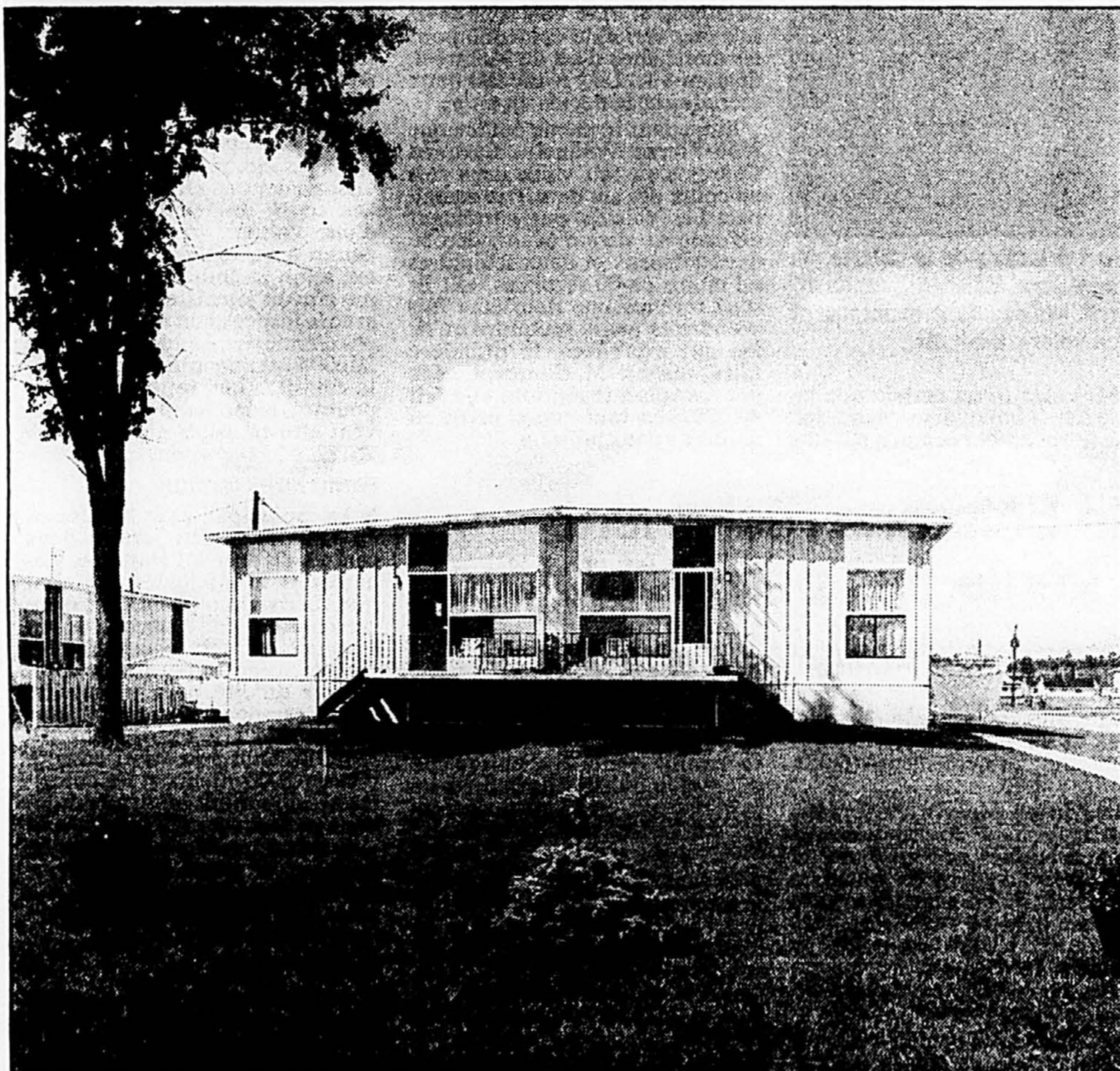
• Limitez l'accès à l'endroit traité durant au moins 24 heures.

• Traitez lorsque le vent est le plus faible possible, le matin ou en fin de journée.

• Évitez les zones sensibles comme les piscines, les potagers, le carré de sable, les jouets, etc.

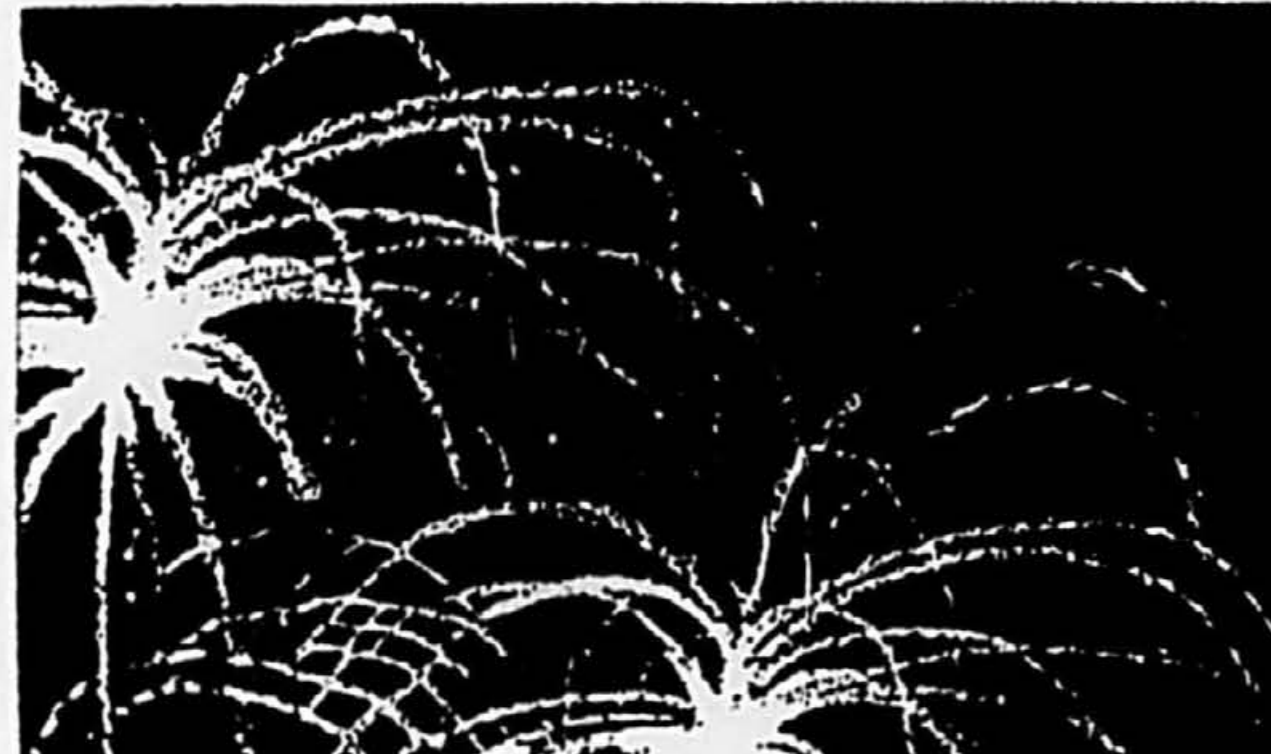
• Rangez dans des contenants sécuritaires, toujours hors de portée des enfants.

• Avisez les voisins. Les personnes allergiques peuvent être très sensibles à ces produits. Les femmes enceintes et les personnes souffrant de maladies de la peau devraient s'abstenir en tout temps de manipuler des pesticides (liquides, en poudre ou pulvérisés).



L'idéal nord-américain: une pelouse parfaite. L'ennui, c'est que les pesticides ne s'attaquent pas qu'aux pissenlits.

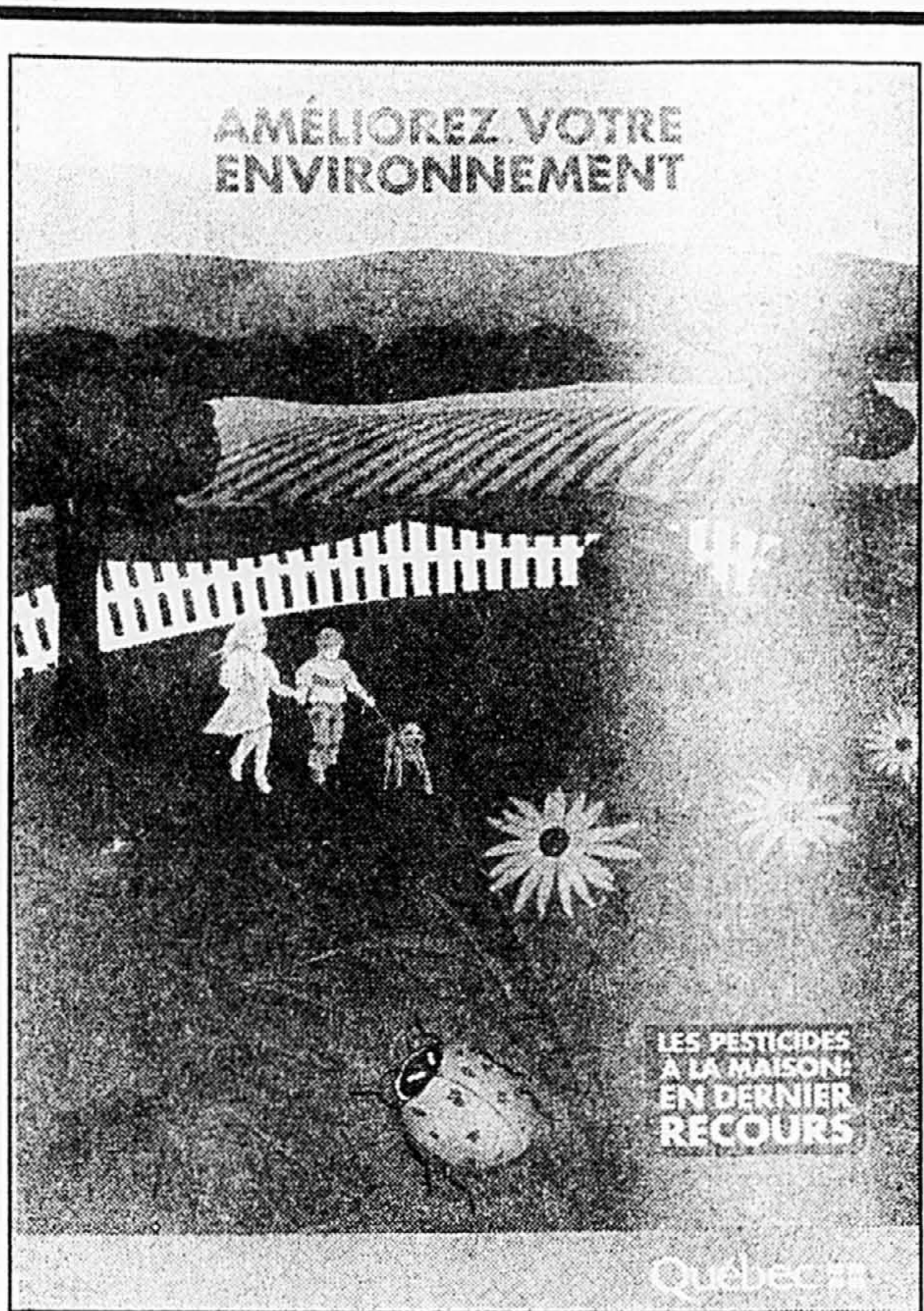
Loto-Québec		RÉSULTATS		Loto-Québec		
Le Mini Tirage du 92-07-10		INTER PLUS Tirage du 92-07-10		Quotidienne Tirages du 92-07-04 au 92-07-10		
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	3	4	
415362	50 000 \$	089739	250 000 \$	SAMEDI	673 9698	
15362	5 000 \$	89739	2 500 \$	LUNDI	073 5808	
5362	250 \$	9739	250 \$	MARDI	623 0059	
362	25 \$	739	25 \$	MERCREDI	839 1650	
62	5 \$	39	10 \$	JEUDI	225 1007	
				VENDREDI	932 6666	
41536	1 000 \$	NUMÉROS MOBILES				
4153	100 \$	76116	1 000 \$			
415	10 \$	4598	100 \$			
		002	25 \$			
Banco Tirage du 92-07-10				PROMINGAL Tirage du 92-07-10		
5	6	7	10	18	22	31
32	37	43	47	48	50	54
56	59	60	61	66	68	
				NUMÉRO DÉCOMPOSABLE		
				NUMÉROS	LOTS	
				1633784	1 000 000 \$	
				633784	5 000 \$	
				33784	500 \$	
				3784	100 \$	
				784	25 \$	
				84	5 \$	
				Prochain tirage: 92-07-11		
				TV A, le réseau des tirages		
				Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.		



Demain à 22 h, écoutez la musique des feux en direct à CITÉ ROCK-DÉTENTE 107,3 FM.

CITÉ
107,3 FM
ROCK-DÉTENTE

LES PESTICIDES DOMESTIQUES



Pour en savoir davantage...

■ Si les consommateurs québécois utilisent pour des millions de dollars de pesticides annuellement, ils éprouvent souvent de la difficulté à se retrouver parmi la foule de produits et marques qui sont sur le marché. Il existe toutefois quelques services publics qui diffusent de l'information à ce sujet.

Le téléphone vert

■ Mis sur pied en mai 1988 par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, de concert avec le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le «téléphone vert» permet d'obtenir gratuitement des renseignements sur l'horticulture en général grâce à une équipe de spécialistes. Le téléphone vert répond à environ 20 000 demandes par année. La période de juillet, ce sont surtout les ravages des insectes qui font l'objet de questions. À Montréal, on signale le 251-5050, à Québec, le 659-6944, et ailleurs dans la province, le 1-800-463-6944.

Environnement Québec

■ Le ministère québécois de l'Environnement distribue gratuitement un excellent dépliant sur les pesticides intitulé «Les pesticides à la maison: en dernier recours». On pourra l'obtenir en donnant ses coordonnées au 1-800-561-1616 (de Québec: 643-6071). Le petit document est parfois disponible dans les centres d'horticulture. On pourra aussi s'informer sur le règlementation québécoise au même numéro.

Environnement Canada

■ Le ministère fédéral de l'Environnement publie plusieurs documents intéressants sur les solutions de rechange aux pesticides. On pourra les obtenir en signalant le 1-800-463-4311 ou, de Montréal, le 283-0198.

Agriculture Canada

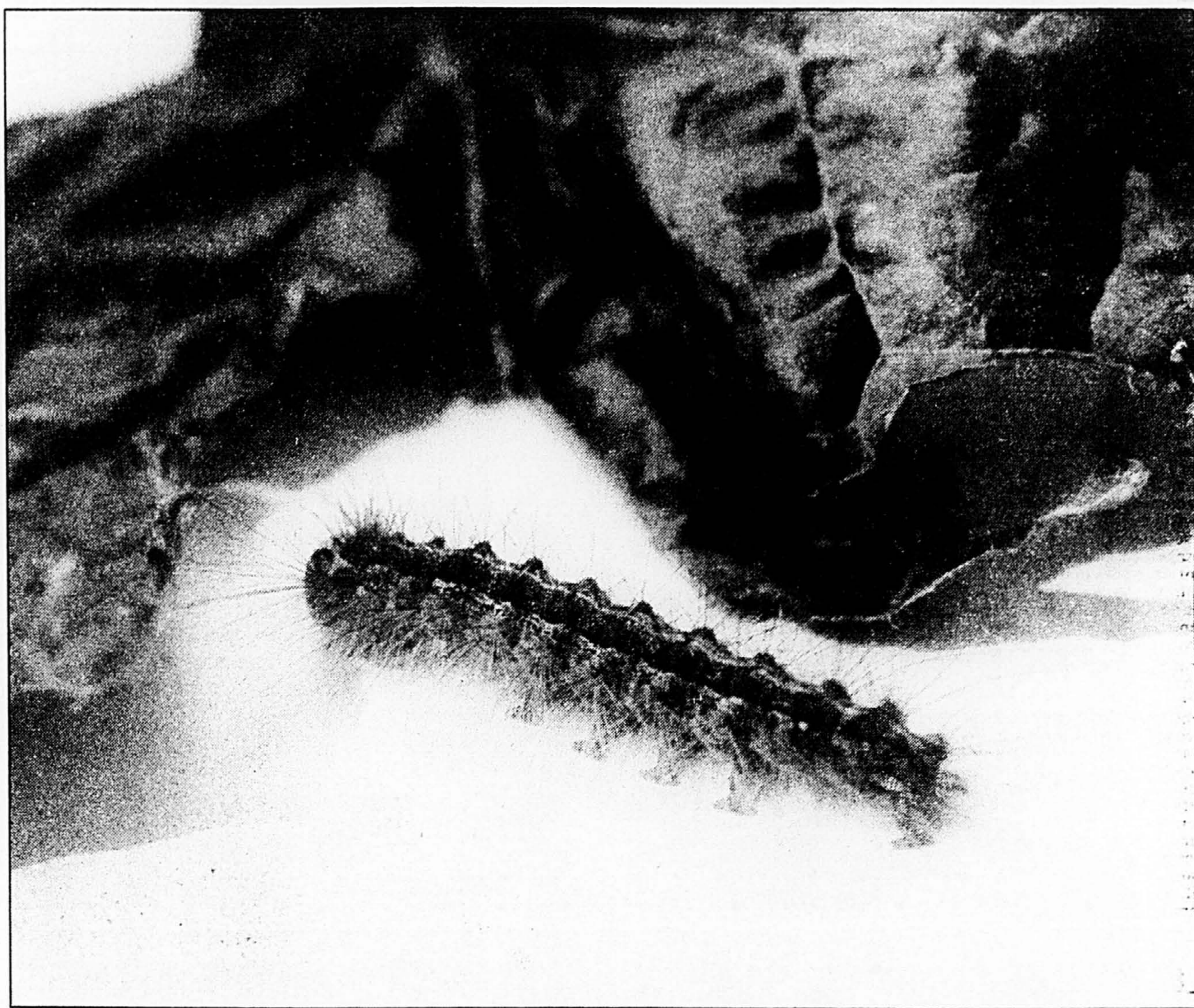
■ On peut obtenir des informations techniques additionnelles au Service national de renseignements sur les pesticides d'Agriculture Canada au 1-800-267-6315.

Jardin Botanique de Montréal

■ Le Jardin botanique de Montréal offre aussi un service de renseignements horticoles, mais il faut se rendre sur place, dans la grande serre d'accueil. On pourra en revanche obtenir des informations par courrier en s'adressant au Jardin botanique de Montréal, Service des renseignements horticoles, 4101 Sherbrooke Est, Montréal H1X 2B2.

Le centre ANTI-POISON du Québec

■ Enfin, en cas de doute ou en cas d'urgence au sujet d'une intoxication, signalez le 1-800-463-5060.



Le représentant de «La Presse» a demandé à sept commerçants de la Rive-Sud de lui conseiller un pesticide chimique pour combattre l'infestation de la feuille d'heuchère. PHOTO PIERRE COTE, La Presse

Le test de La Presse: une grosse chenille face à sept commerçants

PIERRE GINGRAS

■ Docile, notre grosse chenille a joué parfaitement son rôle même si elle a semblé plutôt intimidée par ce rôle de star.

Le décor était constitué d'une feuille d'heuchère, une jolie plante à fleur, qui avait été partiellement dévorée et qui a souvent été confondue avec une feuille d'érable.

Nous avons visité sept commerces où l'on vendait des pesticides chimiques domestiques, tous situés à quelques kilomètres de distance les uns des autres, à Boucherville, Varennes et Sainte-Julie.

À chaque fois, nous avons demandé de rencontrer celui qui avait suivi son cours sur le maniement des pesticides (une session d'une trentaine d'heures) puisque sa présence est obligatoire en tout temps sur les lieux de vente. En

suite, après le constat des dommages, on nous conseillait un produit pour lutter contre l'infestation. On répondait aussi à nos questions sur la nocivité du produit recommandé et sur les précautions à prendre lors de son utilisation.

Il s'agit de W. H. Perron, de Canadian Tire, du Centre de rénovation Des Seigneurs (Rona), de la Quincaillerie Boucherville (Le Quincaillier-Rona) et du Centre d'horticulture Régimbald, tous de Boucherville ainsi que les pépinières Aux Semailles, à Varennes, et Plantarium 2000, à Sainte-Julie, deux entreprises affiliées au groupe Botanix-Rona.

Des produits efficaces

Même si les préposés aux pesticides n'étaient parfois pas sur les lieux, tous nous ont conseillé des produits efficaces, certains non sans avoir lu longuement les informations sur l'emballage. Ce fut Dianizon dans cinq cas, Du-

tox 2 ainsi que Floriteck. Dianizon répond au nom du produit insecticide. Dutox est un composé de diméthoate et Floriteck contient du carbaryl.

Dans le cas du Centre de rénovation Des Seigneurs, et du centre d'horticulture Régimbald et du Canadian Tire, les vendeurs certifiés, n'étaient pas sur place, ce qui est illégal. Des amendes de 2000 \$ à 20 000 \$ (de 4000 \$ à 40 000 \$ s'il s'agit d'une compagnie), par infraction sont d'ailleurs prévues à ce chapitre. Chez Canadian Tire, on nous a même confié que l'expert en pesticides était en vacances.

Quant aux questions de santé, sauf une exception, tous nous ont mentionné que ces produits pouvaient être nocifs, qu'il fallait utiliser des gants de caoutchouc, porter des vêtements adéquats et des lunettes spéciales. C'est la Quincaillerie Boucherville qui s'est faite la plus insistante à ce chapitre. Par contre, au Centre

d'horticulture Régimbald, on nous a mentionné qu'il n'y avait aucun danger à utiliser le produit recommandé (à base de carbaryl, pourtant suspecté lui aussi d'être dangereux) et qu'il suffisait simplement de se laver les mains après usage.

Une mauvaise note aussi pour W.H. Perron. Lors d'un test similaire réalisé deux semaines auparavant, un employé du magasin nous avait proposé un produit (vendu au prix de 25 \$) qui s'est révélé totalement inefficace contre les chenilles.

Devant nos inquiétudes manifestées au sujet de la toxicité des produits chimiques, W.H. Perron, Botanix Aux Semailles et Botanix Plantarium 2000 nous ont conseillé des produits biologiques. Il faut se rendre à l'évidence toutefois que ces produits, toutes proportions gardées, sont beaucoup plus coûteux que les produits chimiques et que leur action est souvent plus lente.

PESTICIDES LE MOINS POSSIBLE

Soyez prudent avec les pesticides

Québec



Le numéro 1 mondial de l'électronique: Matsushita, vous offre, sous la marque Quasar, des produits de qualité supérieure à des prix compétitifs!

CAMERA VHS-C
 La plus simple, la plus complète et au meilleur prix!
 VM-55
 ~ Zoom 8:1
 ~ Sensibilité 1 lux
 ~ Tête d'effacement flottante
 ~ Double audio/vidéo

899\$
 Quantité limitée

FOUR À MICRO-ONDES
 Le plus compact
 MQ-4458
 ~ 16 pied cube
 ~ 500 watts
 ~ Tableau de contrôle électronique

149\$

Quasar
 ELECTRONIQUE
Ummoulin SPEC
 MONTREAL 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
 LAVAL 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 681-7770
 LONGUEUIL 2203 chemin de Chambly (2e tra au sud de Carrefour) 468-1993

SUPER AUBAINE 20^E ANNIVERSAIRE!

600\$
 Pour vos vieux haut-parleurs
 À l'achat d'une paire de 22.2 Energy

Reconnues parmi les meilleures, ces enceintes ont une grande dynamique, une finesse dans le détail, une image stéréo exceptionnelle et une musicalité toute en nuance!



Energy 22.2
 • Enceintes Haut-de-Gamme
 • 2 voies
 • Puissance admissible de 125 watts (chaq.)
 • De fabrication canadienne

Rappelez-vous que les éléments les plus importants d'une chaîne HiFi sont les enceintes!

Prix habituel: 1499\$ la paire
 mais avec l'échange: **899\$**

Ummoulin ELECTRONIQUE SPEC
 MONTREAL 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
 LAVAL 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 681-7770
 LONGUEUIL 2203 chemin de Chambly (1^{er} tra au sud de Carrefour) 468-1993

Bouchard et Masse: plus de pouvoirs pour le Québec

L'accord n'est pas un ultimatum, disent les deux principaux ministres nationalistes du cabinet Mulroney

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Les deux principaux ministres nationalistes du cabinet Mulroney contestent la position de certains premiers ministres du Canada anglais, qui estiment que l'accord de principe sur la constitution est à prendre ou à laisser.

Au contraire, disent Marcel Masse et René Bouchard, maintenant que les neuf provinces anglophones ont obtenu ce qu'elles désirent (un Sénat triple E), il est temps de consentir au Québec les outils indispensables à son émancipation dans le cadre fédératif canadien. Autrement dit, il faut rouvrir la discussion sur le partage des pouvoirs.

Mais, contrairement au débat sur un

référéendum pan-canadien l'automne dernier qui avait suscité l'opposition rapide et unanime des conservateurs québécois, MM. Bouchard (Santé) et Masse (Défense) affichent prudence et réserve, laissant toute la latitude voulue au premier ministre Robert Bourassa, dont les émissaires continuaient de discuter hier avec leurs homologues fédéraux des 57 éléments de l'accord de principe conclu mardi dernier.

«Il y a une négociation et qu'on ne parle pas d'ultimatum, qu'on ne change pas le contenu, qu'il n'y a rien à faire et que c'est à prendre ou à laisser. Non. Un pays, ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Quand le Québec a présenté des demandes qui ont été refusées, on n'a pas posé d'ultimatum. Alors, je n'accepte pas d'ultimatum de l'autre côté non plus», a fait valoir M. Bouchard.

Son collègue Masse ajoute: «Ça s'est dit ce genre de phrases-là depuis 125 ans. Ce n'est pas la première fois que... les gens disent 'C'est comme ça et on ne bouge pas', j'ai entendu ça à plusieurs reprises ces dernières années. Ce sera une fois de plus».

En matinée, les deux ministres québécois ont participé à une rencontre avec le principal conseiller constitutionnel du premier ministre, M. Paul Tellier. Une autre séance d'information est prévue en début de semaine avec l'ensemble de la députation conservatrice québécoise.

Pour le ministre de l'Environnement, M. Jean Charest, «ce serait une erreur d'approcher cette question (de la réforme de la constitution) sous un seul angle», celui de la réforme du Sénat en faisant valoir que le Québec doit accepter

comme base de négociations de perdre les deux-tiers de ses représentants.

«Si vous examinez la proposition sur le Sénat, ce n'est rien de positif pour le Québec quand vous comparez ce qu'il y avait avant et ce qu'on propose maintenant. Donc, il faut l'équilibrer en la clarifiant (cette proposition) et en faisant l'équilibre avec autre chose», ajoute M. Masse, soulignant qu'il n'y a pas rupture du dialogue.

En dépit des explications fournies, on semble croire dans les cercles ministériels québécois à Ottawa que dans sa forme actuelle, la proposition sur le Sénat reste inacceptable et qu'il est prématuré pour le Québec de précipiter son retour à la table de négociations.

Pour M. Masse, «ce serait très malheureux s'il (M. Bourassa) se présentait à

une réunion fédérale-provinciale et qu'il y avait un échec patent. C'est ce qu'il faut éviter. (...) M. Bourassa ne peut pas proposer seule la recommandation sur le Sénat sans qu'elle fasse partie d'un ensemble plus global, amélioré».

Un des ministres fédéraux les plus nationalistes, M. Masse parle de «l'osmose» qui anime les députés québécois à Ottawa et ceux de l'Assemblée nationale. «Ce n'est pas notre responsabilité de mettre en tutelle le gouvernement du Québec dans la réforme constitutionnelle actuelle», observe-t-il. D'où la réserve des ministres conservateurs, qui laissent la plus grande marge de manoeuvre possible au gouvernement du Québec. A défaut de quoi, conclut M. Masse, le gouvernement fédéral prendra ses responsabilités.

Le Sénat: le système de scrutin le plus complexe au monde?

Presse Canadienne
OTTAWA

Les négociateurs constitutionnels ont peut-être choisi le système de scrutin le plus complexe au monde afin d'éliminer les sénateurs lors d'une réforme de la chambre haute.

Le vote individuel transférable est utilisé seulement dans deux autres pays: l'Irlande et l'Australie.

En Australie, «c'est une foire totale — des bulletins de vote de la dimension d'une table de cuisine, des centaines de candidats, plusieurs jours pour le décompte, et beaucoup de bulletins rejetés», a expliqué Lawrence LeDuc, professeur de science politique à l'Université de Toronto.

Si certains estiment que la réforme mènera à une représentation plus équitable pour les femmes et les minorités, M. LeDuc croit que rien n'est moins sûr.

«Le système est difficile à comprendre et difficile à appliquer.

«Comme lors d'une élection courante, le bulletin de vote comprend les noms de tous les candidats. Mais contrairement aux élections à la Chambre des communes, les électeurs doivent classer les candidats selon leur préférence — de leur premier choix jusqu'au nombre permis par la loi électorale.

En Australie, les électeurs doivent préciser leur choix pour chaque candidat qui apparaît sur la liste — une des raisons pour laquelle le nombre de bulletins rejetés est imposant.

Quand les bureaux de votes ferment leurs portes, les directeurs d'élections comptent le nombre de votes valides et ils divisent ce nombre par le total des candidats à être choisis. La proposition concernant le Sénat accorderait alors huit sièges pour chaque province.

A titre d'exemple, 32000 votes sont retenus à l'Île-du-Prince-Édouard alors qu'il y a 100 candidats en lice pour huit sièges. On divise 32000 par huit, et les candidats ont alors besoin d'au moins 4000 votes pour être élus.

Le nombre de votes de première place est noté pour chacun. Le

candidat 'A' qui obtient 4000 votes de première place est évidemment élu.

Par la suite, tous les autres votes de première place pour ce candidat sont considérés comme excédentaires et comptent comme autant de votes de deuxième place.

Prenons maintenant l'exemple du candidat 'B', qui a le deuxième plus grand nombre de votes de première place, mais pas assez pour être élu. Tous les votes de deuxième place du candidat 'B' figurant sur la liste des électeurs qui ont donné leur premier vote au candidat 'A' sont transférés ou combinés au candidat 'B' qui a donc assez de votes pour être élu.

Et le processus continue.

Si tous les bulletins sont compilés et qu'il reste des sièges en jeu, la personne qui obtient le plus petit nombre de votes de première place est éliminée, et les choix de deuxième place de ce candidat sont retenus pour les autres tant qu'il reste des sièges.

S'il n'y a pas de vote électronique, le décompte peut prendre plusieurs jours.

Ce système profite surtout aux candidats indépendants et rend la tâche difficile pour les gros partis d'obtenir une majorité, soutient M. LeDuc.

La représentation devrait être proportionnelle, mais ce n'est pas le cas, à moins que les électeurs fassent élire un grand nombre de sénateurs de la même constituante. Toutefois, tous les votes comptent.

La formule la plus connue de représentation proportionnelle utilise les listes de membres de partis et accorde un nombre de sièges basé sur la proportion du vote exprimé pour chaque parti.

Cette formule a été rejeté par les défenseurs d'un Sénat triple-E car elle donne une chambre trop partisane.

Il n'y a pas vraiment de milieu entre les deux extrêmes.

L'Irlande élit très peu de représentants, mais sa représentation n'est pas proportionnelle. L'Australie élit tous ses sénateurs proportionnellement, mais c'est le chaos total.



Jim Keegstra, qui est entouré par les journalistes, a été reconnu coupable hier, pour la seconde fois, d'avoir encouragé la haine contre les juifs par le tribunal du Banc de la Reine de l'Alberta.

Keegstra est reconnu coupable de haine contre les juifs

Presse Canadienne
RED DEER

L'ex-enseignant Jim Keegstra a été trouvé coupable pour la seconde fois, hier à Red Deer, en Alberta, d'avoir délibérément encouragé la haine envers un groupe identifiable, les juifs. Il a été condamné par la Cour à payer une amende de 3000\$.

L'homme a accueilli sans broncher le verdict de culpabilité prononcé par le jury, puis a adressé un bref sourire à sa femme Lorraine qui se trouvait dans la salle. Après le départ du jury, Mme Keegstra a fondu en larmes. Le couple a ensuite quitté le palais de justice sans faire de commentaires.

Le jury de la cour du Banc de la Reine de l'Alberta a délibéré pendant 32 heures, réparties sur quatre jours, soit deux heures de plus que ce qui avait été nécessaire, en 1985, pour trouver Keegstra coupable une pre-

mière fois sous le même chef d'accusation.

Le juge Arthur Lutz a remercié les jurés qui ont assisté aux 55 jours du procès ayant débuté le 2 mars dernier. «Je ne crois pas avoir déjà vu un jury plus consciencieux», a-t-il déclaré.

La communauté juive a applaudi la décision du tribunal. «Nous pensons que le verdict d'aujourd'hui reflète les sentiments de tous les Canadiens, à savoir que la bigoterie et la haine ne sont pas les bienvenues au sein de la société canadienne», a affirmé Irving Abella, président du Congrès juif canadien.

«Justice a été rendue», a ajouté Stephen Scheinberg, président de la Ligue des droits et libertés du B'Nai Brith. «Tous les Canadiens peuvent être fiers de ce verdict, qui plaide en faveur des droits des minorités et met en garde les fomenteurs de haine comme Keegstra», a-t-il poursuivi.

Les supporters de Keegstra se

sont quant à eux dit déçus par le verdict. «Ce procès l'a démontré: nous n'avons pas la liberté de parole dans ce pays», a lancé Frank Cottingham, qui a assisté l'ex-enseignant au cours de son procès.

Jim Keegstra, 58 ans, avait enseigné à ses étudiants d'un high school de Eckville, en Alberta, qu'une conspiration juive complotait depuis plusieurs centaines d'années en vue de prendre le contrôle de la planète.

Les anciens étudiants de Keegstra sont venus dire à la Cour que ce dernier leur avait enseigné que les Juifs incarnent le mal, veulent détruire la chrétienté et prendre le contrôle du monde. L'ex-enseignant a pour sa part argumenté que la loi anti-haine contrevient à la Charte canadienne des droits en limitant sa liberté d'expression.

Il fut trouvé coupable en 1985 au terme d'un procès qui dura quatre mois et qui défraya les manchettes internationales.

Mulroney croit que le Québec ne perdrait pas grand-chose avec le Sénat triple-E

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

D'après le premier ministre Brian Mulroney, le Québec ne perdrait pas grand chose s'il voyait le nombre de ses représentants au Sénat passer de 24 à 8, comme le propose le projet de réforme de la constitution conclu cette semaine.

Selon lui, la majorité des 24 sénateurs qui représentent le Québec à la Chambre haute n'ont pas nécessairement défendu ses intérêts par le passé. Bien au contraire, ils ont appuyé aveuglément des mesures défavorables au Québec, soutient-il.

Cette condamnation sommaire du Sénat vise d'abord la majorité libérale qui dominait la chambre haute avant la prise du pouvoir par les conservateurs en 1984, mais elle atteint du même coup ceux qui ont depuis été nommé par M. Mulroney lui-même puisque leur conduite n'est pas très différente. La raison en est fort simple, aucun n'a été élu et leur allégeance va d'abord au chef du gouvernement qui les a désignés.

Selon la constitution, il y a présentement 104 sièges au Sénat (dont six sont vacants); de ce

nombre 24 sont attribués au Québec, 24 à l'Ontario, 24 aux provinces des Maritimes, 24 aux provinces de l'Ouest, six à Terre-Neuve et un chacun au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

Des 24 sièges réservés au Québec, 23 sont actuellement occupés. Parmi ces sénateurs se trouvent 13 représentants du Parti conservateur (la plupart nommés par M. Mulroney), neuf du Parti libéral (presque tous choisis par Pierre Trudeau) et un indépendant.

Les sénateurs conservateurs du Québec sont:

- Gérard Beaudoin, professeur de droit et conseiller constitutionnel de M. Mulroney;
- Mario Beaulieu, ex-ministre de l'Union nationale et organisateur du Parti conservateur;
- Roch Bolduc, ancien sous-ministre des Affaires municipales du Québec;
- Claude Castonguay, ex-ministre de la Santé du cabinet Bourassa, nommé par Brian Mulroney pour renverser la majorité libérale au Sénat opposée à la création de la TPS en 1990;
- Solange Chaput-Rolland, ex-députée libérale à Québec qui a adhéré au Parti conservateur en 1988;

• Guy Charbonneau, percepteur de fonds du Parti conservateur;

• Michel Cogger, ancien coprésident de l'organisation électorale des conservateurs;

• Paul David, fondateur de l'Institut de cardiologie de Montréal;

• John Lynch-Staunton, après une longue carrière en politique municipale à Montréal a été nommé au Sénat lors de la crise de la TPS en 1990;

• Jean-Marie Poitras, homme d'affaires nommé au Sénat en 1988;

• John Sylvain, homme d'affaires nommé au Sénat lors de la crise de la TPS en 1990;

• Normand Grimard, avocat conservateur nommé dans les mêmes circonstances que le précédent;

• Thérèse Lavoie-Roux, ex-ministre de la Santé du cabinet Bourassa, également nommée pour appuyer la Loi sur la TPS.

Les sénateurs libéraux du Québec sont:

- Pierre De Bané, ancien ministre du cabinet Trudeau qui a demandé une place au Sénat peu avant les élections qui devaient porter les conservateurs au pouvoir en novembre 1984;

• Philippe Gigantès, candidat libéral défait lors d'une élection partielle, puis nommé au Sénat par Pierre Trudeau en 1984;

• Jacques Hébert, ami personnel de Pierre Trudeau nommé en avril 1983;

• Léo Kolber, percepteur de fonds du Parti libéral;

• Thomas Lefebvre, ex-député libéral de Pontiac-Gatineau-Labellé, nommé dans les mêmes circonstances que M. De Bané;

• Maurice Riel, avocat nommé au Sénat en 1973;

• Pietro Rizzuto, organisateur électoral du Parti libéral depuis de longues années, nommé au Sénat en 1976;

• Charles Watt, ancien président de l'Association Inuit du Nord du Québec nommé en 1983;

• Dalia Wood, ex-présidente de l'Association libérale de Mont-Royal, l'ancien comté de Pierre Trudeau, nommée en 1979.

Un seul sénateur siège à titre d'indépendant, Hartland de Molson, qui a été nommé au Sénat par Louis Saint-Laurent en 1955. A l'époque les sénateurs étaient nommés à vie, mais depuis 1965, les nouveaux sénateurs doivent prendre leur retraite à 75 ans.

Bourassa va-t-il négocier une meilleure représentation aux Communes?

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Avare de commentaires, M. Bourassa a reçu hier avec une satisfaction évidente la décision du gouvernement fédéral de ne pas convoquer de conférence des premiers ministres pour l'instant.

Même l'apparent appui de M. Mulroney à l'idée d'un Sénat «triple-E», qui soulève beaucoup de réserves à Québec, n'a pas paru inquiéter le premier ministre québécois. Pour son attaché de presse Sylvie Godin, c'est «la formule (du triple-E) telle que présentée» qui soulève des interrogations et non son principe.

Le premier ministre fédéral «fonctionne dans sa marge de manoeuvre» après que son gouvernement ait avalisé l'entente, conclue mardi soir, avec les provinces anglophones, expliquera un proche de M. Bourassa.

Québec acquiescera-t-il en fin de course à un sénat où son poids relatif passera de 23 à 9 p. cent (des 24 sénateurs actuels il passerait à 8)? «On verra!» se contentent-ils de répliquer.

Tant à Ottawa qu'à Québec, dans les officines des discussions constitutionnelles, on laisse entendre qu'une meilleure représentation aux Communes pour le Québec rendrait la pilule du Sénat moins amère. Dans l'entente du Canada anglais, le Québec gagnait trois députés aux Communes contre 10 pour l'Ontario. A Ottawa on reconnaît que c'est précisément un point où il y aurait une marge de manoeuvre.

Une autre idée circule: garantir constitutionnellement que le Québec aurait toujours 25 p. cent des sièges aux Communes, quelque soit son poids démographique. Indirectement M. Bourassa a fait allusion à ce scénario jeudi en rappelant qu'on ne pouvait savoir si le Québec compterait toujours pour le quart de la population — en fait un peu moins actuellement — dans deux siècles. A Québec, on rappelle qu'Ottawa avait lancé cette piste il y a quelques mois dans les pourparlers constitutionnels — «mais aucune province n'a dit qu'elle appuierait cela», s'empresse-t-on de préciser.

Mais pour le Parti québécois, les indications fournies par le premier ministre Mulroney montrent clairement «que la partie est jouée» et que l'entente sur un Sénat triple-E sera maintenue en dépit des objections du Québec.

Bourassa «laminé»

«M. Mulroney dit carrément que les négociations sont terminées pour l'essentiel, et fait mettre en termes juridiques ce qui a été décidé», a résumé hier le député péquiste du Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard.

Selon lui, le premier ministre Bourassa devrait immédiatement donner un coup de barre pour contrer l'impression qu'il a donnée jeudi en conférence de presse, quand il notait qu'à l'aune du Lac-Meech, l'entente conclue par les provinces anglophones constituait un progrès important. Québec devrait dès maintenant faire la liste des nombreux points qui font qu'on est encore loin de «la substance de Meech» de lancer M. Brassard. Selon lui le premier ministre Bourassa se fera tout simplement «laminer» s'il décide de s'asseoir à la table constitutionnelle dans ce contexte.

Quant aux attaques de M. Mulroney, qui accusait hier les péquistes de vouloir défendre le Sénat, «c'est de la pure démagogie qui n'augure rien de bon pour la prochaine campagne référendaire», dira M. Brassard. Il défie qui que ce soit de trouver une seule citation où un souverainiste s'est porté à la défense d'une Chambre haute, jugée inutile.



M. Mulroney soutient que les sénateurs qui ont représenté le Québec au Sénat n'ont jamais défendu les intérêts de la province.

Le droit inhérent des autochtones pourrait leur permettre de se séparer du Québec

Presse Canadienne
QUEBEC

Le vice-président du Grand conseil des Cris, Roméo Saganash, trouve intéressante une étude de l'Institut C.D. Howe qui prétend que les autochtones, en vertu de l'entente avec le Canada anglais, pourraient se séparer du Québec advenant l'accession de ce dernier à la souveraineté.

Il estime lui aussi que le droit

inhérent qui serait accordé aux peuples autochtones leur permettrait de se détacher d'un Québec souverain et d'amputer ainsi le Québec d'une partie importante de son territoire dans le nord.

Cette déclaration de M. Saganash, un des leaders autochtones, survient au lendemain de la position ferme adoptée par le premier ministre Bourassa: l'entente entre le Canada anglais et les autochtones sur le droit inhérent de ceux-ci à l'autodétermination ne saurait en aucun moment remettre

en question l'intégrité territoriale du Québec.

M. Bourassa a ajouté qu'il faudrait apporter certaines clarifications à cet accord conclu il y a une dizaine de jours à Toronto. Ce chapitre de l'entente des premiers ministres provinciaux, à l'exclusion du Québec, fait partie des sujets d'inquiétude de M. Bourassa sur l'accord de mardi dernier.

Le professeur de droit à l'Université de Montréal, Daniel Turp,

en vient à la conclusion dans cette étude que les membres des premières nations pourraient se séparer d'un Québec souverain afin de demeurer au sein du Canada ou opter pour leur indépendance propre.

«Nous ferions face à un problème territorial similaire à celui que poserait la séparation du Québec avec le Canada. Des limites territoriales devraient être déterminées pour des nations autochtones souveraines», a dit le professeur.

Pêches: la France dénonce l'intransigeance du Canada

Agence France-Presse
PARIS

Le ministre français des Départements et Territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM), Louis le Pen, a dénoncé vendredi l'attitude intransigeante d'Ottawa lors des premières discussions entre le Canada et la France sur les quotas de pêche au large de Terre-Neuve, les 7 et 8 juillet.

Ces négociations, qui doivent reprendre les 27 et 28 juillet à Paris. Les discussions ont été ren-

dues nécessaires après le jugement d'un tribunal d'arbitrage, le 10 juin, qui a délimité les frontières maritimes des deux pays entre l'île de Terre-Neuve et l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Elles doivent permettre d'examiner l'état des stocks de poissons au sud de Terre-Neuve et de l'archipel et de fixer, pour application à partir d'octobre prochain, des quotas de pêche pour les Français et les Canadiens dans les nouvelles zones territoriales fixées par le tribunal.

CITADELLE LIQUIDE

1000 PISCINES!

IL N'EN RESTE PLUS QUE 438

FAITES VITE!

PAYEZ 30 JOURS APRÈS LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION*

Le mauvais temps nous a empêché de vendre autant que prévu. TOUT DOIT ÊTRE VENDU.

4 MAGASINS SEULEMENT: LAVAL • LONGUEUIL • BLAINVILLE • DOLLARD-DES-ORMEAUX

25 à 40% DE RABAIS SUR LES PISCINES HORS-TERRE ÉQUIPÉES DE TOUTES LES DIMENSIONS: 12', 15', 18', 21', 24', 27' ET OVALES DES EXEMPLES!

Piscine en résine de synthèse «Platinum I» Structure 9"	15' Prix rég.: 2279\$ 1595\$	18' Prix rég.: 2546\$ 1782\$	Piscine «Intégrale» Structure 7 1/2" acier recouvert vinyle	15' Prix rég.: 1382\$ 1047\$	18' Prix rég.: 1577\$ 1138\$	Piscine «Astrale» Structure 8 1/2" acier recouvert vinyle	15' Prix rég.: 1598\$ 1119\$	18' Prix rég.: 1755\$ 1229\$	Piscine en résine de synthèse «Platinum II» Structure 7 1/2"	15' Prix rég.: 2007\$ 1404\$	18' Prix rég.: 2225\$ 1555\$
---	--	--	---	--	--	---	--	--	--	--	--

JUSQU'À 20% DE RABAIS SUR LES PISCINES CREUSÉES EN RÉSINE DE SYNTHÈSE, ÉQUIPÉES DES EXEMPLES!

Piscine creusée 20' x 40', multiforme en B 412 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 14352\$	11 481\$	Piscine creusée 19' x 31' multiforme P 341 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 12359\$	9 887\$	Piscine creusée 22' x 36' Lazy L classic 377 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 13645\$	12 054\$	TAXES ET INSTALLATION INCLUSES!		
Piscine creusée 18' x 34' multiforme en C 361 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 13062\$	11 519\$	Piscine creusée 17' x 30' multiforme en S 333 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 12189\$	10 734\$	Piscine creusée 20' x 30' 352 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 12821\$	11 319\$		Piscine creusée 17' x 28' Rein Standard 311 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 11713\$	9 370\$
Piscine creusée 14' x 28' multiforme en K 315 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 11575\$	10 110\$	Piscine creusée 18' x 31' Lazy L classic 325 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 12125\$	10 693\$	Piscine creusée 16' x 32' rectangulaire standard 352 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 12629\$	11 165\$		Piscine creusée 18' x 27' polygone standard 324 pieds carrés de trottoir Prix rég.: 11710\$	10 301\$

Chlore granulé «Citaclor»
Contenant 20 kg **5441\$**

30% DE RABAIS SUR TOUS LES COUSSINS ET PARASOLS Couleurs 1992

50% DE RABAIS SUR TOUS LES COUSSINS ET PARASOLS Couleurs discontinuées

20 à 50% DE RABAIS SUR LES ENSEMBLES PATIO ET DE NOMBREUX SPÉCIAUX SUR LES PRODUITS CHIMIQUES

50 à 75% DE RABAIS SUR LES JOUETS, SOUFFLÉS, ACCESSOIRES DE BARBECUE ET LA VAISSELLE D'ÉTÉ

LOTS DE COUSSINS COULEURS ET FORMATS VARIÉS **5\$-10\$-15\$**

25 à 50% DE RABAIS SUR LES TOILES SOLAIRES, TOILES DE REMPLACEMENT, ACCESSOIRES DE PISCINES ET MURS DE REMPLACEMENT

* Après acceptation du crédit. Jusqu'à épuisement des stocks. Comptant ou cartes de crédit seulement.



LE LEADER DE LA PISCINE AU QUÉBEC
CITADELLE

LAVAL 3615, Autoroute 440 ouest LONGUEUIL 666, Place Trans-Canada BLAINVILLE 775, boul. Labelle DOLLARD-DES-ORMEAUX 4698, boul. St-Jean

Nous installons les piscines hors-terre dans un délai de 5 jours. Détails en magasin. Les grossistes et détaillants sont admis.

Un toit «économique» pour le Stade olympique?

PIERRE GINGRAS

■ Pierre Jutras récidive: comme il l'avait fait il y a une dizaine d'années, il présente une solution de rechange pour le moins originale pour la toiture du stade.

On ajoute quelques câbles d'acier au filet existant pour former une «toile d'araignée». Les espaces sont ensuite comblés par des modules gonflables, indépendants les uns des autres. La tension de l'ensemble est maintenue grâce à une soufflerie. On recouvre le tout d'une toile d'usure et d'étanchéité. Comme on utilise le matériel en place, la nouvelle toiture peut, elle aussi, être levée à volonté, explique-t-il. L'hiver, au besoin, on pourrait chauffer l'air des modules pour faire fondre la neige sur la toiture.

Spécialiste en architecture textile, selon son expression, Pierre Jutras est le concepteur de la structure gonflable qui est actuellement utilisée au Festival du Jazz, rue de Maisonneuve, en face de la Place des Arts. Il détient aussi des brevets sur d'autres structures gonflables qui ont été mises à l'essai et servent toujours au Japon.

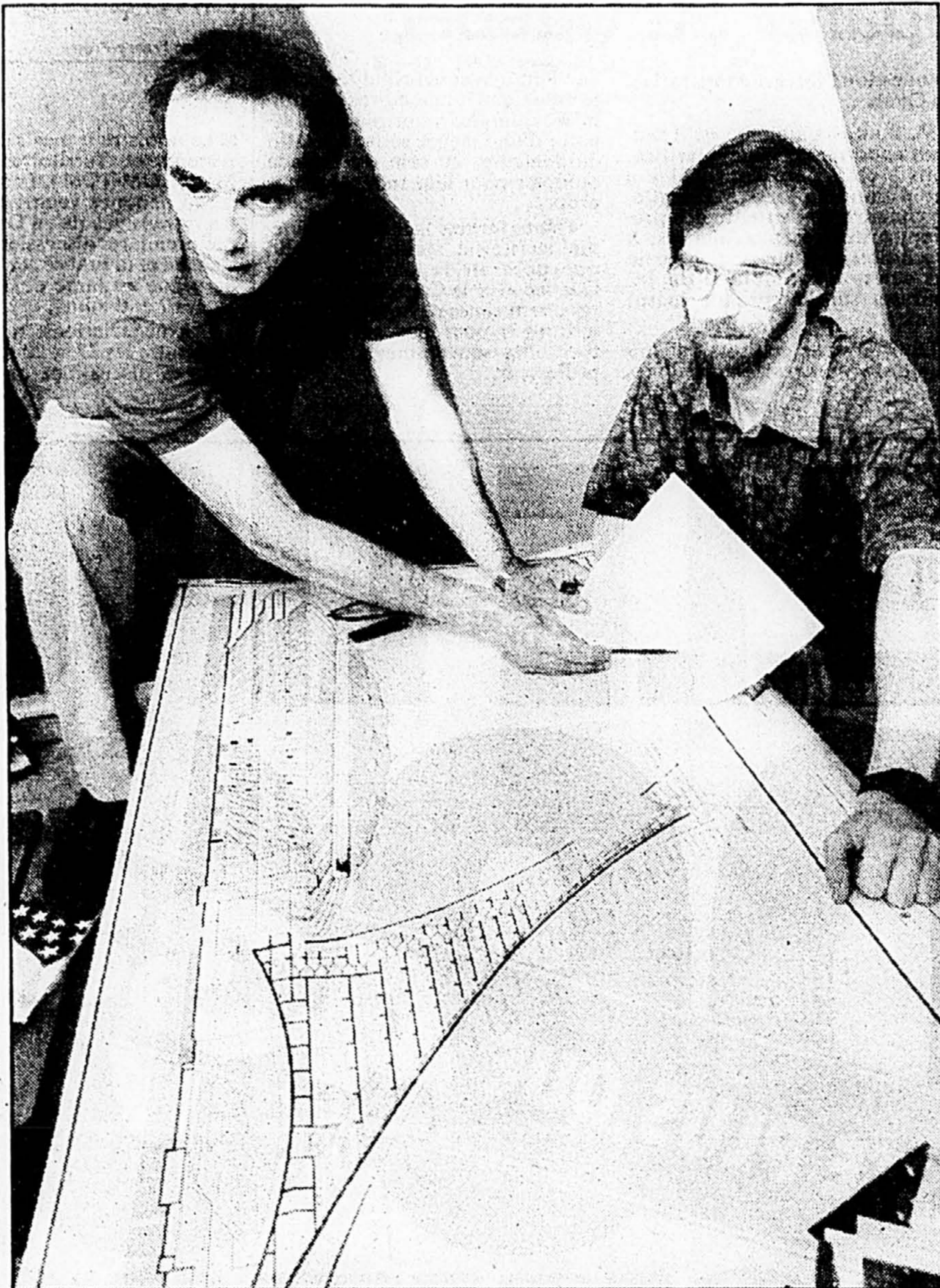
Il estime que sa proposition est très simple à appliquer en plus d'avoir le mérite d'être économique. «Le principe de base de ces membranes gonflables est connu et appliqué depuis un bon moment, dit-il. Notre projet a l'avantage d'utiliser tout l'appareillage qui est actuellement en usage, ce qui réduit d'autant les coûts des travaux ou de construction. La membrane coûterait tout au plus 3 \$ millions et nous croyons que tout le projet pourrait être réalisé bien en deçà des estimations actuelles qui se chiffrent au minimum à 20 millions». Selon lui, le poids de la toile et l'ajout de câbles ne posent pas problèmes. De plus, le type de toile qui serait utilisée pourrait facilement être fabriquée au Québec. Elle aurait une vie utile de dix ou 20 ans, «comme les bâches de camions», dit-il.

M. Jutras explique par ailleurs que la toiture pourrait tout aussi bien être fixe si la RIO opte pour cette formule.

Mais pourquoi dévoiler son projet publiquement?

Parce qu'il tient à conserver la paternité du concept, répond-il. L'inventeur indique de plus que si sa proposition n'est pas retenue comme telle, elle pourrait avoir le mérite d'améliorer d'autres concepts de toiture qui sont présentement à l'étude dans les bureaux d'architectes ou d'ingénieurs.

La Régie des installations olympiques a lancé récemment un appel d'offres afin de choisir les firmes spécialisées qui seront amenées dans les prochains mois à choisir un concept pour remplacer la toiture actuelle en kevlar. Cet appel d'offres arrive à expiration le 4 août.



Pierre Jutras, à gauche, en compagnie de son associé Robert Charbonneau, explique son projet.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

No passez pas tout droit!
Pour économiser, remplissez votre questionnaire ÉCOKILO.
Il est encore temps!



ÉCOKILO

333-KILO



PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS
La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

70981060

Sinon, composez, à Montréal, le **251-8688** ou, sans frais, le **1 800 563-8688**.

CLUB Multi points

SURPLUS D'INVENTAIRE

BARBECUE Sunbeam

SURFACE DE CUISSON:

385 po²

- Allumeur
- 2 tablettes de bois
- Garantie 1-5-10 ans

Seulement **8995\$**

Unité de service Bonbonne en sus.



BARBECUE DE LUXE Sunbeam

PUISSANCE:

58 000 BTU

incluant brûleur latéral

SURFACE DE CUISSON: 664 po²

- Grils recouverts de porcelaine
- Grand hublot et indicateur de chaleur
- Dispositif «Flaremaster»
- Indicateur de niveau de gaz
- Allumeur
- Garantie 1-5-10 ans

Unité de service

Bonbonne en sus.



Seulement **22995\$**

BARBECUE PORTATIF À GAZ

12000 BTU

Idéal pour le camping, la pêche, etc.

Seulement **2995\$**

Unité de service



Lampes pour jardin, rocaïlle, terrasse, etc.

- Ensemble de 6 lampes
- Minuterie programmable
- 60 pieds de fil

Seulement **3995\$**



TONDEUSE À GAZ ÉLECTRIQUE NOMA

EN PROMOTION: rabais de la hauteur de coupe

- Moteur de 12 ampères
- Lame de 18 pouces
- Garantie 2 ans

Seulement **11995\$**

Unité de service



PRIX DE LIQUIDATION sur tous nos MEUBLES DE JARDIN Sunbeam en magasin.

Garantie 3 ans

Ensemble complet à partir de **29995\$** (non montré)





ROBERTS

ÉT. 1948

MAINTENANT

RABAIS MINIMUM DE

50%

DU PRIX INITIAL

SUR ABSOLUMENT TOUT

- EN VEDETTE: CHAUSSURES, SACS À MAIN ET ACCESSOIRES **BALLY!**
- TOUT CE DONT VOUS RÊVEZ!

Fairview, Pointe-Claire (514) 695-2940
Place Bonaventure (514) 866-5410
Centre Westmount Square (514) 931-4622
Centre Carrefour Laval (514) 681-8227
rue Sainte-Catherine (514) 288-5040
Les Promenades St-Bruno (514) 653-1651

CHAUSSURES ET ACCESSOIRES ROBERTS INC.
AVEC 22 MAGASINS AU CANADA.
TORONTO • MONTRÉAL • OTTAWA
• CALGARY • EDMONTON • WINNIPEG

COMPTOIR DE VENTE DU MANUFACTURIER
Sunbeam

8267, boul. Saint-Laurent
Montréal
384-0310
HEURES D'OUVERTURE:
Du lun. au merc. de 8 h 30 à 17 h
Jeu. et ven. de 8 h 30 à 21 h
Samedi de 9 h à midi

350 ANS

11 JUILLET
AU CALENDRIER
AUJOURD'HUI



EN COLLABORATION AVEC
La Presse

MONTRÉAL
fête

Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

► **Le premier collège de Montréal**
Spectacle son et lumière
Collège de Montréal - (514) 933-7397

Nos héros oubliés

La danse du dragon

Concordia Concert Hall, Campus Loyola
(514) 932-1104 Jusqu'au 25 oct.

Si Montréal m'était dansée

Les Sortilèges présentent:
Danses montréalaises de 1889
jusqu'à nos jours

Parc Lafontaine,
Théâtre de Verdure - 20h30
(514) 872-6211 Jusqu'au 12 juil.

Music-O-Travail

Parc de la Clémentine
de la Rousselière - 20h00
(514) 498-3370

Place du 350'

Métro Berri-UQAM

La GROSSE VAUSE présente

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

14h00

Les marionnettes de Claire & René

présentent LES CONTES DE PERREAULT

15h30

LES PERS-CLAIRS DE ST-HYACINTHE

et LES MAJORETTES DE COATICOOK

17h00

► **SPECIAL BILBO LE HOBBIT**

Soirée des enfants « permission de

veiller » avec CARMEN CHAMPAGNE

et LE THEATRE SANS FIL - 20h30

(514) 872-7292

LE GRAND JEU DE NUIT

À compter du 14 juillet, tous les soirs sauf les lundis, spectacle grandiose

son et lumière sur la Place d'Armes.

Une fabuleuse réalisation du Théâtre Sans Fil.

Billets en vente dès maintenant au Réseau Admission : (514) 522-1245

et au Marché Bonsecours (514) 872-7292

animation

► **Foire communautaire et commerciale de l'ancien temps**

Parc Jeanne-Mance - 10h00 à 22h00 - (514) 844-6029

► **Semaine française**

Île Notre-Dame, Vieux-Port,
Complexe Desjardins et Place du 350' - (514) 872-7972 Jusqu'au 19 juil.

Regards sur l'art 3

Manoir MacDougall et ses environs

10h00 à 22h00

(514) 270-6845 Jusqu'au 17 juil.

Parcours historique

Pointe-aux-Trembles

Départ: Vieux-Moulin P.A.T.

(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

Rassemblement des associations de familles du Québec

Collège Maisonneuve: les « Pion »,

les « Saint-Pierre-Dessaint »

(514) 938-2475

Reconstitution des bouquinistes de Paris

Sur les quais du Vieux-Port

(514) 521-6055 Jusqu'au 26 juil.

Visite à pied du Vieux-Montréal

Brochures disponibles

au Marché Bonsecours

(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

Animation au Marché Bonsecours

350 rue Saint-Paul E.

(514) 872-7292

Hommage à Gilles Villeneuve

Île Notre-Dame, Palais de la Civilisation

(514) 872-7972 Jusqu'au 12 oct.

expositions

► **Évolution de la communauté noire anglophone de 1642 à nos jours**

Black Studies Center - (514) 989-7373 Jusqu'au 15 oct.

► **Premier salon international de la sculpture extérieure de Montréal**

Promenade du Vieux-Port et hangar 7 - (514) 842-4300 Jusqu'au 7 sept.

De l'autre côté de la montagne

Exposition sur l'histoire

du développement de C.D.N.

Dans les rues du quartier

(514) 488-5643 Jusqu'au 15 oct.

Dentelles anciennes et contemporaines

L'art dentellier en Belgique

Musée des Arts décoratifs de Montréal

(514) 259-2575 Jusqu'au 30 août

Expotec / Imax

Vieux-Port, jetée King Edward

(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

Fortin, le peintre de Montréal

Musée Marc-Aurèle Fortin

(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.

Histoire de jouets

Les aventures de Ludo - Vieux-Port

(514) 523-2643 Jusqu'au 7 sept.

Images du futur

Montréal, ville du futur

Vieux-Port

(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

Le génie du sculpteur dans l'oeuvre de Michel-Ange

Musée des Beaux-Arts (pavillon Sud)

(514) 285-1600 Jusqu'au 13 sept.

Les enfants de Montréal

L'histoire de l'enfance de 1642 à 1992

Maison du Pressoir,

10865 rue du Pressoir

(514) 280-6783 Jusqu'au 6 sept.

Mission Montréal

Musée David M. Stewart

(île Sainte-Hélène)

(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

Montréal 1942-1992

L'anarchie resplendissante

de la peinture

Galerie de l'UQAM,

Pav. Judith Jasmin (JR-120)

(514) 987-8421 Jusqu'au 2 août

Montréal, carrefour d'échange et de commerce

Pointe-à-Callière,

musée d'archéologie

Enfants moins de 12 ans:

entrée gratuite

(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

Montréal, ville de cinéma

Cinémathèque québécoise

Musée du cinéma

(514) 842-9763 Jusqu'au 4 oct.

Montréal

Centre Strathearn

(514) 872-9808 Jusqu'au 31 juil.

Nouveaux territoires: 350 / 500 ans après

Différentes maisons de la culture

(514) 982-6874 Jusqu'au 28 août

Place aux Montréalais!

Centre d'histoire de Montréal

(514) 872-3207 Jusqu'au 1 nov.

Pointe-aux-Trembles en évolution

Terrain et Maison Wilson-Beaudry

(514) 872-2643 Jusqu'au 7 sept.

Points de vue

Chalet de la montagne,

Parc du Mont-Royal

(514) 844-4928 Jusqu'au 1^{er} nov.

Rome, 1000 ans de civilisation

Palais de la civilisation

(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

Rosemont, une histoire de quartier

Collège de Rosemont,

carrefour étudiant

(514) 597-2581 Jusqu'au 9 août

Transit 92

Vieux-Port, Navire Fort St-Louis

(514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.

Tur Malka: deux siècles d'histoire juive à Montréal

Bibliothèque Atwater

(514) 931-7531 Jusqu'au 31 oct.

Marché Bonsecours

350, rue St-Paul Est

Montréal, une histoire à suivre

« Ainsi va la ville »: une exposition

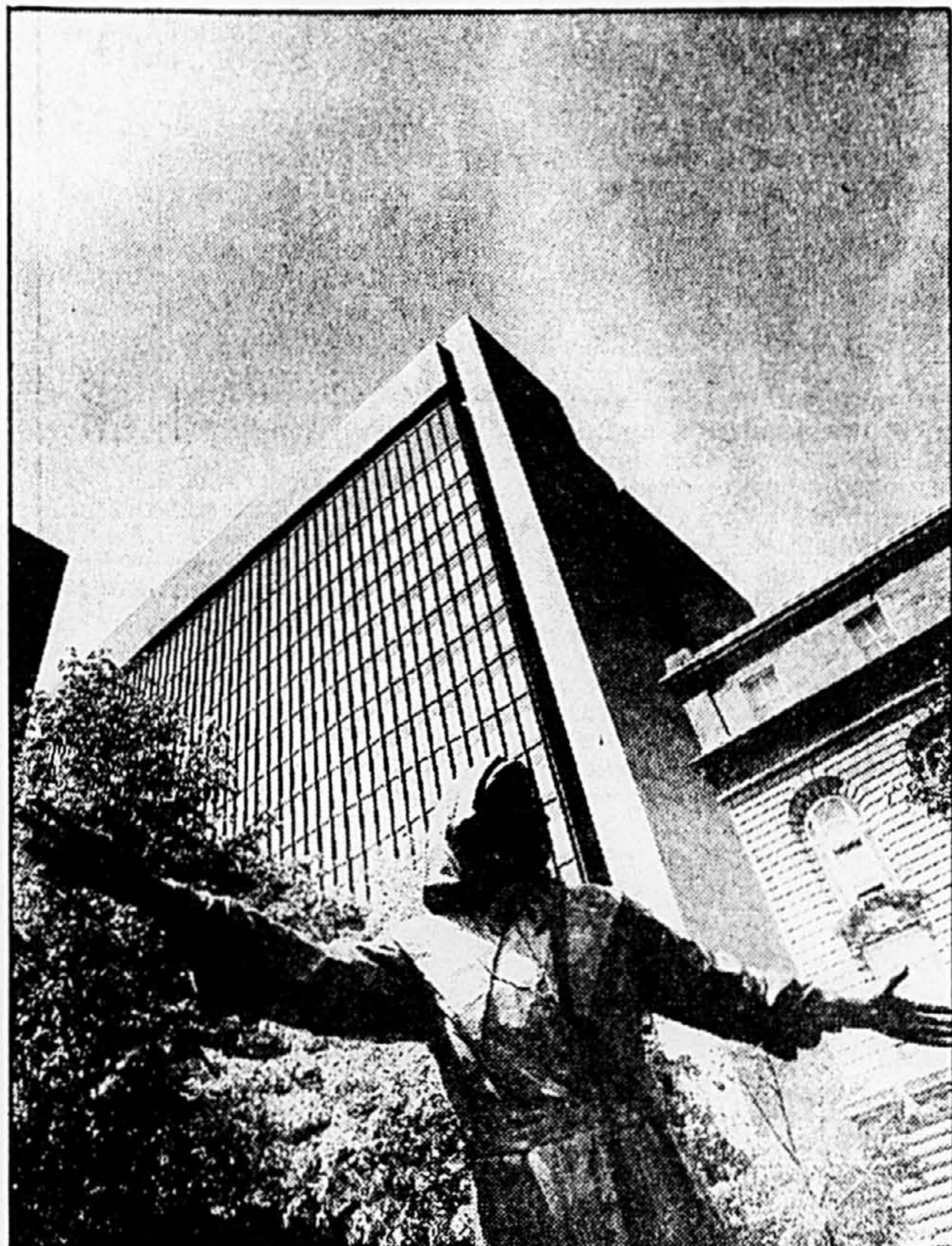
exceptionnelle: l'histoire comme

vous ne l'avez jamais vue

Racines du futur, l'aventure

des communications à Montréal:

une présentation de



Une sainte femme

Cette dame de bronze qui tend la main aux enfants qui veulent bien s'en approcher, à proximité de l'allée des huissiers du palais de justice rappelle le souvenir d'une sainte femme canonisée en 1982 par Jean-Paul II. Il s'agit bien sûr de Marguerite Bourgeoys, une Troyenne qui débarqua à Montréal à 33 ans en 1653 pour assurer l'éducation des premiers enfants de Ville-Marie. Marguerite Bourgeoys a ouvert la première école en 1653, puis fonda la Congrégation de Notre-Dame. Notre collègue Bernard Brault l'a photographiée comme si elle volait vers le sommet des hauts édifices qui l'entourent. Le monument est une oeuvre de Jules LaSalle.



MONTRÉAL AU QUOTIDIEN

La famille Sevestre

Puisque Montréal se raconte beaucoup cette année, je voudrais vous faire faire un tour parmi vos ancêtres Sevestre, par lignée féminine, lesquels sont très nombreux à Montréal.

Charles Sevestre fut un des premiers pionniers de la Nouvelle-France. Il occupa parmi d'autres postes celui de commis général pour la Compagnie des Cent-Associés à Québec, ou il vivait vers 1633 avec sa femme Marie Pichon et deux de ses enfants. Charles avait été reçu imprimeur-libraire à l'Université de Paris le 19 mai 1633. Cette famille était imprimeur-libraire de père en fils. Au Canada, Charles eut plusieurs enfants. Aucun de ses garçons ne lui survécut pour garder son patronyme en Nouvelle-France.

Par ailleurs, quatre de ses filles épousèrent des Canadiens, et des milliers de Montréalais, de Québécois, de Canadiens et de Franco-Américains sont des descendants en ligne directe de cette famille dont les sources remontent à environ 1543.

Marie-Denyse Sevestre épousa en premières noces Antoine Martin Montpellier en 1646. Une de ses filles, Marie-Thérèse, épousa un Montréalais de «la Grande Recrue» de 1653, Mathurin Langevin-Lacroix. Cette même Marie-Denyse épousa en deuxième noces Philippe Nepveu qui laissa aussi beaucoup de descendants à Montréal et à Lanoraie.

Un des fils de Mathurin Langevin-Lacroix, Antoine, épousa à Montréal Marie-Louise Cousineau, le 20 novembre 1712 et un de leurs fils, Antoine II, épousa à Saint-Laurent, Marie-Louise de Voyer le 8 novembre 1745. Il y eut Antoine III Langevin-Lacroix (leur fils) qui épousa à Sainte-Genève, le 17 janvier 1774, Marie-Thérèse Paiement (Payment).

Un des fils d'Antoine III et de Marie-Thérèse Paiement, Jean-Baptiste, épousa à Oka, le 23 octobre 1809, Marie-Anne Quemeneur et un de leurs fils, Pierre, épousa à Montréal, le 2 juin 1835, Marie-Louise Berger-Rougeau. Ceux-ci eurent un fils, Charles, qui épousa à Montréal le 13 mai 1872 Flavie Tessier-Lavigne, descendante directe de Urbain Tessier-Lavigne. Un des frères de Flavie fut Ernest Tessier-Lavigne, le grand musicien tant aimé des Montréalais à l'époque du pare Sohmer.

Cela veut dire que des milliers de Martin-Montpellier, Nepveu, Langevin-Lacroix, Cousineau, Voyer, Paiement, Quemeneur, Berger-Rougeau, Tessier-Lavigne et plusieurs autres sont des descendants par lignée féminine de cette famille Sevestre. Charles Sevestre, le pionnier, imprima une des éditions des *Essais*, de Montaigne, et un de ses cousins, Louis Sevestre, imprima l'édition de 1632 des voyages de Champlain.

Si plusieurs se reconnaissent (et il y en a beaucoup d'autres) parmi les antécédents de cette famille, ils seront fiers de leurs ancêtres.

Marielle LAROCHE-MONTEPÉ-TIT.
Laval.

LUCIE CÔTÉ
collaboration spéciale

En 1964, le débarquement des Beatles en Amérique marque le début de l'invasion du rock britannique. Le passage à Montréal du célèbre groupe rock montre bien que le Québec commence enfin à se libérer un peu.

Les Beatles sont les vedettes des deux premiers shows rock du Forum. Quelques années auparavant, on avait jugé plus prudent d'épargner à la jeunesse québécoise les troubles déhanchements lascifs d'Elvis Presley.

Lorsque les billets, au coût de 3,50\$ (!) sont mis en vente, en mai, quatre mois avant les fameux spectacles, des centaines d'adolescents passent la nuit aux portes du Forum — une tradition toujours en vigueur aujourd'hui — pour être sûrs d'avoir de bonnes places.

Le lendemain, *La Presse* évoque «les jeunes admiratrices pâmes», surtout anglophones, et une «atmosphère d'hystérie collective», comme lorsqu'il est question des Beatles. Le quotidien rapporte aussi que ces jeunes, qui manquent l'école ce jour-là, auraient bravé les menaces d'expulsion de leurs directrices d'école pour se procurer un billet.

Au début de juin, les employés de *La Presse* entament une grève qui ne se terminera qu'en janvier 1965. Il n'y a donc pas d'archives pour immortaliser ce moment historique que fut la présence en sol montréalais des quatre jeunes hommes anglais.

Les souvenirs de Michel Desrochers
Mais Michel Desrochers, alors tout jeune animateur de radio, était sur place et se souvient parfaitement de ce 8 septembre 1964...

«Ça a été un des beaux moments de ma carrière et de mon existence, assure Michel Desrochers, fervent admirateur des Beatles, qui parle toujours de ce jour, 28 ans plus tard, au présent. Il souligne aussi une chose curieuse. Dans le livre consacré à l'histoire des Beatles, lorsqu'il est question de leur première visite en Amérique du Nord, rien, encore une fois, n'est mentionné en date du 8 septembre 1964...

«En 1964, j'ai 19 ans, je suis animateur de l'émission d'après-midi de CIMS qui diffuse de la musique pour les jeunes et je suis choisi comme présentateur francophone des spectacles des Beatles», explique Michel Desrochers.

«Deux spectacles sont prévus, l'un à 16h, l'autre à 20h, qui ne



Michel Desrochers, alors dans la fleur de l'âge, serre la main de Paul McCartney, une de ses idoles parmi les Beatles, «qui est à droite sur la photo», précise l'ami Desrochers.

dureront environ que 40 minutes. On s'attendait à voir le Forum rempli, mais il ne l'était pas.

«J'ai eu la chance de rencontrer les Beatles avant les spectacles, jubile encore Michel Desrochers. Il est 15h, je ne suis pas supposé être là, mais je me tiens près de la grande porte du Forum qui donne sur ce qui est aujourd'hui le boulevard de Maisonneuve.

«Tout à coup, je vois arriver une longue limousine noire aux vitres teintées. Je me dis, c'est officiel que c'est eux, même si je ne vois rien à cause des vitres teintées.

«Je suis alors tout content de les avoir vus... sans les voir, et je marche dans le couloir, quand on me tape sur l'épaule. C'est Paul McCartney! (qui a alors, lui, seulement 22 ans). Il m'a salué. Les autres étaient là aussi, mais leurs gorilles sont arrivés pour les conduire au vestiaire.

«Vient le moment de présenter le groupe, poursuit Michel Desrochers. L'autre animateur et moi, on n'a même pas à dire «Voici les Beatles», c'est déjà la folie.

Il descend parmi la foule

«Je suis allé tout de suite dans la salle pour assister au spectacle. C'était un phénomène, c'était ahurissant, une atmosphère à donner des frissons, raconte Michel Desrochers, revivant ce moment. Il y avait des cris d'hystérie, on n'entendait rien. Ce qui était important, c'était de les voir en personne, de les voir bouger et chanter.

«Ils donnent le premier spectacle, c'est extraordinaire, même s'ils ne parlent pas beaucoup aux spectateurs. Ils retournent à leur loge, puis c'est la conférence de presse à 18h, qui durera une demi-heure.

«J'y assiste, assis à la même table à jupon de papier que les Beatles. Tout le gratin artistique est

là. Je me souviens de Janette Bertrand qui disait aux Beatles que ses enfants les aimaient.

«J'ai réussi à avoir des photos avec chacun et l'autographe des quatre membres du groupe, même si Ringo Starr, m'avait d'abord répondu «Ask my manager», se souvient l'animateur de radio, qu'une telle attitude avait déçu.

Le deuxième spectacle déclenchera les mêmes réactions et sera tout aussi magique que le premier, souligne Michel Desrochers, qui n'aura même pas été vraiment payé pour son «travail».

«Le cachet était de 50\$, mais il fallait faire partie de la *American Guild of Variety Artists* pour l'obtenir. J'avais prétendu avoir oublié ma carte de membre chez moi, rigole-t-il, mais ça n'a pas marché. J'ai donc dû devenir membre, et ça coûtait... 50\$!»

C'est arrivé un 11 juillet...

1835 — Ouverture officielle de la Banque du Peuple. 1934 — Jeanne Mercier, épouse d'Honoré Mercier fils, ministre des Terres et Forêts, et fille du poète Louis Fréchette, procède à l'inauguration du pont Honoré-Mercier reliant LaSalle à Caughnawaga (on dit aujourd'hui Kahnawake). Construit en deux ans à peine par des entreprises réputées comme Janin et Cie, Dominion Bridge Co. Ltd, The Foundation Company et Faubert & Baillargeon, le pont fut livré avec dix mois d'avance puisque son inauguration était prévue pour le 1er mai 1935. Ce pont commémore la mémoire d'Honoré Mercier père qui fut premier ministre du Québec de 1887 à 1891 et fut, comme son fils l'a rappelé dans son allocution, celui qui inaugura 50 ans plus tôt «la construction de ponts en fer». En rappelant que les usagers devraient verser 50 cents pour franchir le pont, M. Mercier ajouta: «Il n'est que juste et de simple bon sens que ceux-là qui bénéficient d'un service d'utilité publique doivent en payer les frais. Il n'est pas juste d'imposer au peuple de payer le coût de construction et d'administration d'un pont.» Il a été impossible de savoir quand le péage a été aboli sur ce pont. Peut-être qu'un des lecteurs de cette page pourra éclairer notre lanterne à cet égard...



ÉPHÉMÉRIDES MONTRÉALAISES

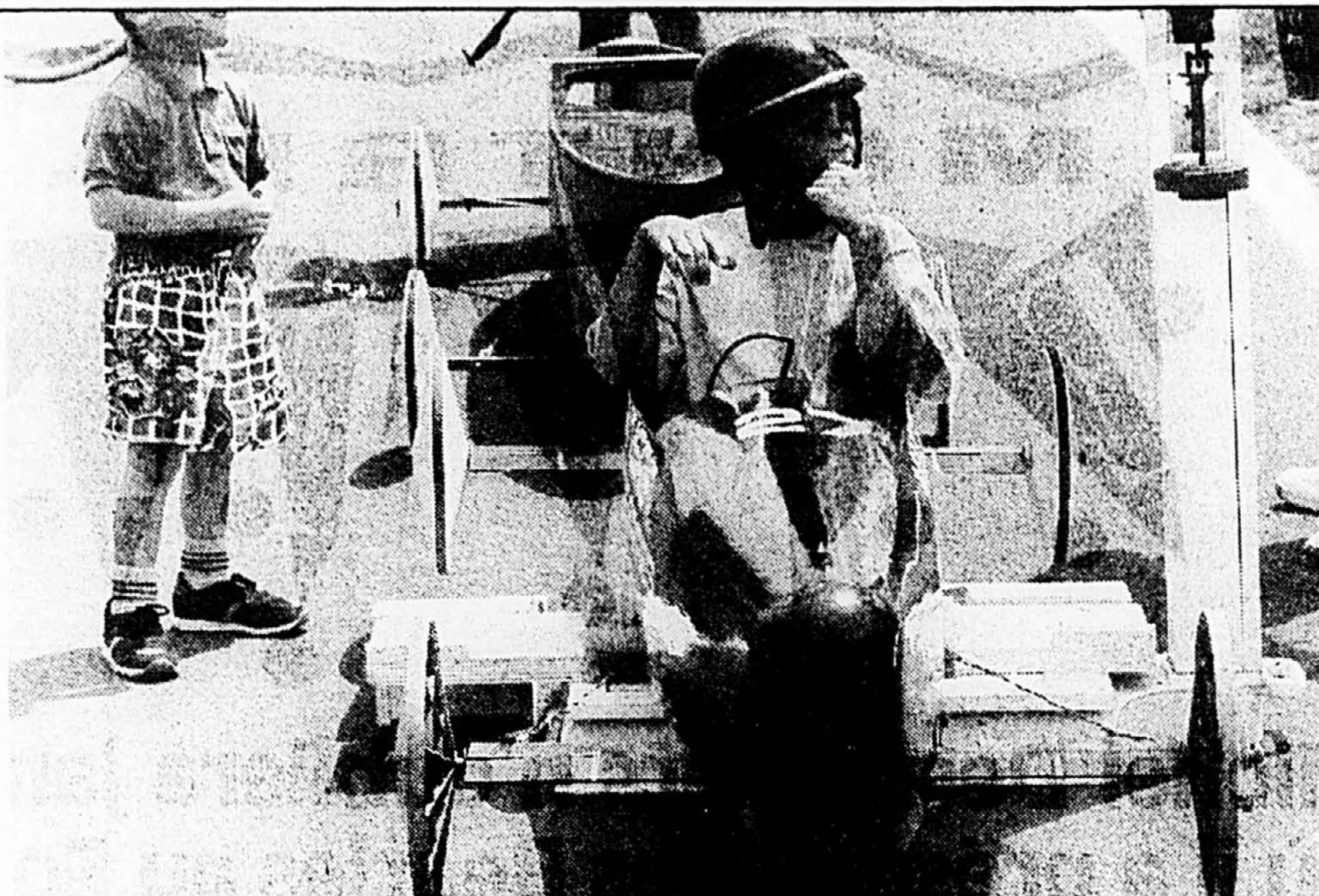


Cette photo montre Mme Honoré Mercier au moment où elle s'apprête à couper le ruban en compagnie de J. A. Trudeau, un membre de la Corporation du pont du lac Saint-Louis (cette société avait le mandat d'administrer le pont). Près de ce dernier se tient Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, qui devait bénir immédiatement après. Les connaisseurs reconnaîtront parmi la foule le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, le ministre Mercier, son collègue C.J. Arcand, ministre du Travail, Raoul-O. Grothé, président de la Corporation, et le chanoine Adélarde Harbour, curé de la cathédrale. PHOTOTHÈQUE La Presse

C'est parti!

Ces enfants se préparent pour la qualification au Championnat provincial qui se tient au bout du circuit Gilles Villeneuve de l'île Notre-Dame. C'est du sérieux. Ces voitures fabriquées de bois et de fibre de verre par les jeunes concurrents eux-mêmes, aidés de leur père bien sûr, doivent parcourir une distance de 1000 pieds entre 20 et 40 secondes. Tout est dans l'art de l'alignement du « bolide », l'habileté du conducteur et le balancement des poids à l'arrière. Les concurrents doivent passer à la pesée avant de prendre le départ comme Stéphane Lauzon, à gauche, avec son « Hironde » et François Lamarre et sa « Boule de feu ».

PHOTO BOB SKINNER, La Presse



Lancement d'un projet de maison d'hébergement pour personnes en phase terminale à Valleyfield

Des citoyens de la région de Valleyfield veulent ouvrir une maison d'hébergement pour des personnes en phase terminale. Un groupement d'agents d'immobilier, l'Association régionale des caisses populaires et le club Kiwanis sont impliqués dans la démarche.

Une corporation sans but lucratif et une fondation ont déjà été mises sur pied. On vient de présenter une option d'achat sur une propriété située à Grande-Île près de Valleyfield. La résidence appartient à une dame dont le mari est mort du cancer dans cette maison, il y a quelques années.

Trois femmes, Judith Larin, psychothérapeute, Anne-Marie Primeau, infirmière et Diane Saint-Amour, secrétaire médicale en santé mentale, sont à l'origine

du projet sur lequel elles travaillent depuis quatre ans.

La maison que l'on veut appeler Le centre Terre d'émeraude, devra se financer grâce aux dons privés. Plusieurs agents d'immobilier ont lancé l'idée de vendre symboliquement des briques, 100 \$ chacune, à des citoyens, pour recueillir des fonds. On évalue le projet à plus de 800 000 \$.

Le projet est d'accueillir huit malades en phase terminale pour leur permettre de mourir dans les meilleures conditions, entourés d'un personnel chaleureux et disponible. Il existe très peu de ressources de ce type au Québec, si ce n'est la Maison Michel Sarrazin à Québec, Victor Gadebois à Beloeil et les unités de soins palliatifs des hôpitaux Notre-Dame et Royal Victoria.



Recherchés

Les enquêteurs de la section des homicides de la police de la CUM recherchent un individu soupçonné d'être responsable du décès tragique du bijoutier Benmergui Salomon, assassiné à son commerce de la rue Guy, samedi dernier, lors d'un vol qualifié.

Le suspect recherché est de race blanche et est âgé de 35 à 40 ans. Il mesure 1,73 mètre (environ cinq pieds et huit pouces) et pèse 68 kilos (150 livres). Il a les che-

veux foncés et porte une moustache.

La police a pu reconstituer par informatique le portrait-robot du suspect. Toute personne pouvant fournir des informations sur cet individu est priée de communiquer avec les enquêteurs de la section des homicides en composant le numéro 280-2045, ou à la section de l'officier de service, au 280-2777.

Recompense

Les enquêteurs de la section des vols qualifiés de la police de la CUM recherchent aussi un individu soupçonné d'avoir commis un hold-up survenu le 18 juin dernier dans une succursale bancaire sise au 2401, rue Saint-Jacques, à Montréal.

Le suspect de race blanche est âgé de 35 à 40 ans et il parle le français. Il mesure 1,78 mètre et pèse environ 75 kilos. Il a les cheveux noirs.

L'Association des banquiers canadiens offre une récompense de 1000 \$ à la première personne qui fournira des informations menant à l'arrestation, l'inculpation et la condamnation de l'individu.

Économisez jusqu'à 70\$ par année en installant une pomme de douche à débit réduit.



ECO KILO

333-KILO



AMATEURS DE MOTS CROISÉS

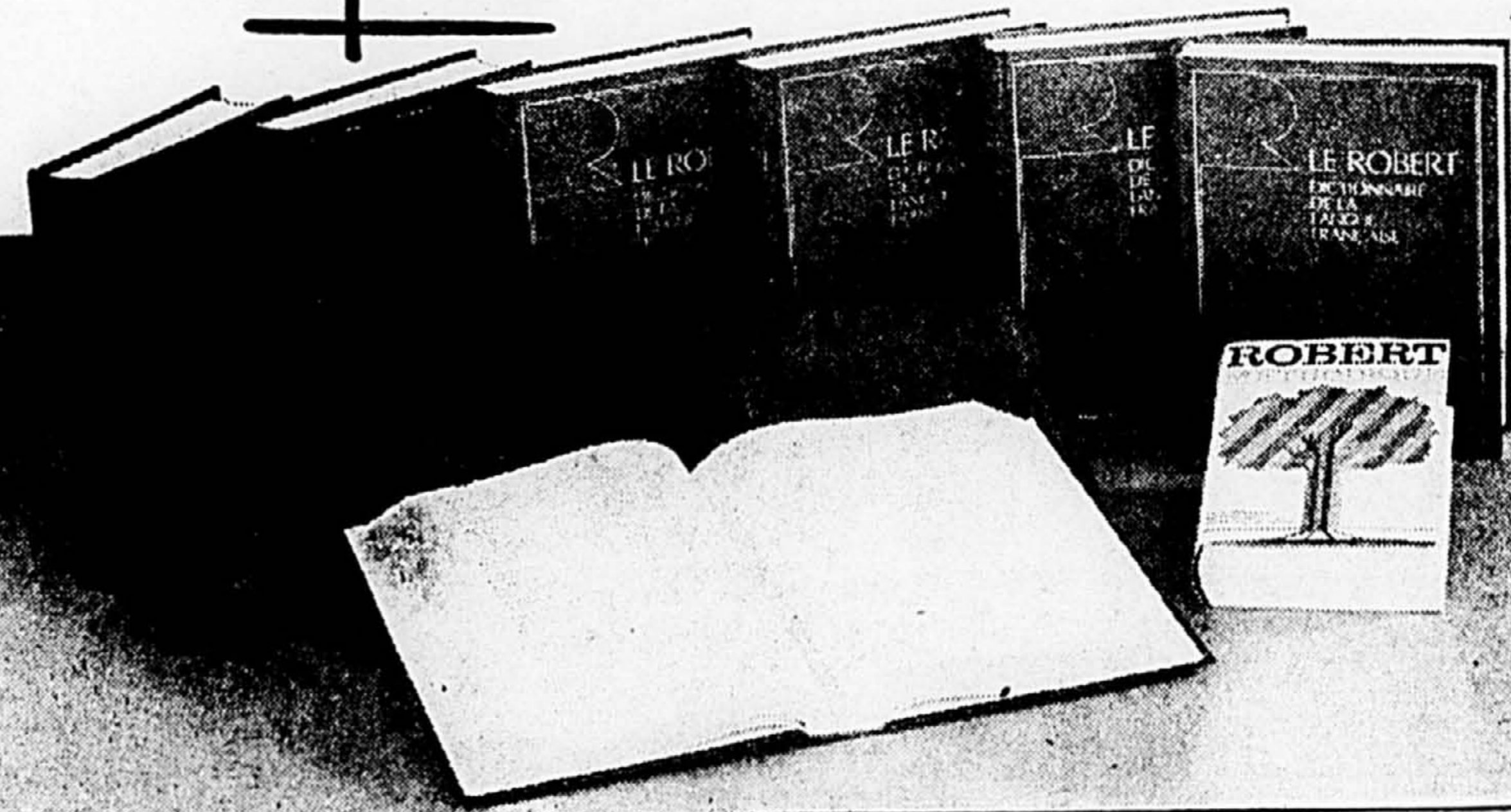
La Presse

et

ROBERT

vous présentent

LA
SUPERGRILLE
DE
L'ÉTÉ



DEMAIN
À GAGNER

LE PREMIER PRIX
UN « GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE »

99 autres gagnants mériteront un dictionnaire ROBERT MÉTHODIQUE de la langue française. Ces 100 chanceux recevront également le fameux t-shirt « J'ai réussi ».



Prenez la « Pause vacances » de l'Hôtel des Gouverneurs!

A partir de
59\$

Du 15 mai au 7 septembre 1992, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite à profiter de la belle saison au maximum en faisant la « Pause vacances » dans l'un de nos douze hôtels à travers le Québec. Des tarifs réduits, des conditions exceptionnelles et tout l'été devant vous pour prendre la « Pause vacances », que demander de plus? Faites vos réservations dès aujourd'hui car le nombre de chambres offertes à ces tarifs est limité. Composez, sans frais, le 1 800 463-2820 et... bon été!

Tarifs « Pause vacances »*

Radisson Gouverneurs Montréal : 99 \$
Radisson Gouverneurs Québec : 99 \$
Place Dupuis (Montréal) : 89 \$ • Île Charron (Longueuil) : 75 \$
Laval : 59 \$† • Sainte-Foy : 89 \$ • Trois-Rivières : 59 \$
Chicoutimi : 62 \$ • Sherbrooke : 59 \$ • Rimouski : 62 \$
Sept-Îles : 62 \$ • Matane : 59 \$

* Occupation simple ou double, sans frais supplémentaires pour les enfants de 18 ans ou moins partageant la chambre de leurs parents. Des réservations sont nécessaires puisque le nombre de chambres offertes à ces tarifs est limité et sujet à la disponibilité de l'hôtel.

† 59 \$ du 1er juillet au 7 septembre, 75 \$ du 15 mai au 30 juin 1992.



HÔTEL
DES GOUVERNEURS

Aeroplan

Les dameuses: pictogramme amovible et deuxième klaxon...

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le président de l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) a suggéré, hier, qu'un pictogramme amovible soit placé dans une piste quand une dameuse y circule et que ce type de véhicule soit muni d'un deuxième klaxon intermittent.

Serge Couture témoignait devant le coroner Anne-Marie David, au Palais de justice de Granby, qui enquête sur les circonstances entourant la mort de Cindy Reeves. L'adolescente de 16 ans, une excellente skieuse, a succombé à ses blessures quelques heures après être entrée, le 6 mars dernier, en collision avec une dameuse dans la piste Cowanville de la station touristique Bromont.

À l'ouverture de cette enquête, le 4 juin, il a été expliqué que deux pictogrammes avaient été installés de façon permanente en haut de la piste Cowanville. Et se-



Cindy Reeves qui a perdu la vie dans un accident de ski.

lon un témoin expert (appelé à la barre par l'avocat de la famille), cette méthode n'est pas à conseiller car elle porte à confusion.

Dans sa déposition à titre de témoin expert (appelé à la barre par le procureur de la station Bromont et de l'ASSQ) M. Couture a mentionné qu'il aurait lui aussi été perplexe s'il avait vu deux pictogrammes installés de façon permanente.

Dans son projet de réglementation, la Régie de la sécurité dans les sports du Québec recommandait que justement un pictogramme soit posé de façon temporaire pour indiquer qu'une chenillette se trouvait dans une piste.

À la suite de revendications de propriétaires de stations et de l'ASSQ, la Régie a révisé sa position. Les protestataires disaient: «L'installation du pictogramme signifiant présence de machinerie au début de la piste est une contrainte irréaliste puisque des véhicules motorisés circulent en permanence sur les pistes des stations. Le pictogramme serait donc installé en permanence.»

Un premier accident

M. Couture qui oeuvre dans l'industrie du ski alpin depuis 1969 a souligné, tout en déplorant ce tragique accident, que c'était la première fois qu'il avait connaissance qu'un skieur perdait la vie dans de telles circonstances. «Depuis les 10 dernières saisons, il s'est fait pas moins de 700 millions de descentes au Québec sans qu'il y ait d'accident mortel de cette façon», a-t-il ajouté.

Il croit cependant qu'il est urgent que la Régie et les propriétaires de stations de ski s'assoient ensemble pour établir réellement des mesures de sécurité.

Il est d'avis qu'il faut d'abord doter les dameuses d'un deuxième klaxon qui serait placé en avant du véhicule et qui produirait un bruit plus strident que celui placé actuellement en arrière. «J'en ai fait l'expérience la saison dernière à ma station», a-t-il souligné.

Il est persuadé que Cindy Reeves est entrée dans la dameuse parce qu'elle n'a pas entendu le klaxon de l'appareil qui travaillait en bas de la partie abrupte de la Cowanville.

En matinée, l'avocat de la Régie, Me Sylvain Gadoury, a suggéré au coroner Davis que dans l'avenir quand une dameuse sera au travail que la piste soit fermée par segment.

L'enquête du coroner s'est terminée en début de soirée par les arguments des avocats Claude-Henri Grignon, qui agit pour le compte de la station Bromont et l'ASSQ, et Katherine Connell, qui représente la famille.

Me Grignon s'est prononcé en faveur des suggestions de M. Couture, tout en expliquant que la Régie et les propriétaires devaient se regrouper au sien d'une table de concertation afin de mettre sur papier des règlements précis qui protégeront les skieurs, tout en ne nuisant pas à l'industrie. Comme le président de l'ASSQ, il croit qu'il serait néfaste de fermer complètement les pistes quand une dameuse est à l'oeuvre.

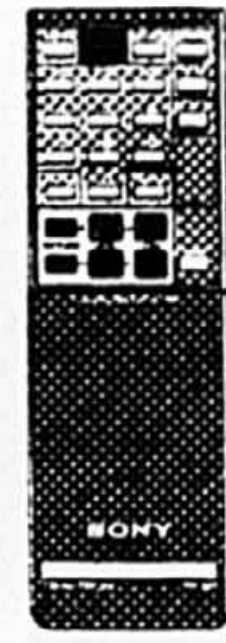
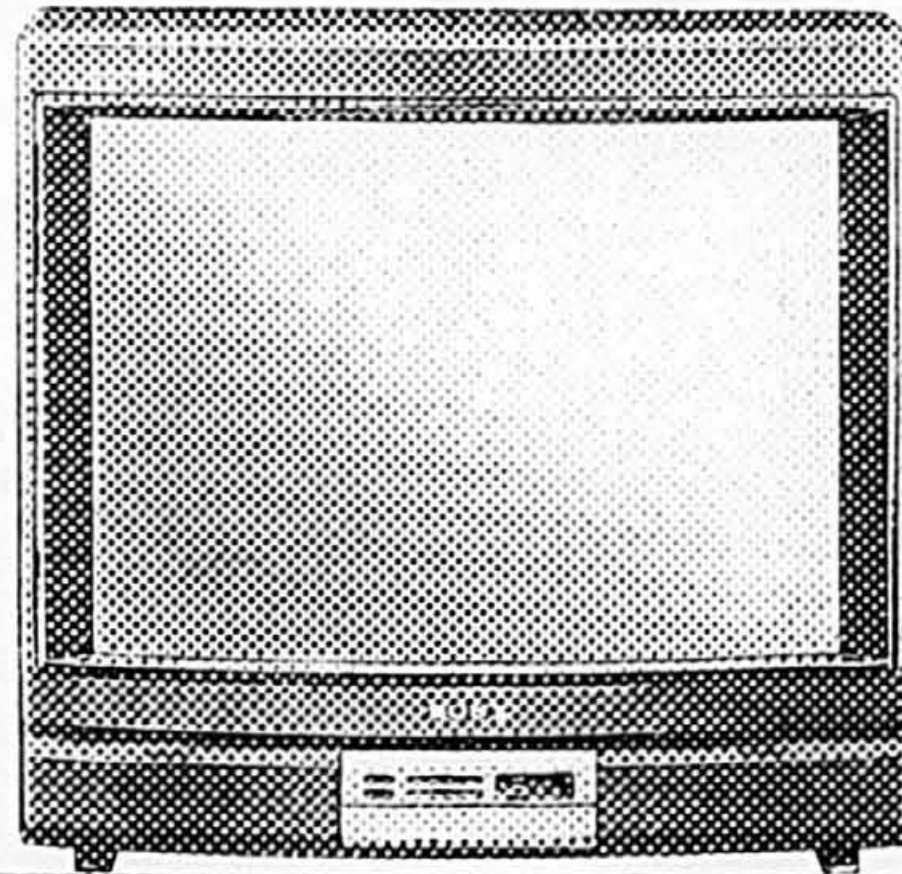
Quant à Me Connell, il a rappelé que la preuve avait clairement démontré que Cindy n'avait jamais vu la dameuse en se lançant dans la partie abrupte de la Cowanville et que l'appareil n'aurait jamais dû être à cet endroit.

Elle pense aussi que les propriétaires devraient mettre de l'avant un vaste programme d'éducation concernant la sécurité auprès de leurs employés et chez les skieurs. Mme Connell pense aussi (elle partage sur ce point l'opinion de M. Couture) que les règlements de la Régie sont trop complexes. «Ils doivent, poursuit-elle, être plus clairs et précis.» Pour ce qui est des vérifications sur les pentes, elles devraient être faites par des personnes neutres, comme les membres de la Patrouille canadienne de ski ou de l'Ambulance Saint-Jean.

Me David aimerait bien remettre son rapport avant la fin du mois.

POUR Y VOIR CLAIR

Préparez-vous pour les Olympiques et faites comme les professionnels... choisissez SONY, le médaillé d'or des téléviseurs.



SONY • Son Stéréo • Télécommande • 28" <<Trinitron>>

899 \$

audio centre

8080, boul. Taschereau Ouest, Brossard 466-1999
5252, rue Sherbrooke Ouest, Montréal 482-6383
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

JUSQU'À

60%

de RABAIS

LINEN CHEST

VENTE de BLANC

Notre PLUS GRANDE VENTE DE L'ANNÉE

RABAIS

DANS TOUS

LES

RAYONS

SALLE DE BAIN

MARTEX
«LUXOR PIMA»

Rég.	Vente
Bain 21 ⁹⁵ \$	9 ⁹⁵ \$
Mains 10 ⁹⁵ \$	5 ⁵⁰ \$
50% de rabais!	Débarbouillette 5 ⁹⁵ \$
	3 ⁵⁰ \$

STEVENS

DESCENTES DE BAIN

ÉPARGNEZ 60%

Rég. 20 \$ SOLDE **795 \$**

Dundee®
Robe de chambre pleine longueur
(legère imperfection)
Si parfait 125 \$
Vente **2995 \$**

PARURES DE FENÊTRES

Nos prix sont les plus bas!
Faites-en la comparaison

Épargnez jusqu'à **50%**

LEVOLOR®
diaco HunterDouglas ALTEX

PLUS

PAS DE TAXES

NOUS PAYONS LA 7% TPS ET 8% TVQ SUR TISSUS DE TENTURES ET TOUS LES STORES

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT 341-7810

Il est persuadé que Cindy Reeves est entrée dans la dameuse parce qu'elle n'a pas entendu le klaxon de l'appareil qui travaillait en bas de la partie abrupte de la Cowanville.

LIT:

ENS. COMPLET POUR LIT
(INCL. ENSEMBLE DE DRAPS GRATUIT)

Ens. comprenant:

- 1 douillette
- 1 ou 2 oreiller(s)*
- 1 volant
- 1 ou 2 taies d'oreiller(s)*

Jumeau 69⁹⁵\$
Double* 99⁹⁵\$
Queen* 129⁹⁵\$

PLUS ENSEMBLE DE DRAP GRATUIT

DOUILLETES RÉVERSIBLES

TOUTES LES GRANDEURS

JUMEAU, DOUBLE, QUEEN **2995 \$**

DOUILLETES POUR BÉBÉS

ÉPARGNEZ **50%**

Choix de 30 modèles à compter de 13,95\$, jusqu'à épuisement des stocks. Les plus bas prix garantis sur les meubles.

ENSEMBLES DE DRAPS «SUPER PERCALE»
200 fils au pouce carré. Nulle part ailleurs vous ne trouverez meilleure qualité à plus bas prix.

Jumeau 19⁹⁵\$ Queen 39⁹⁵\$
Double 29⁹⁵\$ King 49⁹⁵\$

QUALLOFIL
OREILLER DE LUXE **995 \$**

TOUT ESPRIT

Toute la collection pour lit et salle de bain

- Draps
- Housses de couettes
- Volants
- Douillettes
- Couvre-oreillers
- Serviettes

50% de rabais sur tout!

LITS EN LAITON VÉRITABLE ET EN FER

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE DE L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES

ÉDREDONS de DUVET

La plus grande sélection de duvets et housses pour duvets de qualité à Montréal

Garantis à vie. Garantis meilleur prix à Montréal

Jumeau 79⁹⁵\$
Double 109⁹⁵\$
Queen 129⁹⁵\$
King 159⁹⁵\$

MATELAS

POSTUREPEDIC

Si ce n'est pas Posturepedic, ce n'est pas le meilleur de la gamme Sealy

Ens. Jumeau **329 \$** Sans taxes!
Ens. Double **389 \$** Sans taxes!
Ens. Queen **469 \$** Sans taxes!
Ens. King **649 \$** Sans taxes!

Matelas Sealy Posturepedic de **199 \$** Sans taxes!
(plateau inclus)

LIVRAISON GRATUITE

SIMMONS Beautyrest

Si ce n'est pas Beautyrest, ce n'est pas le meilleur de la gamme Simmons

Ens. Jumeau **549 \$** Sans taxes!
Ens. Double **649 \$** Sans taxes!
Ens. Queen **699 \$** Sans taxes!
Ens. King **899 \$** Sans taxes!

Matelas Sealy Posturepedic de **349 \$** Sans taxes!
(plateau inclus)

MATELAS PAYER ET EMPORTER À PARTIR DE 449 \$ Sans taxes

NOS PRIX SONT IMBATTABLES FAITES-EN LA COMPARAISON!

PORCELAINE, CRISTAL ET CADEAUX

LENOX • ROYAL DOULTON • MINTON • WEDGWOOD • SPODE • ROYAL WORCHESTER • ROYAL ALBERT • FITZ & FLOYD • PARAGON • LIMOGES • HUTCHENREUTHER • MIKASA • VILLEROY & BOCH • BODA • ERCUIS • LALIQUE • ONEIDA • GUY DEGRENNE • RETRONEU

Royal Doulton EN PRIMEUR

ÉPARGNEZ JUSQU'À **50%**

BONI
Achetez un ensemble de 40 pièces (service pour 8) et obtenez un couvert supplémentaire 5 pièces

ABSOLUMENT GRATUIT

L'OFFRE PREND FIN LE 30 JUILLET

☆ ÉCONOMISEZ ENCORE PLUS ☆
RABAIS DU MANUFACTURIER
10 \$ de rabais sur achat de 100 \$
20 \$ de rabais sur achat de 200 \$
50 \$ de rabais sur achat de 500 \$
100 \$ de rabais sur achat de 1000 \$

ACHAT SPÉCIAL RETRONEU

Coutelleries acier inoxydable 18/8
20 pièces (service pour 4) en boîtes-cadeaux.

Rég.	Spécial
Alton 140 \$	79 ⁹⁵ \$
Ridge 140 \$	89 ⁹⁵ \$
Alton Gold 200 \$	129 ⁹⁵ \$
Convain 200 \$	129 ⁹⁵ \$

ACHAT SPÉCIAL!

Épargnez **50%**
Service à café/thé 4 morceaux (plateau inclus)
Rég. 80 \$ Spécial **3995 \$**

Johnson Brothers

Maintenant ÉPARGNEZ 65% sur ens. 5 pièces et pièces dépareillées. (En stock seulement)

LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL

de collection (Florence)

Figurines • Fabriquées et peintes à la main avec belle base en bois. Économisez 30 %

«Les mariés» prix cour. 2005 solde 99,95\$

Nous avons également une grande collection de figurines de Lladro, Royal Doulton et Hummel.

MATELAS
Linen Chest vous offre toute la gamme Simmons et Sealy aux **PLUS BAS PRIX GARANTIS!**

SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 341-7810

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS LINEN CHEST

les promenades de la CATHÉDRALE

Garantie
SANS CONDITIONS

LISTE DE LA MARIÉE

CRANNE JOUR/L'ANNÉE LINDSIE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respectons non seulement ce prix mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10%!

ROCKLAND TEL: (514) 341-7810

TEL: (514) 282-9525
SHE-CATHERINE UNIVERSITY



Une Morgan 1967 4/4 1600 Roadster appartenant à Roger Katch.

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse



Quelques moins anciennes dont, à gauche sur la photo, la camionnette qui a servi à la série télévisée «Les filles de Caleb».

Addi MILANO

Des élégantes d'une époque révolue au rendez-vous

GEORGES LAMON

■ Il fallait les voir trôner dans leur plus bel appareil, toutes pimpantes et rutilantes, fierté de leur propriétaire et objet de curiosité des visiteurs de l'île Notre-Dame.

Elles seront ainsi entre 500 et 700 voitures de toutes les époques à participer au concours d'élégance de voitures anciennes et classiques à l'île Notre-Dame. Une autre exposition permanente d'une quarantaine de «belles d'épo-

ques» se tient simultanément au garage du Grand Prix, près de la plage de l'île Notre-Dame.

C'est le premier concours d'une telle envergure à se tenir au Québec et à l'île Notre-Dame où l'on attend des collectionneurs amateurs non seulement du Québec mais de l'Ontario et des États-Unis. Les mordus de la voiture ancienne auront donc de quoi satisfaire amplement leur curiosité.

Philippe Clément, de Beloeil n'en finissait plus de minoucher sa Ford 1919 T Runadaut atten-

dant dans les jardins floraux (plaine des jeux) de l'île Notre-Dame, juste à côté du Palais de la civilisation. Un des rares exemplaires à un siège encore en bon état de marche. D'ailleurs, pour convaincre les curieux, il en parlait à son aise et s'exécutait fièrement en lançant le moteur qui ronronnait «comme un moine». Aucun doute, la vieille a encore du cœur au ventre. Et avec la grande majorité des pièces d'origine.

«Je l'ai depuis 25 ans. J'en ai re-

fusé 35 000 \$, avouait-il le plus simplement du monde. Je ne la garde pas pour la vendre mais pour le plaisir de l'avoir, la fierté de la posséder et de pouvoir me promener dedans, ajoutait-il à un couple de jeunes flâneurs intéressés. Je la garde aussi pour ma fille qui tient à se marier avec.»

Des données

Même d'autres collectionneurs amateurs intrigués s'informaient des données techniques de cette voiture décapotable toute de noir habillée et capable de rouler à du 30 km/heure. Que de chemin parcouru en 73 ans par l'industrie automobile!

Un peu plus loin Roger Katch, un Montréalais vivant au centre-ville montre sa Morgan sport 1967/44 1600 Roadster, parée de chrome, de cuir et de bois.

Ce constructeur britannique, de père en fils et qui date de 1909,

existe encore sur le marché et n'en fabrique que 300 par année avec une liste d'attente de huit ans. Comme le faisait remarquer Roger Kadch, c'est le seul fabricant de voitures inscrit au livre des Records Guinness. Depuis 1936, il construit toujours le même modèle.

Entièrement faite à la main, la voiture est dotée d'un châssis en bois de frêne. Neuve, elle valait 45 000 \$ en 1967.

En 1962, c'est un modèle du même genre qui a remporté les 24 heures du Mans, en France.

«Elle a été refaite de A à Z il y a trois ans, explique son propriétaire, qui la bichonne comme un enfant. Elle roule comme une horloge. C'est plutôt un jouet qu'une voiture de promenade qui est conservée dans une garage chauffé.» Evidemment, elle ne sort jamais l'hiver.



Philippe Clément, de Beloeil, est particulièrement fier d'expliquer à ces jeunes curieux, les caractéristiques de sa Ford 1919 qui a conservé la très grande majorité de ses composantes originales.

Refroidisseur d'eau avec cache-bouteille intégré. Disponible en 6 couleurs. En primeur chez votre marchand

VAPOREL

pour le centre vaporel le plus près, signaler sans frais: 1-800-361-4987

LA PRESSE VOUS PROPOSE CETTE SEMAINE



UN ABONNÉ
EST
KATIA
GAGNON



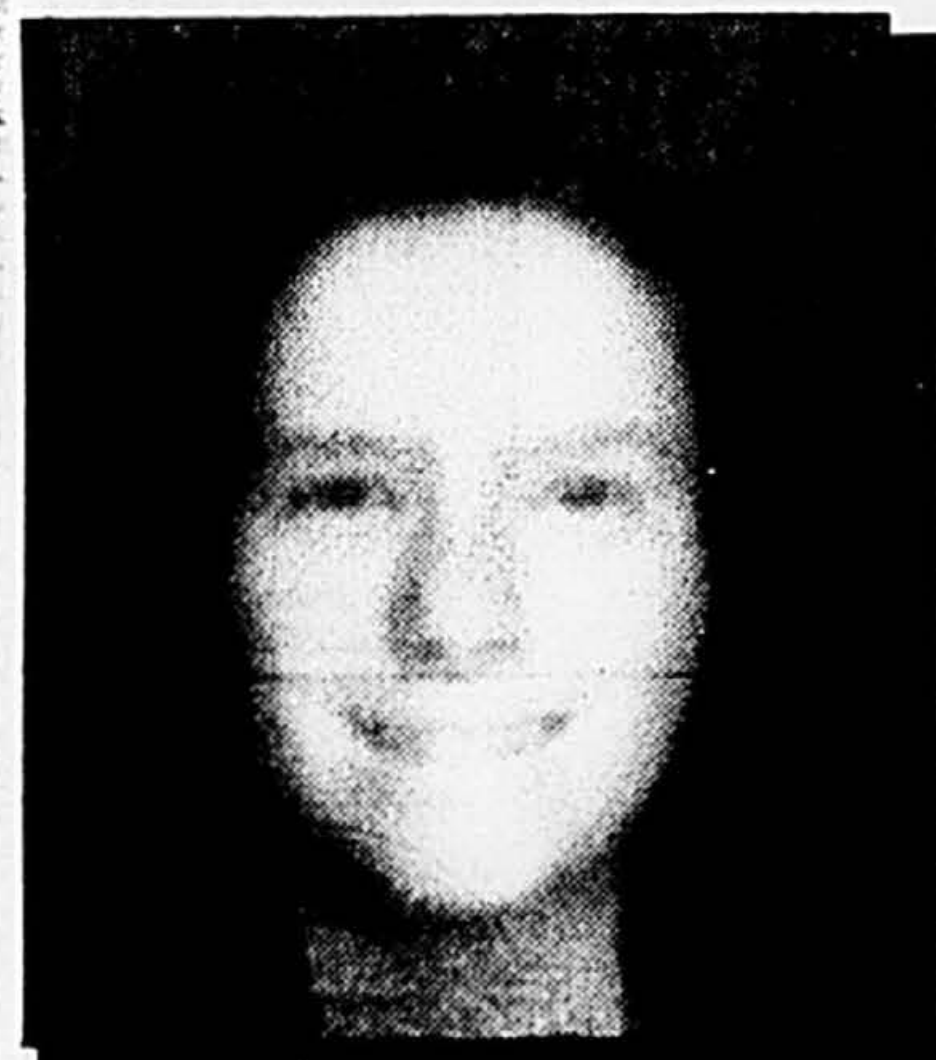
METRE LA MAIN À LA PÂTE... (FAIRE SES PÂTES PEUT ÊTRE AMUSANT... ET ÉCONOMIQUE!)

Nos 5 meilleurs

La Presse

L'équipe des porteurs de La Presse, c'est le lien direct avec nos abonnés. Nous tenons à rendre hommage à ces partenaires de premier ordre et à souligner leurs efforts constants pour bien servir nos abonnés.

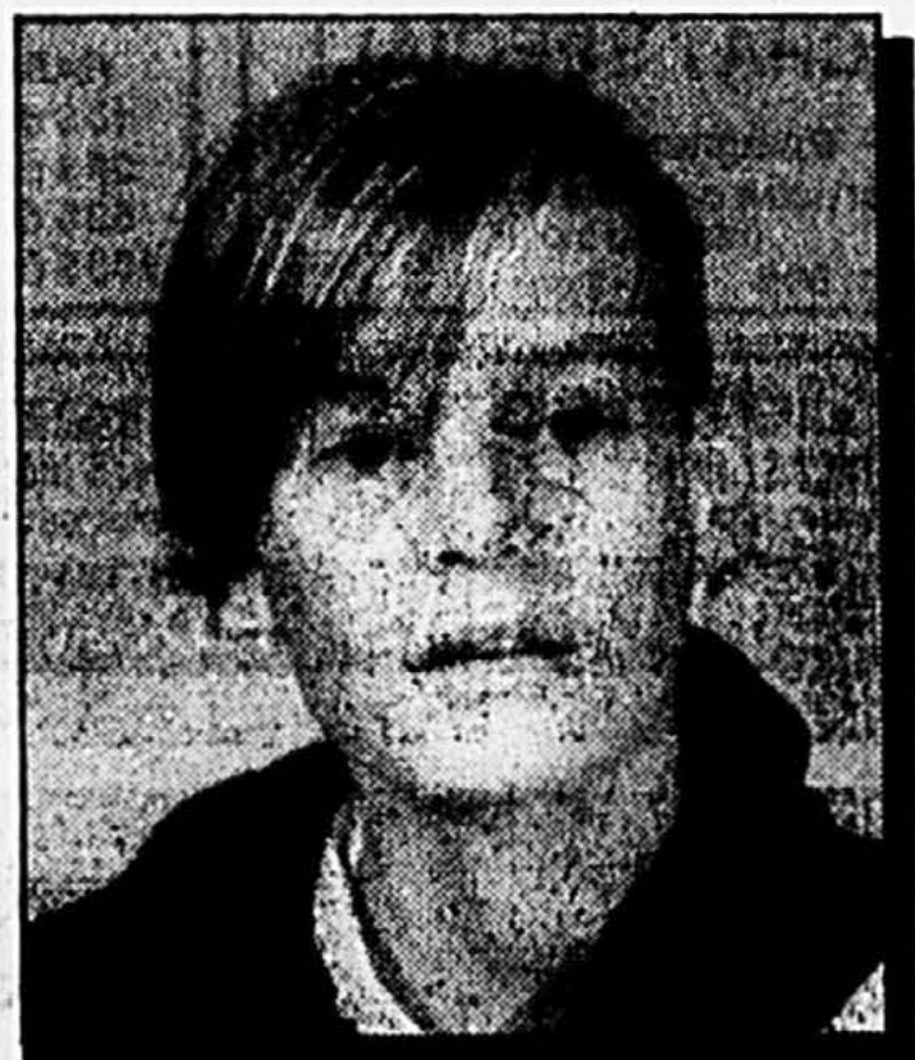
Cette semaine encore, nous vous présentons cinq jeunes dont le travail remarquable mérite une mention particulière.



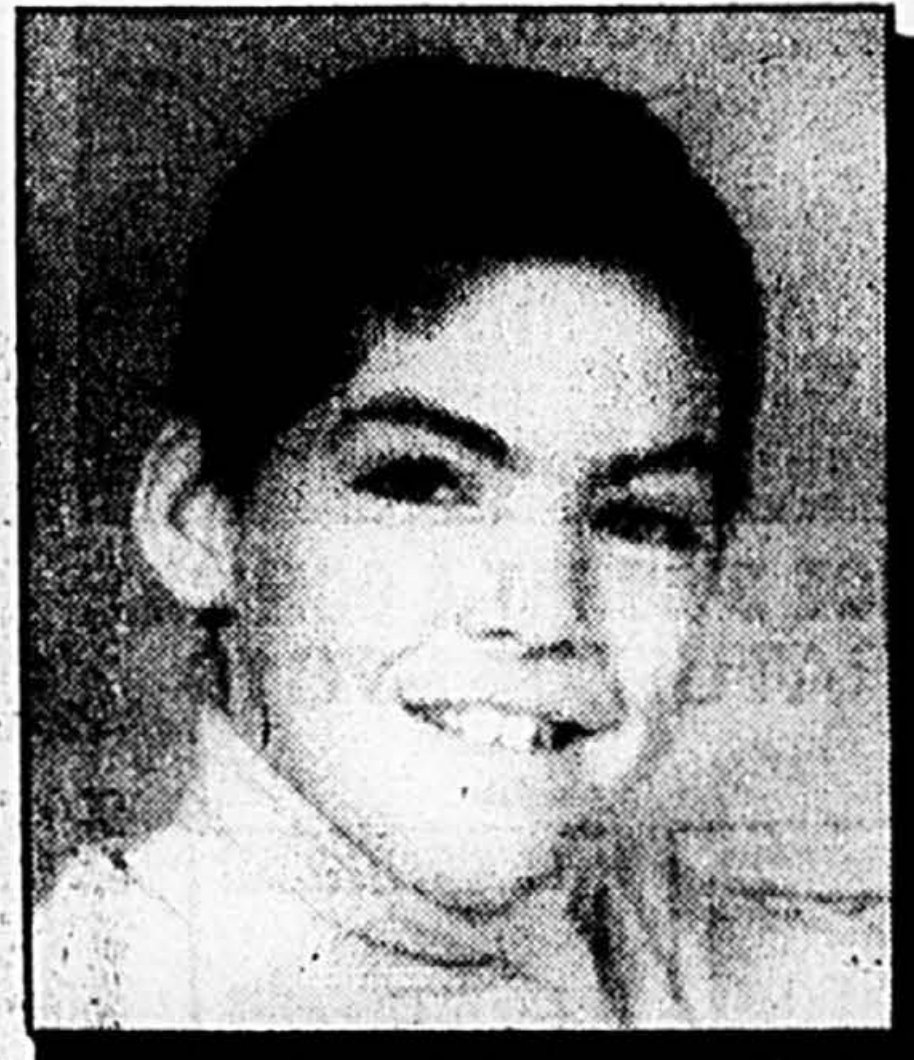
CHANTAL RODRIGUE BOUCHERVILLE
Polyvalente Mortagne



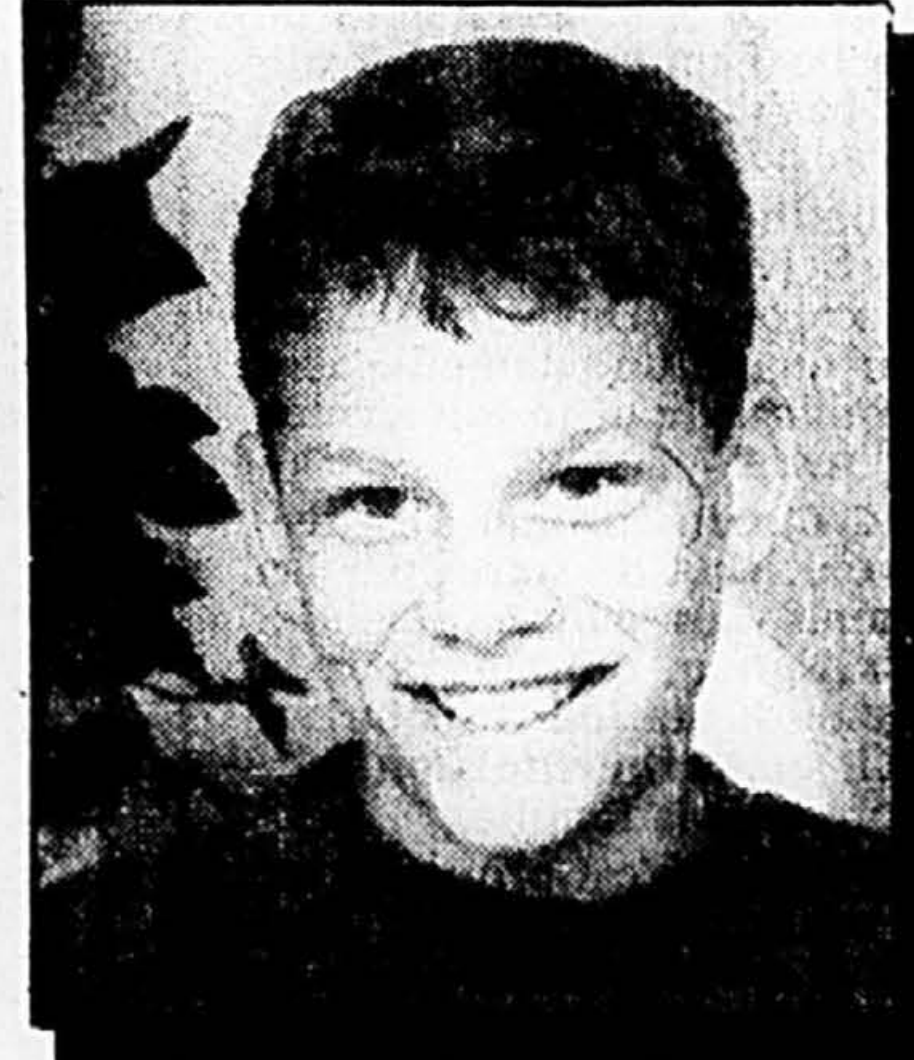
CAROLE DE VLERSHAUER
ÎLE BIZARD
École Saint-Thomas



MARC-ANDRÉ SIMARD
MONTREAL-NORD
École Le Carignan



CHRISTIAN LÉTOURNEAU
SAINT-RÉMI
École Pierre-Bédard



JONATHAN FORTIN
NAPIERVILLE
Académie Daigneault

Les jeunes choisis comme porteurs d'élite de la semaine recevront un certificat d'honneur, un dictionnaire Micro-Robert Plus, quatre invitations gratuites à visiter la Tour olympique et un coton ouaté avec le dessin du Stade et de la Tour.

DICOROBERT



Parc olympique



Joignez-vous à l'équipe des porteurs de La Presse au 285-6911



Elisa Kassab, du Laboratoire de l'Estrée, une firme conseil en résistance du béton, et Denis Bérubé, de Transports Québec, étudient les plans du pont qui s'est effondré sur l'autoroute 20, à la hauteur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

PHOTO PHILIPPE BOSSE, La Presse

La chute du pont perturbe la 20

RAYMOND GERVAIS

Les vacances de la construction ont mal débuté hier pour des milliers d'automobilistes qui se sont vus pris dans un immense bouchon de circulation sur l'autoroute 20 à la hauteur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à une quinzaine de kilomètres de Drummondville.

L'effondrement jeudi soir d'une partie d'un pont en démolition qui enjambe la rivière Nicolet et dans lequel un ouvrier a perdu la vie tandis qu'un autre a été blessé, est responsable de cet encombrement monstre.

Hier après-midi, la file des voitures attendant de traverser la rivière sur l'autre pont en contresens s'échelonnait sur près de 10 km.

Habituellement très achalandée le vendredi, l'autoroute 20 est devenue hier un immense terrain de stationnement pour les vacanciers se dirigeant vers l'est. Ils devaient attendre plus d'une heure pour traverser le pont en contresens sur l'autoroute.

Une voie de déviation contournant Notre-Dame-du-Bon-Conseil a été établie par la Sûreté du Québec, mais le détour a fait perdre plus de deux heures aux automobilistes.

Transports Québec recommande aux automobilistes d'éviter l'autoroute 20 en direction de Québec au cours du week-end et d'emprunter l'autoroute 40 sur la Rive-Nord.

L'ouvrier de la construction qui a perdu la vie a été identifié comme étant M. Laurent Nadeau, âgé de 60 ans. Il était co-propriétaire de la compagnie Excavation Silva et Nadeau, dont les services en démolition avaient été retenus par l'entrepreneur qui a décroché le contrat de réfection du pont, la compagnie de Construction et Pavage Continental.

Selon le ministère des Transports, l'accident mortel est survenu vers les 19 h 30 au moment où une pelle mécanique, munie d'un marteau piqueur, s'attaquait à la structure. La victime se tenait alors tout près de l'appareil lorsque la dalle a cédé entraînant hommes et machinerie dans sa chute.

L'opérateur de la pelle mécanique a eu plus de chance et s'en est tiré avec des blessures légères aux jambes, tandis que son patron a été écrasé par le poids de la dalle.

Ce pont était fermé à toute circulation depuis le 7 juillet dernier et les voitures sont actuellement détournées sur l'autre pont en direction ouest.

Le ministère des Transports tient à préciser aux automobilistes que ce deuxième pont est parfaitement sécuritaire et qu'aucuns travaux n'y sont prévus.

La Commission de la santé et de la sécurité au travail a ordonné l'arrêt des travaux d'ici la conclusion de son enquête sur la tragédie.

Parallèlement à la CSST, Transports Québec a institué sa propre enquête.

Donnez généreusement à
**LA FONDATION
CANADIENNE DU REIN.**

Un Montréalais est nommé tuteur de l'hôpital de l'Université Laval

Presse Canadienne
QUEBEC

Claude Desjardins, depuis 11 ans directeur général de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, de Montréal, a été nommé hier par le ministre de la Santé tuteur permanent du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), à Sainte-Foy.

M. Desjardins a été nommé en remplacement du sous-ministre au Recouvrement de la Santé, Reynald Gagnon, désigné en début de semaine tuteur provisoire.

Le ministre, M. Marc-Yvan Côté, avait annoncé mardi la mise en tutelle pour 120 jours du CHUL, qui supporte un déficit accumulé de plus de 18 millions \$.

La tutelle suivait la démission

du directeur général Jacques Brunet.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités ?
Prêt commercial seulement
Confidentiel.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488



JOAN & DAVID

vente

30% à 50%
de réduction
sur marchandise sélectionnée

OGILVY
1307 OUEST, RUE SAINT-CATHERINE, MONTREAL, QUEBEC

CHEVROLET CAVALIER

**LA PLUS
POPULAIRE
AU PAYS
DEPUIS DEUX ANS!**

**LA MOINS
CHÈRE
AVEC FREINS
ANTIBLOCAGE!**



Berline Chevrolet Cavalier VL

Coupé Cavalier RS

Facile de comprendre pourquoi: la Cavalier 1992 affiche un rapport qualité/prix tout simplement incroyable! Moteur 2,2 L à injection multipoint, verrouillage automatique des portes, système d'échappement en acier inoxydable, GARANTIE GM TOTALE^{mc} de 3 ans/60 000 km sans franchise^{***}. Et ce n'est pas tout: voici une offre qu'il vous sera bien difficile de refuser...

**POUR
UN TEMPS
LIMITÉ**

1250\$^{DE REMISE*}

SUR LES CAVALIER VL ou RS

PLUS

**CLIMATISEUR
GRATUIT**

OU

**BOÎTE
AUTOMATIQUE
GRATUITE**

Félicitations aux étudiants!

**REMISE
ADDITIONNELLE DE**

750\$^{}**

**POUR LES NOUVEAUX
DIPLOMES ADMISSIBLES.
RENSEIGNEZ-VOUS!**

Chez Chevrolet, on croit fermement que la sécurité ne doit pas être un privilège. C'est pourquoi toutes les Cavalier possèdent des freins antiblocage en équipement standard. Vous conservez la parfaite maîtrise du véhicule en cas de freinage brusque, même sur revêtement glissant. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur les offres spécifiques à la Cavalier Z24.

FAITES L'ESSAI D'UNE CAVALIER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHEVROLET • GEO • Oldsmobile

La TPS est incluse dans les remises. Crédit offert par GMAC. Offre valable pour un temps limité commençant le 19 juin 1992 et jusqu'à l'épuisement des stocks. * Cette offre ne s'applique qu'à la livraison à l'usage de voitures neuves ou de démonstration. ** Accessible à quiconque peut prouver qu'il ou elle a reçu ou recevra un diplôme d'un établissement reconnu pendant la période du 1^{er} septembre 1989 au 31 août 1992, ou qu'il ou elle est actuellement étudiant(e) du dernier cycle à plein temps dans un établissement reconnu. Consultez le concessionnaire pour tous les détails. *** Garantie limitée de 3 ans ou 60 000 km selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Demandez les détails à votre concessionnaire.

L'Occident durcit son attitude à l'égard de la Serbie

La CSCE prend en main la sécurité de l'Europe

d'après Reuter
HELSINKI

Le sommet de la CSCE a décidé hier à Helsinki de renforcer ses moyens d'assurer la sécurité de l'Europe de l'après-guerre froide, tandis que les pays occidentaux ont décidé d'une action militaire pour faire respecter les sanctions de l'ONU contre la Serbie.

Au terme de ce sommet de deux jours, 51 chefs d'États et de gouvernement de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont approuvé un document intitulé *Les défis du Changement*, qui permet désormais à la CSCE d'organiser elle-même des opérations de maintien de la paix.

Ils ont aussi décidé la nomination d'un haut commissaire aux minorités, chargé de surveiller le respect des droits de ces dernières et d'alerter la CSCE en cas de risque de conflits. «La Russie reconnaît les dangers du nationalisme agressif qui

remplace aujourd'hui la confrontation idéologique du passé», a déclaré le président russe Boris Eltsine, qui a proposé la création d'une «force d'action rapide européenne».

«Une telle maladie peut tourner en épidémie incontrôlée et gagner rapidement des peuples et des États entiers», a-t-il ajouté.

Dans une déclaration séparée, les dirigeants de la CSCE ont imputé à la Serbie la responsabilité des violences et des combats en Yougoslavie, qui ont fait au moins 14 000 morts depuis l'année dernière. «Si la CSCE a été l'artisan de la promotion des changements, elle doit désormais s'adapter pour s'efforcer de les gérer», déclarent ses dirigeants dans le document final. «Nous avons devant nous de nouveaux défis et de nouvelles possibilités, mais aussi de graves difficul-

tes et des déceptions», ajoutent-ils en faisant allusion aux conflits en Yougoslavie, au Haut Karabakh et en d'autres points de l'Europe ex-communiste.

Lors du sommet de Paris en 1990, la CSCE avait officiellement mis fin à la guerre froide en adoptant une Charte régissant les relations entre ses États membres, qui n'étaient que 34 à l'époque. Dès le premier jour du sommet d'Helsinki, le conflit yougoslave a été au centre des préoccupations.

Pour la première fois, l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale ont décidé hier, lors de réunions séparées, d'une action navale et aérienne militaire «coordonnée» en mer Adriatique pour faire respecter les sanctions des Nations unies contre la Serbie. Les ministres des Affaires étrangères des neuf pays de l'UEO (Allemagne, France, Espagne,

Grande-Bretagne, Portugal et Belgique, Luxembourg et Pays-Bas) ont décidé d'envoyer cinq à six navires, quatre avions de patrouille maritime et des hélicoptères.

L'OTAN et l'UEO ont souligné que cette «action coordonnée» s'inscrivait dans le cadre des résolutions 713 et 757 du Conseil de sécurité des Nations unies. Si plusieurs pays européens se sont engagés à fournir des navires, le président George Bush a déclaré qu'il n'avait pas encore pris la décision d'envoyer des bâtiments américains. L'UEO a par ailleurs chargé un groupe d'experts d'étudier les moyens d'ouvrir des «corridors humanitaires» pour faire parvenir vivres et médicaments aux populations de Sarajevo et du reste de la Bosnie-Herzégovine, victimes des combats.

terrestre devrait faire l'objet d'une résolution préalable du Conseil de sécurité de l'ONU, ont déclaré les ministres de l'UEO. «Il n'est pas dans l'état d'esprit d'engager des troupes pour le combat sur le terrain, en revanche, on est dans les dispositions d'esprit d'envoyer des troupes pour assurer la protection des secours humanitaires», a déclaré le président François Mitterrand.

Au deuxième jour du sommet, 29 pays ont signé un accord de réduction de leurs effectifs militaires stationnés en Europe. Cet accord prolonge le traité FCE sur la réduction des armes conventionnelles signé lors du sommet de Paris par les 16 pays de l'OTAN, l'Union soviétique et six pays du Pacte de Varsovie. Ce dernier a disparu depuis lors, tout comme l'URSS. Sept des neuf républicains de la Communauté des États indépendants ont signé l'accord en attendant que la Biélorussie et l'Arménie, qui n'ont pas encore ratifié le traité FCE, puissent le faire.



Le premier ministre désigné de Yougoslavie, le serbo-américain Milan Panic, a reçu hier à Helsinki un accueil plutôt tiède des représentants des autres pays d'Europe et des États-Unis.

PHOTO Agence France-Press

Le premier ministre désigné de Yougoslavie froidement accueilli

d'après AFP
BELGRADE

L'offensive de charme des nouveaux dirigeants yougoslaves s'est heurtée à la ferme détermination de la communauté internationale à exercer de nouvelles pressions sur la Serbie pour faire cesser le drame de la Bosnie-Herzégovine, où les combats se poursuivaient hier.

M. Milan Panic, premier ministre pressenti de la nouvelle Yougoslavie, dont la délégation a été suspendue pour trois mois de la CSCE, qui venait exposer ses vues sur le rétablissement de la paix en Bosnie-Herzégovine, a été fraîchement accueilli hier à Helsinki par le secrétaire d'État américain James Baker qui a exigé «des actes et non des paroles».

Le secrétaire d'État américain a clairement fait savoir que la Serbie et le Monténégro ne devaient pas s'opposer à la fourniture de l'aide humanitaire à la Bosnie-Herzégovine, y cesser leur intervention et en respecter l'intégrité

territoriale, désarmer les forces serbes et mettre fin aux expulsions visant à modifier la composition ethnique de la région.

De son côté, M. Panic, un homme d'affaires naturalisé américain d'origine serbe, a déclaré au cours d'une conférence de presse, qu'il «faut arrêter les massacres» et cherché à affirmer son autorité face au président serbe Slobodan Milosevic, considéré comme le principal responsable de la guerre. «Que Dieu aide Milosevic s'il se met en travers de mon chemin», a-t-il dit. M. Panic a également rencontré à Helsinki le président croate Franjo Tudjman, auquel, selon l'agence Tanjug, il a réclamé la réouverture des axes de communication entre Belgrade et Zagreb.

Le président croate a estimé que «beaucoup de choses doivent être faites avant cela, avant tout arrêter l'agression et retirer l'armée yougoslave de Croatie et Bosnie-Herzégovine». Sans mettre en cause la sincérité du futur premier ministre yougoslave, le président croate a souligné que «tout

ne dépend pas de sa bonne volonté».

Jeudi, le nouveau président yougoslave Dobrica Cosic avait dans un message à la CSCE inscrit à l'actif de son «influence positive sur les Serbes de Bosnie» la remise à la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) de l'aéroport de Sarajevo par les forces serbes et le retrait de leur artillerie à la distance réclamée.

Le cessez-le-feu n'est cependant pas respecté à Sarajevo. Deux personnes ont été tuées et huit autres blessées hier par des tirs de tireurs embusqués et d'auto-mitrailleuse anti-aérienne contre des autobus circulant sur la principale artère de Sarajevo reliant la vieille ville aux nouveaux quartiers de l'ouest, a indiqué l'agence bosniaque BH Press. Au total, six autobus ont été criblés de balles dans la matinée par des tirs venant des positions serbes à Vraca et Grbavica. Quatre autres personnes ont été tuées par des tireurs isolés dans le quartier de Dobrinja, proche de l'aéroport, selon la même source.

Noriega condamné à 40 ans de prison

Reuter
MIAMI

L'ancien homme fort du Panama, Manuel Noriega, a été condamné hier à 40 ans de prison par la justice américaine pour trafic de drogue.

Avant d'entendre la sentence, Manuel Noriega avait dit, dans un discours de près de trois heures au tribunal qui l'a jugé à Miami qu'il était la victime innocente d'un procès politique.

Le ministère public avait requis une peine pouvant aller jusqu'à 120 ans de prison contre Noriega, 54 ans, accusé d'avoir permis au cartel colombien de la drogue de Medellín de se servir du Panama pour introduire de la cocaïne aux États-Unis.

Le juge William Hoever, qui a prononcé la sentence, n'a pas dit au bout de combien de temps Manuel Noriega pourrait être libéré sur parole.

Mais un des avocats de l'ancien homme fort du Panama, Me Jon May, a déclaré qu'il ne pourrait probablement pas envisager une libération sur parole avant d'avoir purgé 24 ans de prison. Il sera alors âgé de 84 ans.

Manuel Noriega avait été amené aux États-Unis après avoir été capturé lors de l'invasion du Panama par les Américains en décembre 1989. Son procès pour trafic de drogue et extorsion de fonds a duré sept mois.

Il avait été reconnu coupable le 9 avril de huit crimes liés au trafic de drogue, après audition de 78 témoins et compilation de milliers de pages de documents.

Le Panama n'est pas une colonie

L'audience d'hier devait être consacrée à la lecture de la sentence. Mais Noriega, sanglé dans un uniforme à épaulettes dorées, a parlé pendant près de trois heures en espagnol.

Il a notamment accusé les administrations Reagan et Bush de s'en être pris à lui pour avoir refusé de laisser les États-Unis se servir du Panama.

«Comme ils ont été incapables de me tuer hier (lors de l'invasion du Panama), ils m'ont amené ici aujourd'hui pour que vous leur fassiez la faveur de faire de moi un mort-vivant», a-t-il déclaré au juge Hoever.

«Ma condamnation a été orchestrée par ceux qui avaient peur de moi, des hommes qui ont cherché à me discréditer par des accusations ou à me tuer pendant l'invasion», a-t-il dit.

«Le Panama n'est pas une colonie des États-Unis. Il ne l'a jamais été et ne le sera jamais. Il ne sera jamais une étoile sur le glorieux drapeau des États-Unis», a-t-il ajouté.

Il a déclaré qu'il avait été un «gardien zélé» des traités aux termes desquels les États-Unis doivent restituer le contrôle du canal de Panama au Panama d'ici l'an 2000.

Il a également affirmé qu'il avait refusé en 1986 d'utiliser des forces panaméennes pour une provocation qui aurait servi de prétexte à une intervention américaine au Nicaragua.

«J'ai dit 'non', je ne permettrai pas que l'on porte atteinte à mes troupes ou à mes voisins. J'ai dit non, non, non. Aujourd'hui, j'en subis les conséquences», a poursuivi Noriega, qui a accusé l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale du président Ronald Reagan, l'amiral William Poindexter, de l'avoir alors menacé.

Dieu, Socrate et Christophe Colomb

Il a aussi déclaré qu'il avait empêché un complot visant à utiliser des médecins panaméens pour tuer le chah d'Iran quand il était en exil au Panama.

Il a évoqué des différends avec les États-Unis à propos de bases militaires au Panama et énuméré ce qu'il a présenté comme des opérations clandestines américaines en Amérique centrale.

Pendant son discours décousu, il a invoqué fréquemment Dieu, Socrate, Christophe Colomb, les conquistadors espagnols et les racines de l'indépendance panaméenne.

«Je voudrais louer le Dieu de l'Univers. Il est le plus juste des juges. Il a permis que je sois ici aujourd'hui, en ces circonstances», a-t-il notamment dit.

Il a à peine effleuré la question du trafic de drogue et les accusations selon lesquelles il a permis que son pays soit une plaque tournante pour les activités du Cartel de Medellín et le blanchiment de l'argent de la drogue.

Manuel Noriega doit encore avoir affaire à la justice américaine pour trois inculpations de blanchiment d'argent et de trafic de marijuana, à Tampa, en Floride.

À Panama, aussitôt la sentence connue, des automobilistes ont accueilli par concert d'avertisseurs l'annonce de la condamnation de l'ancien homme fort.



Hanna Suchocka

Pologne: gouvernement de réconciliation nationale

d'après AFP
VARSOVIE

Le nouveau premier ministre polonais, Mme Hanna Suchocka, s'est prononcée hier en faveur de la «réconciliation nationale», de l'instauration en Pologne d'un «État fort» et, sur le plan économique, de la «privatisation des entreprises publiques» pour accélérer la marche du pays vers l'économie libérale.

Dans l'exposé de son programme devant la Diète, Mme Suchocka a indiqué que son gouvernement «ne sera pas un gouvernement de confrontation» mais de «coopération avec le parlement et la présidence de la République». Elle faisait allusion à la guerre ouverte qui a récemment opposé le président Lech Walesa et l'ancien premier ministre Jan Olszewski en raison de la publication par celui-ci des dossiers de personnes accusées d'avoir collaboré avec l'ancienne police politique polonaise (SB). Depuis, cette question épineuse divise profondément les Polonais.

«L'État en Pologne peut être fort et le sera pour mettre fin aux luttes et querelles politiques», a-t-elle ajouté en promettant de «réduire» les attributions du ministère de l'Intérieur qui, selon elle, «doit servir uniquement l'État» et non pas les partis politiques. Dans la gestion économique du

pays, le premier ministre veut accélérer les «privatisations» des entreprises publiques mais aussi accorder un «droit de regard» aux ouvriers sur leur marche.

Mme Suchocka, qui est affiliée à l'Union Démocratique et d'autre part soumise à l'approbation de la Diète un gouvernement équilibré entre l'aile gauche et l'aile droite de sa coalition — sept partis issus de Solidarité — qui répartis équitablement les ministères entre les trois principales formations de cette coalition.

L'UD se voit confier quatre ministères (Finances, Défense, Travail et chef du cabinet du premier ministre), le Parti Chrétien National cinq (un vice-premier ministre chargé de la coordination économique au sein du gouvernement, la Planification, la Justice, l'Éducation nationale et les Transports) et le Congrès Libéral quatre (Privatisations, Télécommunications, Coopération économique avec l'étranger, contacts avec la CEE).

Les ministères de la Défense et de l'Intérieur ont été attribués, à la demande du président, à des personnalités qui lui sont dévouées. Les Affaires étrangères sont entre les mains de l'immuable Krzysztof Skubiszewski, chef de la diplomatie polonaise depuis la venue au pouvoir de Solidarité, en 1989.

La presse américaine approuve le choix de Gore

d'après Reuter et AFP
NEW YORK

La presse américaine dans son ensemble a salué hier le choix du sénateur Albert Gore comme colistier du probable candidat démocrate aux présidentielles Bill Clinton. De New York à Los Angeles en passant par Washington, les éditorialistes estiment qu'en optant pour le sénateur du Tennessee, le gouverneur de l'Arkansas a fait le bon choix.

«De par son expérience et son caractère, Gore est capable de devenir président des États-Unis, un jugement qui ne s'applique pas à tous les candidats à ce poste. Son choix est un atout pour le pays», écrit le *Boston Globe*. Pour le *New York Times*, «le sénateur Gore apporte également de la sincérité au ticket démocrate».

Le *Washington Post* note que le ticket démocrate est jeune «mais ce ne sont pas des hommes sans expérience. Dans de nombreux

domaines, du contrôle des armements aux menaces pour l'environnement, les lettres de créances du sénateur Gore renforceront le ticket.» Même son de cloche pour le *Los Angeles Times* qui écrit: «Gore jouit de la grande confiance de tous ceux qui ont travaillé avec lui. En cela, il est plus proche du modèle de ce qu'un candidat à la vice-présidence doit être que d'autres auxquels nous pouvons penser».

Par ailleurs, le ticket démocrate Bill Clinton-Al Gore, qui sera officiellement nommé par la convention de New York la semaine prochaine, a lancé sa campagne hier en se présentant comme une véritable «équipe» au service du changement.

Affirmant qu'il admirait beaucoup M. Gore, M. Clinton a parlé d'«alchimie personnelle» entre les deux candidats. «J'espère que le sénateur Gore jouera un rôle fort dans une administration Clinton», a-t-il dit.

Pretoria veut reprendre l'initiative de la négociation

d'après Reuter
JOHANNESBURG

Le gouvernement sud-africain a déclaré hier vouloir reprendre l'initiative pour faire sortir de l'impasse des pourparlers sur l'avenir démocratique du pays. Mais les autorités de Pretoria ont ajouté qu'elles ne se laisseraient pas forcer la main par les mouvements anti-apartheid qui ont lancé une vague de manifestations de masse et prévoient une grève générale le mois prochain.

«Il est de la responsabilité du gouvernement de prendre l'initiative pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons», a déclaré le vice-ministre du Développement constitutionnel Tertius Delpont lors d'un congrès des jeunes du Parti national, au pouvoir, à Stellenbosch dans la province du Cap.

Le gouvernement avait auparavant affirmé que la crise ne pouvait être résolue que si le Congrès national africain (ANC) et ses alliés cessaient de rechercher la «confrontation politique» et se décidaient à s'asseoir de nouveau à la table des négociations. Nelson Mandela s'est retiré des pourparlers visant à l'élaboration d'une constitution multiraciale pour protester contre l'attitude du gouvernement qu'il accuse d'être impliqué dans le massacre de 45 Noirs à Boipatong au mois de juin.

Jeudi, le président de l'ANC a rejeté un appel de Frederik de Klerk à la reprise des discussions, en reprochant au chef de l'État de n'avoir pas agi pour mettre fin à la violence dans les cités noires.

Par ailleurs, le Congrès national africain a appelé hier les banques européennes à ne pas participer à l'émission d'emprunts au profit du régime de Pretoria ou des entreprises publiques sud-africaines. Dans un communiqué publié à Johannesburg, l'ANC affirme que deux entreprises publiques, sans préciser lesquelles il s'agit, s'apprentent à émettre des titres sur le marché monétaire européen.

Il s'agirait là de la part des banques européennes impliquées d'une «violation flagrante des sanctions financières» imposées par l'ONU et le Commonwealth contre Pretoria, et qui doivent normalement rester en vigueur jusqu'à la mise sur pied d'un gouvernement intérimaire.

Le Conseil de Sécurité doit se réunir mercredi à New York pour examiner la crise politique actuelle en Afrique du Sud, provoquée par le retrait de l'ANC des négociations constitutionnelles, le mois dernier, à la suite du massacre de 45 personnes à Boipatong, le 17 juin. Cette crise a empêché la formation d'un gouvernement intérimaire, qui, il y a quelques mois, semblait imminente.

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

Ouvert jusqu'à minuit

- 501 est, rue Mont-Royal, Mtl
- 1836 ouest, rue Ste-Catherine, Mtl
- 225, boul. Taschereau, Greenfield Park



379

de vraies **Vaubaines Vacances**

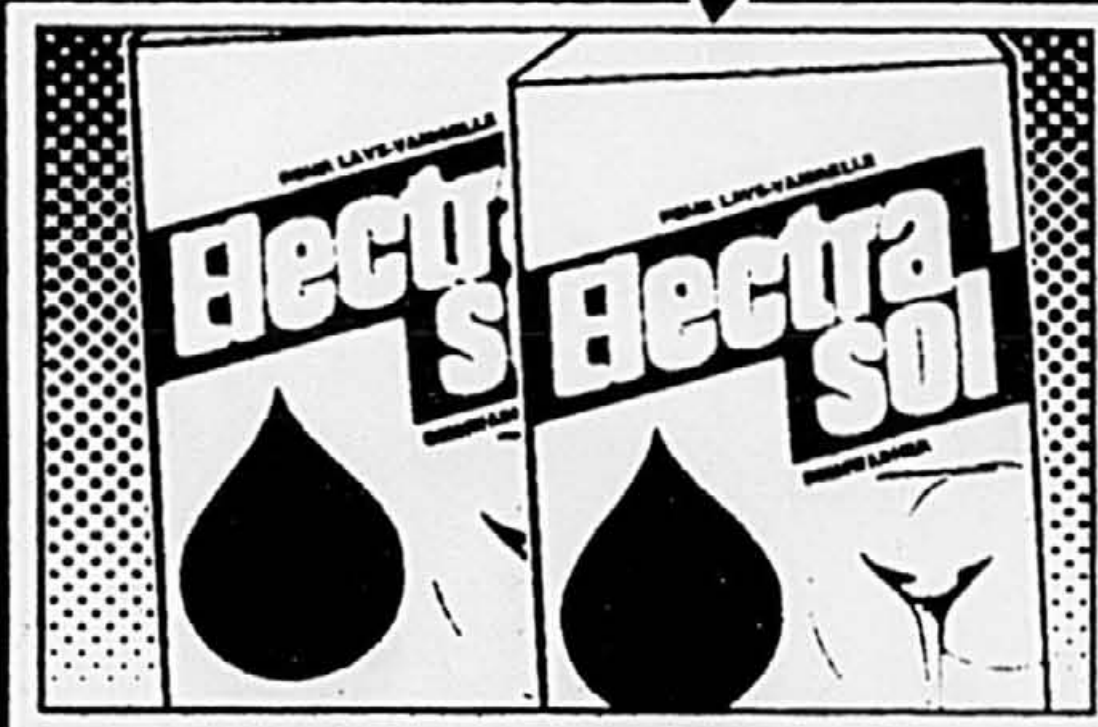
.59

BUDGET
Papier hygiénique blanc, 24 rouleaux



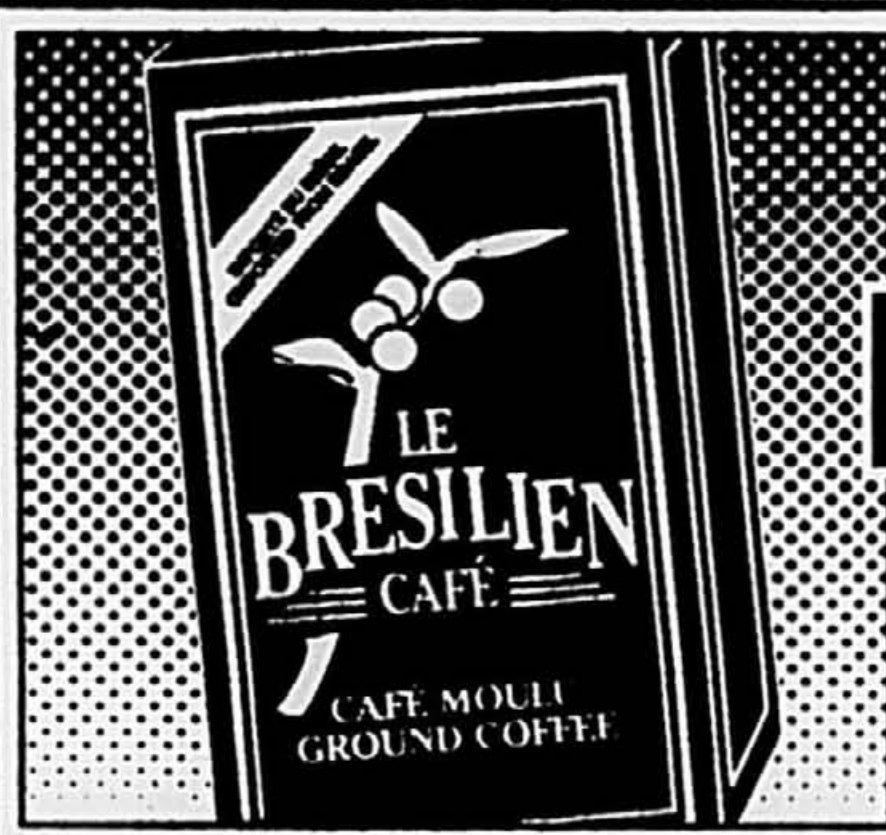
DULAC
Croustilles, 400 g

CRISTALLINE
Eau de source naturelle, 4 L



ELECTRASOL
Détergent en poudre pour lave-vaisselle 1,4 kg

199



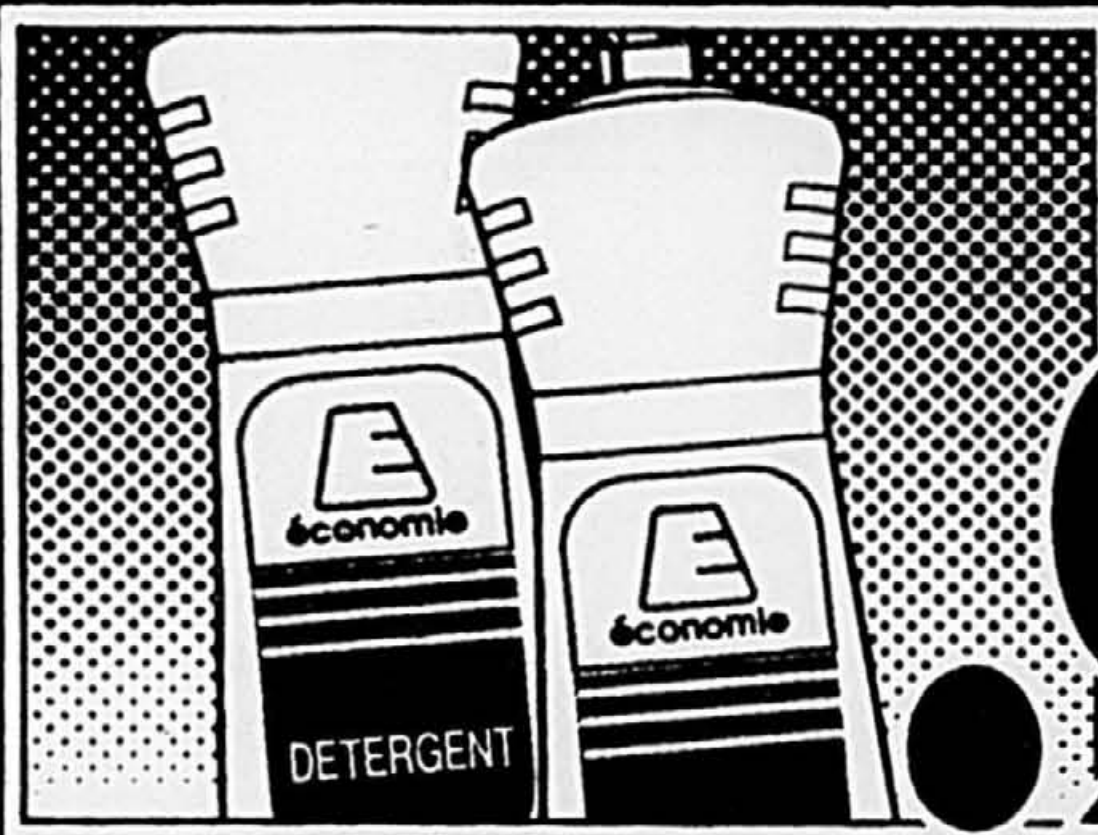
LE BRÉSILIEN
Café moulu 250 g

129



FRESH'N TASTY
Jus de fruits concentré fait avec de l'eau de source 1 L ou 3 x 250 ml

.99



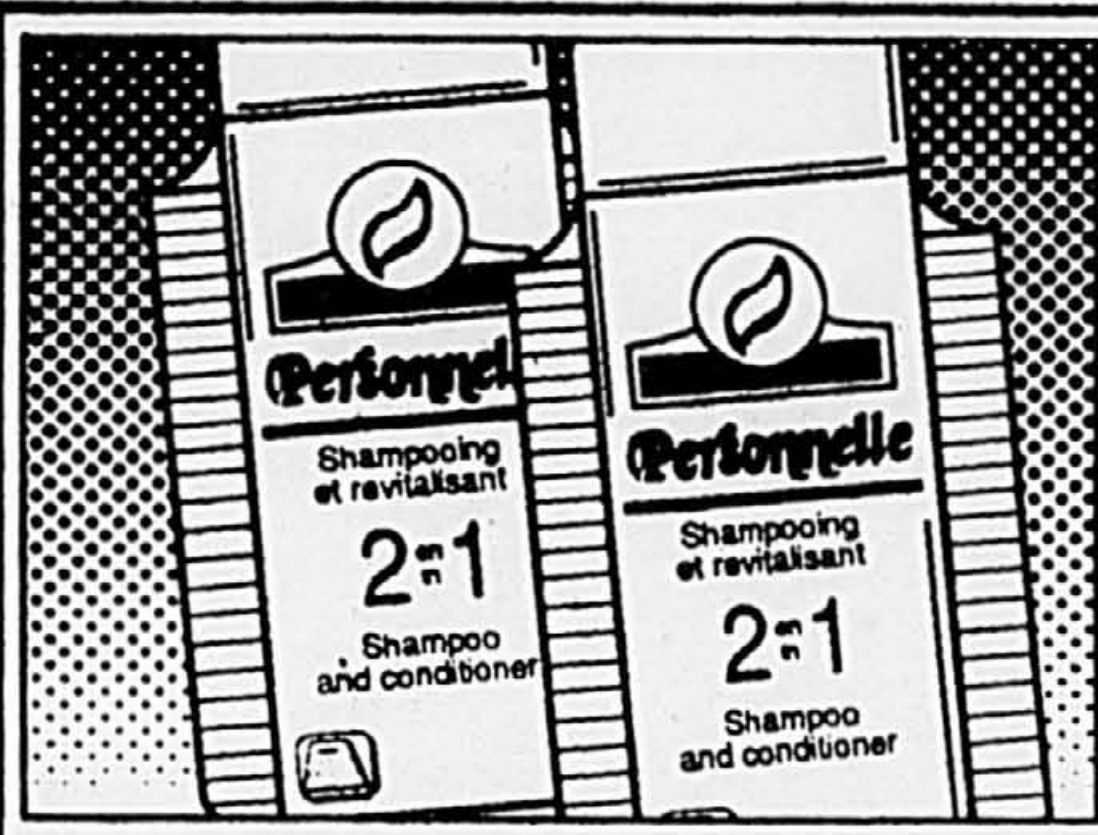
DÉTERGENT LIQUIDE POUR LA VAISSELLE ÉCONOMIE
1 L

.99



CALIFORNIA COOLER
Breuvage pétillant aux fruits 0,5% d'alcool 341 ml

129



SHAMPOING ET REVITALISANT 2 EN 1 PERSONNELLE
250 ml

149



VIDAL SASSOON ULTRA
Shampooing 250 ml

249



IRISH SPRING
Savon désodorisant 3 x 90 g ou 2 x 130 g ou PALMOLIVE Savon de beauté, 3 x 90 g

149

KONICA
Cassette vidéo 8 mm, 60 min
599

PLAYTEX
Tamppons 24
449

LE FORÊT NOIRE
Vin mousseux, 0,5% d'alcool, 750 ml
399

JOHNSON'S
Soie dentaire 183 M
199

JAVEX
Nettoie plus javellisant, 1,8 L
249



GILLETTE SENSOR
Cartouche de lames, 10

599

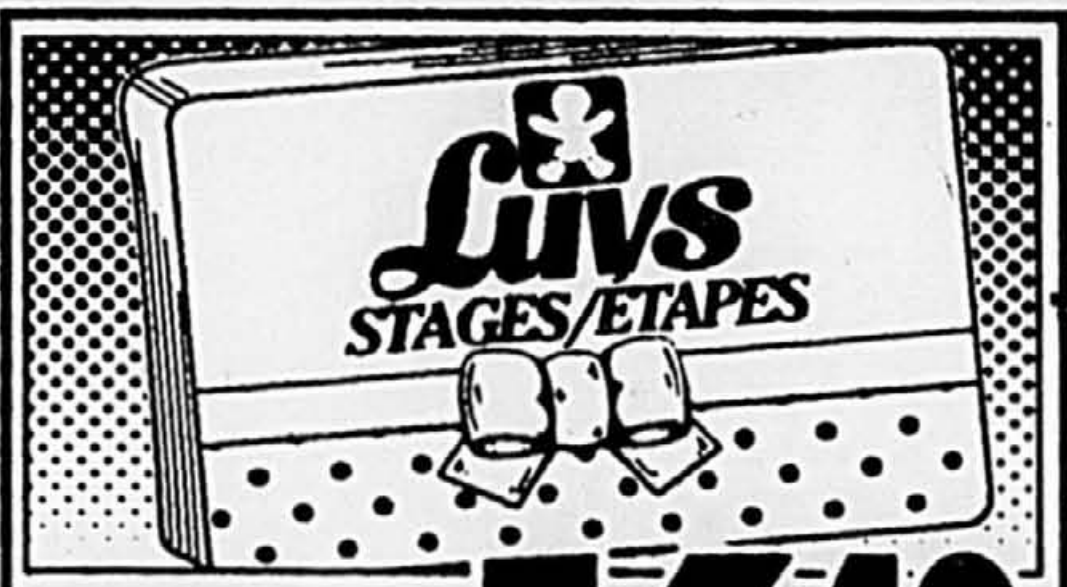


TROLLS DE LA FORÊT MAGIQUE

Figurines de 3 pouces 1/2

NON PAS... **999**

NON PAS... **1299**



PAMPERS JUMBO
Couches jetables 48, 54, 60, 64 ou LUVS 48, 64

1649

Obtenez un **RABAIS de 2\$** au Parc Safari à l'achat du produit vedette photo de la semaine.



MINI ALBUM DF
Collection Safari 4" x 6", 24 photos

.99

ÉCONOMISEZ 50¢

à l'achat de maxi-serviettes **STAYFREE** ou **SURE ET NATURELLE PRIMA**, 18, 22, 24, 25, 26, 32



299

Limite 1 coupon par client. Valable du 11 au 17 juillet 1992. Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon. Remboursement: H.A. Watts



Konica Super SR 100
24/135

299



FILM COULEUR, DÉVELOPPEMENT INCLUS PERSONNELLE DX 135, 100 ISO
24 poses

999

ÉCONOMISEZ 1\$

à l'achat d'acide acétylsalicylique **ASPIRIN**, 325 mg, 100 comprimés ou caplets



299

Limite 1 coupon par client. Valable du 11 au 17 juillet 1992. Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon. Remboursement: A.C. Nielsen

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends

Les produits de cette page sont limités à 3 par client.

Valable du 11 au 17 juillet 1992

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Pas de vente aux marchands.



Il y a deux ans à Oka, le caporal Lemay était abattu...

JEAN-PAUL HARBONNEAU

■ Vers 8 h 40, le 11 juillet 90, le tireur mohawk qui a abattu le caporal Marcel Lemay, de la Sûreté du Québec, a fait feu délibérément en sa direction dans le but d'arrêter la progression des membres du SWAT dans la pinède d'Oka. La mort du policier a été presque instantanée.

A voir les dizaines de trous de balles dans les arbres, les officiers des Forces armées canadiennes — les premiers à avoir eu accès à la scène du crime en bordure de la Côte Saint-Michel, le 1er septembre — croient que les autochtones embusqués dans le bois ont surtout tenté d'apeurer les policiers en tirant des rafales au-dessus de leur tête.

Jugeant sans doute la situation précaire, un franc-tireur a visé directement les policiers, atteignant le caporal Lemay à la poitrine. Les agents de la SQ ont immédiatement eu l'ordre de rebrousser chemin.

Les policiers s'étaient rendus à Oka à la demande du maire du village, Jean Ouellette, afin de démolir la barricade installée à l'entrée du Chemin du Mill, tout près du terrain de golf. Les Amérindiens avaient au préalable refusé de se plier à une injonction émise par la Cour supérieure.

Deux ans après ce raid manqué de la SQ, les mêmes questions reviennent. Si l'on en croit toutes les personnes interrogées — poli-

ciers, soldats et avocats — une chose est sûre: le groupe d'intervention de la SQ s'est enfoncé dans la pinède sans grande planification, croyant que les Warriors allaient se replier et s'enfuir des leur arrivée.

Sans stratégie

«Les policiers sont entrés sans aucune stratégie. Je suis convaincu que si les warriors avaient réellement visé les policiers, la Sûreté du Québec aurait été forcée de se créer un nouveau SWAT», a répété à maintes reprises un haut grade de l'Armée, au cours des deux dernières années.

Tous sont convaincus que l'inconnu qui a tiré le coup mortel a quitté rapidement Oka. Selon d'autres, ce crime ne pourra jamais être éclairci, même s'il arrivait qu'un délateur se «mette à table» un jour. Les enquêteurs de la police de la CUM et de la SQ ainsi que les procureurs de la Couronne affirment qu'il sera quasi impossible de reconstituer les faits exacts entourant la fusillade et, par la même occasion, obtenir les éléments de preuves nécessaires à la condamnation du coupable.

Après avoir visionné à plusieurs reprises les vidéocassettes tournées lors du raid, les avocats se demandent encore ce qui a incité la SQ à donner l'assaut après avoir défilé la barricade qui encombraient la montée Saint-Michel.

«Nous voyons clairement un officier de la SQ sur un bélier mécanique démanteler la barricade. Dès lors, la mission des policiers

était accomplie. Pourquoi, par la suite, avoir ordonné d'avancer à l'aveuglette dans la pinède, alors que tout le monde savait que les warriors étaient bien cachés dans les tranchées et dans les arbres. Le gouvernement aurait dû faire appel à l'Armée et non aux policiers qui n'ont pas la formation adéquate pour effectuer ce genre de boulot», se demandent les procureurs.

«On pourrait vous en dire encore plus. Attendez l'enquête du coroner, si elle a lieu bien entendu, d'intéressantes choses seront dévoilées», a repris un autre avocat.

Rappelons que l'enquête du coroner ad hoc Guy Gilbert a été retardée afin qu'elle ne nuise pas aux procès. Il semble qu'elle se déroulera tard à l'automne; certains avancent même que la première audience pourrait ne pas avoir lieu avant 1993.

Des citoyens qui demeurent près de la pinède ont déjà affirmé avoir mis en garde les policiers de la SQ, peu de temps avant l'assaut fatal. «Chaque jour, durant des semaines, les Amérindiens pratiquaient des tranchées et construisaient des caches dans la pinède, mais ils n'ont rien fait», se souvient un résident d'Oka.

Même les militaires, a-t-on appris, ont eu très peur durant le long siège de l'été 90. Le major Alain Tremblay, responsable des opérations, l'a répété souvent dans ses témoignages quand il a décrit la puissance des armes en possession des Warriors.



Cette photo qui fut prise le 7 juin 1990 nous montre la barricade érigée par les Mohawks pour empêcher l'agrandissement du golf. En mortaise, la victime de l'opération démantèlement de la SQ, le caporal Marcel Lemay.

S'ils avaient pris d'assaut le centre de désintoxication, où s'étaient réfugiés les récalcitrants, les dirigeants militaires s'attendaient à une quinzaine de pertes de vie à l'intérieur de leurs propres rangs.

Du 1er au 26 septembre, les warriors ont été retenus à l'intérieur d'un périmètre fermé hermétiquement par des militaires lourdement armés.

Quand ils ont décidé de quitter le centre de désintoxication en début de soirée, le 26 septembre, les forcés ont pris les militaires et les policiers par surprise:

d'après l'entente, ils devaient monter à bord d'autobus, mais ils se sont plutôt éparpillés dans les champs et sur la route 344.

Dès l'arrivée des soldats dans la pinède, en septembre, la SQ a joué un rôle effacé. Bon nombre de policiers provinciaux ont mal pris l'importance du rôle donné aux militaires. Ils devaient pour leur part se contenter de vérifier les laissez-passer des personnes circulant dans Oka.

Le soir de la reddition, encore une fois, la SQ n'était pas prête à faire face à la musique. Plusieurs agents étaient au poste de commandement de Saint-Eustache quand ils ont reçu instruction de se diriger à toute vitesse vers Oka: aucun officier n'avait pris

soin de leur expliquer ce qui se passait. C'est ce qui explique la confusion qui régnait lorsqu'ils se sont présentés au bas de la Côte Saint-Michel.

Il est important de préciser qu'aucun des 34 Mohawks acquittés la semaine dernière n'avait été accusé relativement au sacage des maisons abandonnées par les Blancs, tant sur la 344 en face de la pinède qu'ailleurs dans le secteur de Kanatasake. Ils faisaient face à des accusations d'entrave de participation à une émeute et d'utilisation d'une arme à feu.

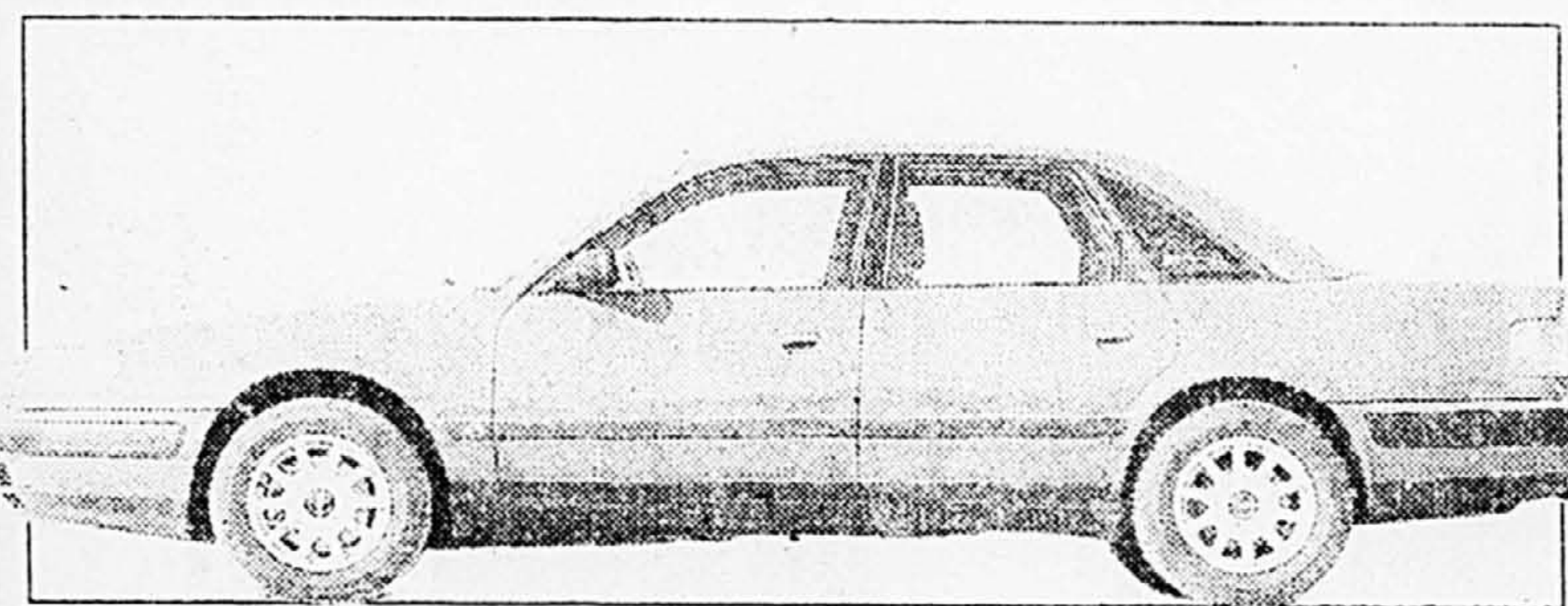
Aucun mutin mohawks n'a par ailleurs été inculpé pour les actes de vandalisme commis dans les maisons qui avaient été désertées le 11 juillet sur la route 344.

PHOTO THEQUE La Presse

LA PRESSE VOUS PROPOSE CETTE SEMAINE



UN ARTICLE SIGNÉ DENIS DUQUET



AUDI 100S QUATTRO: LA MAGIE DU V6

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Cours d'informatique au YWCA

Intro. Dos, WordPerfect, Lotus, dBase, Bedford, Windows, Word et Excel sous Windows

Inscription: 955-7766

Excel, gestion d'information 1355, RENÉ-LÉVESQUE OUEST

MULTI AUBAINES!

EN VEDETTE AU CLUB MULTI-POINTS DU 13 AU 17 JUILLET 1992

HAMAC

- Grandeur 192 cm et largeur 67 cm
- Avec oreiller en tissu à motif jacquard bleu
- Monté sur une structure d'acier

FORFAIT GOLF/TENNIS AU MANOIR DES LAURENTIDES



- Situé à St-Donat, dans les Laurentides
- Le Forfait comprend:
- 2 nuits d'hébergement en occupation double
- 2 soupers "table d'hôte"
- 2 petits déjeuners à la carte
- 2 heures de leçon de tennis avec pro
- 1 journée de golf (18 trous)
- Accès à la plage privée, piscine, 4 courts de tennis éclairés et marina
- Disponible jusqu'au 30 septembre 1992

29⁹⁹

PRIX COURANT 49⁹⁹

Article no. 14052
Seulement 29,99\$ et 16 400 Multi-points (taxes et frais applicables en sus).

95\$

PRIX COURANT 179\$ par personne

Service no. 24143
Seulement 95\$ par personne et 22 900 Multi-points (taxes et frais applicables en sus).

VOUS AUSSI, POUVEZ DEVENIR MEMBRE ET COMMANDER DÈS MAINTENANT EN COMPOSANT DE MONTRÉAL LE 251-8688 OU SANS FRAIS LE 1-800-563-8688



ORLANDO, FLORIDE

SEULEMENT 299\$ par personne taxes incluses

Vol seulement:
• Départ le 18 ou 25 juillet 1992
• Séjour de deux semaines • Selon disponibilité

Pour réserver, communiquez avec Multi-vacances au:
Ligne sans frais: 1 800 667-7044; Ligne directe: (514) 331-2441

Au CLUB Multi-points, les plus bas prix au Québec

si non nous vous remboursons plus 10% *
* Tous les détails dans nos catalogues.

CLUB Multi-points

- Vidéotron Itée
- CFTM
- CKAC73AM
- CITE
- CIAD
- La Presse
- BANQUE NATIONALE

ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426

DEPUIS 1978

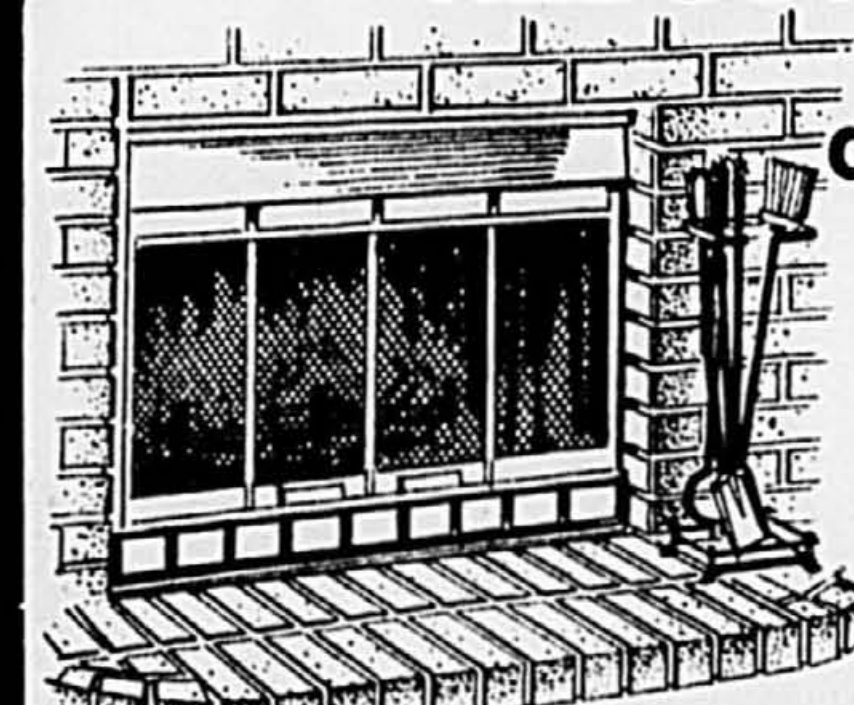
PAVILLON GRAND ÉLAN

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

OCCASION D'AFFAIRES LE CHEMIN VERS UNE RETRAITE ANTICIPÉE

Recherchons associés pour projet de club de vacances. Ces associés devront atteindre un niveau de rendement prédéterminé. Si vous êtes orienté vers la vente, possédez le sens de l'organisation, savez motiver les gens, êtes travailleur et avez 10 000 \$ à investir, contactez M. Conklin au 932-4115 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

SUPER VENTE DE LIQUIDATION RÉDUCTIONS



de 30 à 70%

Foyers fermés, à combustion lente, vitrés, à encadrer. Poêles émaillés, bois, charbon ou gaz avec contrôle thermostatique, choix de couleurs, modèles et dimensions variés. Accessoires et pièces de remplacement. Aménagement de bureau, Articles divers. Chariot élévateur 1986.

les JEUDIS et VENDREDIS de 15 h à 21 h
les SAMEDIS et DIMANCHES de 10 h à 17 h, jusqu'à épuisement des stocks.
412, BOUL. ARTHUR-SAUVE, ST-EUSTACHE (QUÉBEC)
POUR INFORMATION APPELER: 1-426-8666.

PARLEC COMMUNICATIONS

présente LES BOUQUINISTES À MONTRÉAL

SUR LES QUAIS DU VIEUX-PORT, DU 11 AU 26 JUILLET 1992 de 11 h à 23 h



30 éditeurs, libraires, antiquaires du livre des plus réputés à Montréal se retrouveront au Vieux-Port pour y recréer l'atmosphère des célèbres bouquinistes parisiens...



AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

La Presse

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
P00279

La Société de l'assurance automobile du Québec sollicite, auprès de firmes spécialisées, des offres afin de participer au projet spécifique désigné ci-après :

P00279 Services professionnels de ressources contractuelles pour participer au développement du système d'aide à la gestion des ressources (SAGR).

DOCUMENTS DE SOUMISSION
Disponibles à compter de lundi le 13 juillet 1992 aux heures normales de bureau: 8 h 30 à 12 h 00, 13 h 00 à 16 h 30.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Accueil et renseignements
333, boulevard Jean-Lesage
Rez-de-chaussée ouest
Québec (Québec)
Tél. : (418) 528-4141

GARANTIE DE SOUMISSION
Pour toute soumission supérieure à 200 000 \$, l'offre des soumissionnaires doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme d'un cautionnement fait à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec, par une compagnie habilitée à se porter caution ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec, équivalent à 10% de l'offre la plus élevée. La garantie de soumission doit demeurer en vigueur pour la durée de la validité de la soumission.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE
Lundi, le 3 août 1992 à 15h00.

Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 333, boul. Jean-Lesage, Québec, immédiatement après l'heure de clôture.

Seules les soumissions des firmes ayant une place d'affaires au Québec seront considérées aux fins d'octroi des contrats.

La Société de l'assurance automobile du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

*Le Directeur des ressources matérielles et immobilières,
Yves Traversy*

appel d'offres

Gouvernement du Québec
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le ministère de l'Environnement du Québec demande des soumissions auprès de fournisseurs spécialisés en traitement de l'eau pour l'opération de l'usine de traitement des eaux souterraines de Ville Mercier, comté de Châteauguay.

Le travail consiste à effectuer un ensemble d'activités en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'usine de traitement des eaux souterraines.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES
Les fournisseurs intéressés doivent se procurer en personne la copie des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi, à partir du 23 juin 1992, entre 8 h 30 et 12 h, et entre 13 h et 16 h 30 à l'adresse suivante.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE
ÉDIFICE MONTVAL
201, PLACE CHARLES-LEMOYNE, 2^e ÉTAGE
LONGUEUIL (QUÉBEC)
J4K 2T5
TÉLÉPHONE: (514) 646-1434
A L'ATTENTION DE : MONSIEUR MARIO FONTAINE
Le coût pour l'obtention de ces documents est de 10 \$ non remboursable.

VISITE DE L'USINE
Le Ministère convie les fournisseurs à une visite du site de l'usine, en présence d'un représentant du Ministère, le mardi 28 juillet 1992 entre 13 h 30 et 15 h 30 au site de l'usine de Ville Mercier. L'usine est située au 1354, boulevard Ste-Marguerite à Ville Mercier dans le comté de Châteauguay.

GARANTIE DE SOUMISSION
La soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission de cent cinquante mille dollars (150 000 \$), à l'ordre du ministre de l'Environnement, et remis par une compagnie habilitée à se porter caution ou d'un chèque visé de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) à l'ordre du ministre des Finances. La garantie de soumission doit être valide pour une période de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 15 h, le mardi 11 août 1992. L'ouverture des soumissions se fera immédiatement après la clôture des soumissions. Le ministère de l'Environnement du Québec ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

CONDITION GÉNÉRALES
Seules sont admises à soumissionner les firmes ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont commandé en leur propre nom une copie des documents d'appel d'offres.

CONDITIONS D'ADJUDICATION
Si le fournisseur a plus de cent (100) employés, il devra être détenteur d'une attestation délivrée par le ministre des Approvisionnements et Services, en vertu de laquelle il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le Contrat lui est adjugé. L'obligation stipulée au paragraphe précédent s'impose pour tout sous-contrat d'un montant de cent mille dollars (100 000 \$) ou plus et s'adressant à un sous-traitant ayant plus de cent (100) employés.

*Le Sous-ministre
André Trudeau*

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
COLORTEXIL INC.
12180, boul. Industriel, Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 5R7

POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC., en sa qualité de syndic à la faillite de COLORTEXIL INC., demande des soumissions pour les biens suivants :

DESCRIPTION DES BIENS

LOT 1 : COMPTES-CLIENTS

LOT 2 : TERRAIN d'une superficie d'environ 62 875 p.c. et BÂTISSE y érigée portant le numéro civique 12180, boul. Industriel, Pointe-aux-Trembles (Québec)

LOT 3 : MACHINE ET ÉQUIPEMENT

LOT 4 : MOBILIER DE BUREAU

LOT 5 : MATÉRIEL ROULANT
a) Camion avec boîte de marque Hinoe
b) Chariot élévateur électrique de marque Mussen

LOT 6 : INVENTAIRES de matières premières, produits en cours et produits finis

UNE SOUMISSION GLOBALE DEVRA COMPORTER UNE ALLOCATION DISTINCTE POUR CHAQUE LOT.

Les soumissions seront reçues au bureau de POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC., 1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2000, Montréal (Québec) H3B 2J9, jusqu'à 11h15 le 24 juillet 1992. Les soumissions doivent être scellées et doivent porter sur l'enveloppe l'inscription "SOUMISSION - COLORTEXIL INC.". Les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt de cinq pour cent (5%) du montant soumissionné par chèque certifié à l'ordre de POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC. - "en fidéicommiss".

EXAMEN DES BIENS
Les biens pourront être examinés le mardi, 14 juillet 1992 au 12180, boul. Industriel, Pointe-aux-Trembles, entre 9h30 et 16h30. Pour obtenir des renseignements additionnels, s'adresser au bureau du syndic Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne Inc. à M. Jocelyn Lajoie, au (514) 840-2400.

Des copies de l'inventaire seront disponibles lors de l'examen des biens aux frais du soumissionnaire.

CONDITIONS DE VENTE
Les conditions de vente seront fournies lors de l'examen des biens. Ces conditions et modalités font partie intégrante de la présente demande de soumissions et des soumissions déposées, et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir une copie du syndic. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le syndic ne s'engage pas à accepter la soumission la plus élevée ou toute autre soumission et se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes le 24 juillet 1992 vers 11h15, en présence du greffier officiel au Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Montréal. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

KPMG Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne
1155, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 2J9
Téléphone : (514) 840-2400
Télécopieur : (514) 840-2121

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN
APPEL D'OFFRES

La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun recevra jusqu'à 14h, le mardi 11 août 1992 à son siège social 1100, 5e Avenue, Verdun, des offres sous enveloppes scellées pour:

PROJET A: AMEUBLEMENT (Maternelles 4 et 5 ans)
PROJET B: JEUX ÉDUCATIFS (Maternelles 4 et 5 ans)

Les formulaires devront être dactylographiés, remplis au complet et adressés au soussigné.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents à compter du lundi 13 juillet jusqu'au 11 août 1992, au bureau du directeur général, 1100, 5e Avenue, Verdun, du lundi au jeudi, de 13 h à 16 h (tél.: 765-7500).

La Commission scolaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des appels d'offres en public, qui aura lieu le mardi 11 août 1992 à 14h à la salle des réunions de La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun, 1100, 5e Avenue, Verdun.

JACQUES PLANTE
Directeur général

Québec

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

Société d'habitation du Québec

Office municipal d'habitation de Montréal

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER DANS LA VILLE DE MONTRÉAL

L'Office municipal d'habitation de Montréal (O.M.H.M.) est à la recherche de 300 logements de 1, 2 ou 3 chambres à coucher situés dans la ville de Montréal afin de louer adéquatement une clientèle composée de familles à faible revenu inscrites sur la liste d'attente de l'O.M.H.M. Ces logements bénéficieront du Programme de supplément au loyer.

Ce programme vise à combler la différence entre le loyer payé par le locataire (soit environ 25% du revenu du ménage) et le loyer reconnu par l'Office.

L'aide financière sera disponible en vertu de l'Entente-Cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale. La Canada contribuera à 59% des coûts, le Québec à 31% et la municipalité à 10%.

Les logements devront être de bonne qualité et feront l'objet d'une inspection par l'O.M.H.M. à partir de critères reconnus par la SCHL et la SHQ. La construction de l'immeuble devra être conforme au «Code national du bâtiment».

Seuls sont considérés les logements dont le loyer ne dépassera pas le loyer moyen des logements comparables en location dans le secteur, tel que déterminé par la SCHL et la SHQ.

La sélection des logements sera basée principalement sur les critères suivants: le coût du loyer, la proximité des services et la qualité physique du logement. De plus, le nombre de logements offerts ne devra pas dépasser 25% du total des logements dans un bâtiment multifamilial.

Une fois le(s) logement(s) sélectionné(s) l'O.M.H.M. et le propriétaire de l'immeuble signeront une entente sur la location de ce(s) logement(s) pour une période maximale de cinq (5) ans, renouvelable avec l'accord des parties jusqu'à un maximum de 35 ans.

Tous les documents d'information et d'inscription nécessaires pour offrir les logements disponibles à l'adresse suivante:

Office municipal d'habitation de Montréal, Division des Projets Spéciaux
152, rue Notre-Dame Est
Montréal, Québec
H2Y 3R4
Tél.: 872-6044

Les offres de logements seront considérées selon l'ordre de réception des «Formulaires d'offre de logement» dûment complétés au bureau de l'O.M.H.M. L'Office municipal acceptera les formulaires d'Offre de logements jusqu'à ce que la programmation des 300 logements dans les quartiers de planification désignés soit complétée.

JF & Co

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour les biens suivants en lot séparé seulement.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
P. FONTAINE ET O. CÔTE

Lot #1 Maison s/s au 18 1ère Avenue, Lac Charbonneau, St-Lin, lot 1927-29. (sujet à hypothèque)
Évaluation municipale: 47 700.00 \$

PAQUETTE

Lot #2 Terrain de 1550 m² s/s rue Jessica, St-Lin, lot 76-13. (grevé)
Évaluation municipale: 9 200.00 \$

ST-LAURENT

Lot #3 Terrain de 674 m² s/s rue des Genevriers, Lac Tousse's Leg, Austin, lot 1388-109.
Évaluation municipale: 2 000.00 \$

J.-Y. LEROUX

Lot #4 Terrain de 18 500 pi² s/s rue Desrochers est, Chertsey, bord du lac, services (téléphone et électricité) rendus, lot P-48-A.
Évaluation municipale: 6 888.00 \$

R.J. GRELLIER & E. RHEAUME GRELLIER

Lot #5 Terrain de 10 000 pi² s/s dans le chemin du Lac Comeau Sud, lot P-3 du rang XIII, Canton Provost, Saint-Zénon.
Évaluation municipale: 1 248.00 \$

W.W.C. YUEN

Lot #6 Terrain de 22 500 pi² s/s sur le chemin rivière du nord, Saint-Colomban, lot 7656.

INSPECTION
Le lot numéro 1 pourra être vu en communiquant avec M. Gérard Proulx au bureau du syndic soussigné. Les lots numéros 2, 3, 4, 5 et 6 pourront être vus en s'adressant à la municipalité de la ville appropriée.

AVIS
Les soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'au mardi le 28 juillet 1992 à 11h. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION - SUIVI DU NOM DE LA FAILLITE IDENTIFIANT LE LOT CONCERNÉ".

TOUTE INDICATION FOURNIE PAR LE SYNDIC N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ.

CONDITIONS ET RÉSERVES
Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné ou au moment de l'inspection.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDIC INC.
50, Place Crémazie ouest, suite 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9
Tél.: (514) 382-3260
Drummondville • Laval • Longueuil

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de la faillite de :
AUDEL DE VILLERS,
domicilié au 644 boulevard Des Hauteurs, St-Hippolyte, Québec J0R 1P0

GERALD LITWIN, c.a., en son ex-qualité de syndic dans l'affaire de la faillite ci-haut mentionnée offre de vendre les actifs suivants:

UNE VENTE EN BLOC DOIT INCLURE UNE ALLOCATION SÉPARÉE POUR CHAQUE LOT

DESCRIPTION DES ACTIFS

LOT #1 Un emplacement situé à la municipalité de St-Hippolyte, comté de Terrebonne, ayant une superficie approximative de 33,000 pieds carrés, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 19 chemin Lac Aubrison Nord.

LOT #2 Un emplacement situé à la municipalité de St-Hippolyte, comté de Terrebonne, ayant une superficie approximative de 32,000 pieds carrés, avec maison dessus érigée portant le numéro civique 644, boulevard Des Hauteurs.

Seules les soumissions scellées, incluant un chèque certifié de 10% de l'offre, payable à l'ordre de GERALD LITWIN, c.a., "EN FIDÉICOMMISS" et indiquant "SOUMISSION AUDEL DE VILLERS" seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à vendredi, le 17 juillet 1992, à 11:00 heures de l'avant-midi pour l'achat de ces actifs.

INSPECTION DES ACTIFS
Les actifs pourront être inspectés mardi, le 14 juillet 1992, entre 10:00 heures a.m. et 4:00 p.m. aux adresses susmentionnées.

CONDITIONS DE VENTE
Les conditions de vente, lesquelles forment une partie intégrale d'une soumission et une liste d'inventaire seront disponibles au moment de l'inspection, et chaque soumissionnaire doit se procurer une copie de ces actifs.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Tous les soumissionnaires sont invités au bureau du Syndic soussigné, vendredi, le 17 juillet, 1992 à 11:00 heures de l'avant-midi, à laquelle heure les soumissions reçues seront ouvertes et annoncées.

FRIEFLD LITWIN LEVITSKY FELDMAN
Syndic
1980, rue St-Henri Ouest, 2^e étage
Montréal, Québec H3H 1E8
(514) 933-1414

Canada Québec

Marchand Daoust inc.

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire des faillites de:
LES ENTREPRISES DE MÉTAL JAN-MIR LTÉE AIROBEC INC.
10010, Mirabeau 10010, Mirabeau
Anjou (Québec) H1J 1T6

Des offres d'achat sont demandées pour les biens suivants:
- Produits de systèmes de ventilation
- Machinerie et équipements pour métal en feuilles
- Mobiliers et équipements de bureau
- Équipements informatiques

Les offres d'achat, accompagnées du dépôt requis doivent parvenir au bureau du syndic à l'adresse ci-après indiquée, avant 11 h 30, le 22^e jour de juillet 1992.

Les conditions de vente sont disponibles au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection. La responsabilité d'en obtenir le texte et de les connaître incombe au soumissionnaire.

Les biens peuvent être inspectés le 15 juillet 1992 de 11 h à 18 h, au 10010, Mirabeau, Anjou. Les intéressés pourront s'y procurer copie de l'inventaire, à leurs frais.

Les offres reçues seront ouvertes le 22 juillet 1992, à 11 h 30, au bureau du syndic. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Le 11 juillet 1992.

MARCHAND DAOUST INC.
Le syndic
200, rue Saint-Jacques, #1000, Montréal (Qc) H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

Canada Québec

Canada

Vente au comptant et sans livraison

BUREAUX MODULAIRES ET BOIS (20\$) RALLONGES (5\$) TABLES ASSORTIES (10\$ à 20\$) BIBLIOTHÈQUES (30\$ à 40\$) CHAISES (3\$ à 30\$) FILETS DE CAMOUFLAGE (25\$) CLASSEURS FORMAT LÉGAL (VERTICAL 40\$ à 90\$) HORIZONTAL (90\$ à 120\$) ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE • MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTRIQUE • QUINCAILLERIE • CLÉS À MOLETTE (8\$) Outils MANUELS • MACHINES À ÉCRIRE ASSORTIES (25\$ à 100\$) PANTALONS DE TRAVAIL (3\$) BOTTINES DE SÉCURITÉ (15\$) SOULIERS (7\$) CHEMISES (1\$ à 15\$) NAPPERONS (3\$) RÉFRIGÉRATEURS (35\$ à 125\$) VESTES D'UNIFORMES (3\$) CASIERS EN BOIS (95\$) CABARETS (20\$) ENVELOPPES DE SAC DE COUCHAGE (1,50\$) CEINTURES ET SACOCHE (75\$)

HEURES D'OUVERTURE
Tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10 h à 13 h jusqu'au 11 septembre 1992

CONDITIONS DE VENTE
Tous les articles sont vendus «tels quels» et doivent être payés comptant ou par carte de crédit «Visa» ou «Master Card» au moment de la vente. Aucun remboursement ni échange.

LIEU DE LA VENTE
Approvisionnement et Services Canada
Centre de distribution des biens de la Couronne
800, chemin du Golf
Île des Soeurs, Verdun Qc.
(514) 283-6297

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :
URAKEN CANADA LIMITÉE, une corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 889 boul. Industriel, St-Eustache, Québec.

AVIS est par les présentes donné que la proposition par le syndic soussigné, le 18 juin 1992 n'a pas été acceptée par ses créanciers lors de l'assemblée générale tenue le 6 juillet 1992. En conséquence, la déitrice lui réputée avoir fait cession de ses biens rétroactivement à la date de la proposition, soit le 18 juin 1992 et le soussigné a été nommé syndic à la faillite.

Montréal, ce 9 juillet 1992.

DAVID A. DRUKER, B. COMM.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITES
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTREAL, QUÉ. H3Z 1P9
TÉL.: 935-8501

LT LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
GERARD COUTURE, électricien, et YOLANDE BASTIEN COUTURE, ménagère, domiciliés au 213, rue Marquis de Tracy, Boucherville (Québec)
J4B 2N1 faisant affaires sous la raison sociale de "PRAL ENR." au 20, rue Webster, St-Lambert (Québec).

AVIS est donné que GÉRARD COUTURE et YOLANDE BASTIEN COUTURE ont fait cession de leurs biens le 3 juillet 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 juillet 1992 à 9h00, au bureau du Syndic, Lussier, Tull & Associés, 825, boul. René-Lévesque ouest, bureau 300, Montréal (Québec).

Daté de Montréal, ce 8^e jour de juillet 1992.

CLAUDE LUSSIER, c.a., Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
825, boul. René-Lévesque O., bureau 300
Montréal (Québec) H3B 1R2
Tél.: 878-4545

LT LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
MARCEL MATTE, vendeur, domicilié au 351, Thémis, St-Eustache (Québec) J7P 4Y9 et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Les Ventes Jalmat Enr." au 301, Chemin Oka, St-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0.

AVIS est donné que MARCEL MATTE a déposé une cession le 3 juillet 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 juillet 1992 à 9h30, au bureau du Syndic, Lussier, Tull & Associés, 825, boul. René-Lévesque ouest, bureau 300, Montréal (Québec).

Daté de Montréal, ce 8^e jour de juillet 1992.

PAUL RAINVILLE, Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
825, boul. René-Lévesque O., bureau 300
Montréal (Québec) H3B 1R2
Tél.: 878-4545

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

APPEL D'OFFRES
SOUMISSION:
ASSURANCES GÉNÉRALES
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

Le greffier de la ville de Mont-Saint-Hilaire (ou son représentant) recevra d'ici le 14 septembre 1992, avant 10 h (heure indiquée à l'horodateur au Service du greffier), des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription suivante:

SOUMISSION:
ASSURANCES GÉNÉRALES
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

Les soumissions seront ouvertes à 10 h, le 14 septembre 1992, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville au 100, rue du Centre-Civique, à Mont-Saint-Hilaire.

On peut obtenir lesdits formulaires de soumission gratuitement, de même que les devis, l'addenda no 1 et les renseignements nécessaires, en s'adressant au Service du greffier, 100, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, 467-2854.

Le Conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit d'accorder le contrat en totalité ou en partie, si elle le juge à propos.

DONNE A MONT-SAINT-HILAIRE,
le 11^e jour de juillet 1992.

ESTELLE SIMARD, L.L.C., D.D.N.
Greffier

LA NATIONALE, COMPAGNIE DE REASSURANCE DU CANADA
SOCIÉTÉ DE REASSURANCE DES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés d'assurances (L.C. 1991, chapitre 47) qu'une demande sera présentée au ministre des Finances le 10 août ou ultérieurement afin d'approuver une convention de reprise de portefeuille prévoyant le transfert à La Société de Reassurance des Assurances Mutuelles Agricoles, une compagnie enregistrée selon la Loi sur les Sociétés d'assurances, ayant son siège social au Canada au 1140, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 801, Montréal (Québec) H3A 1M8, des traités canadiens de réassurance IARD en vigueur au 1^{er} janvier 1992 liés aux activités de réassurance et de rétrocession exercées par La Nationale, Compagnie de Réassurance du Canada, dont le siège social est situé au 1140, boulevard de Maisonneuve ouest, Bureau 801, Montréal (Québec) H3A 1M8.

Les titulaires des contrats de réassurance pourront examiner la convention de reprise de portefeuille et les autres documents importants au siège social de La Nationale, Compagnie de Réassurance du Canada pendant les heures normales d'ouverture, et ce, jusqu'au 10 août 1992. Montréal, le 11 juillet 1992

LA NATIONALE, COMPAGNIE DE REASSURANCE DU CANADA
La Secrétaire
LOUISE MÉNARD
SOCIÉTÉ DE REASSURANCE DES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
L'agent principal au Canada
ROBERT PARIZEAU

ERRATUM
DANS L'ANNONCE TOURBEC QUI PARAIT AUJOURD'HUI DANS LA SECTION VACANCES-VOYAGE, LES FORFAITS SONT SUR UNE BASE D'OCCUPATION DOUBLE.

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages B 8



LA PRESSE EST UNE AGENCE DE RENCONTRES.

Mal du siècle ou nouvelle mode,
le célibat fait parler de lui.
État civil ou état de fait, femmes et
hommes le subissent, ou le savourent,
c'est selon! Vous en êtes et il vous
prend une envie folle de danser
dans les bras d'une beauté rare.

Alors lisez *La Presse* :
des sorties de toutes sortes
pour tout le monde.

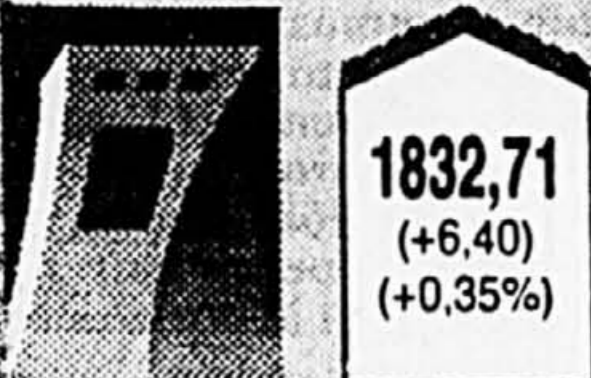
La Presse divertit. *La Presse* écrit.
La Presse donne à lire et à penser.

Je pense donc je lis

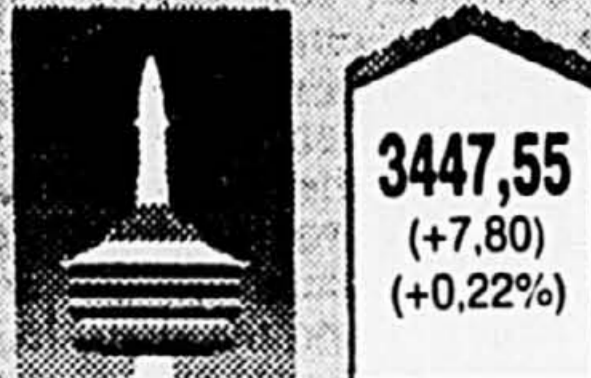
La Presse

INDICES

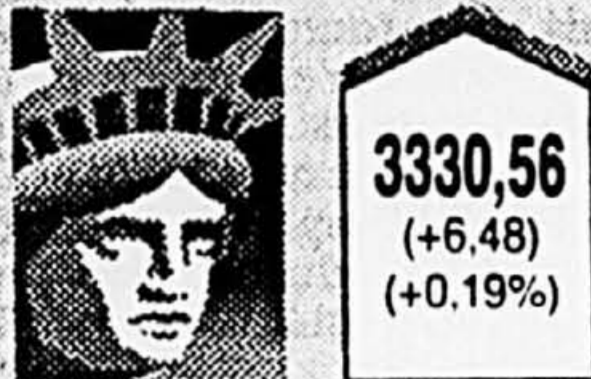
MONTRÉAL



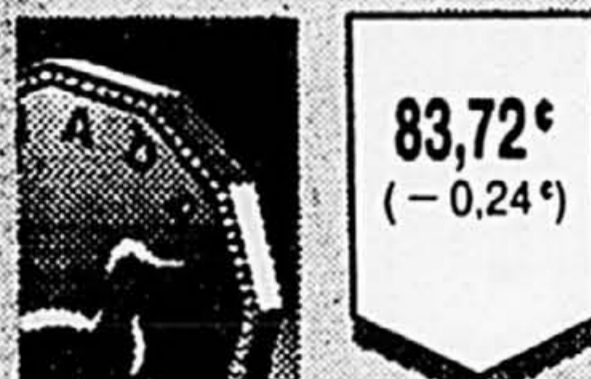
TORONTO



NEW YORK



DOLLAR CANADIEN



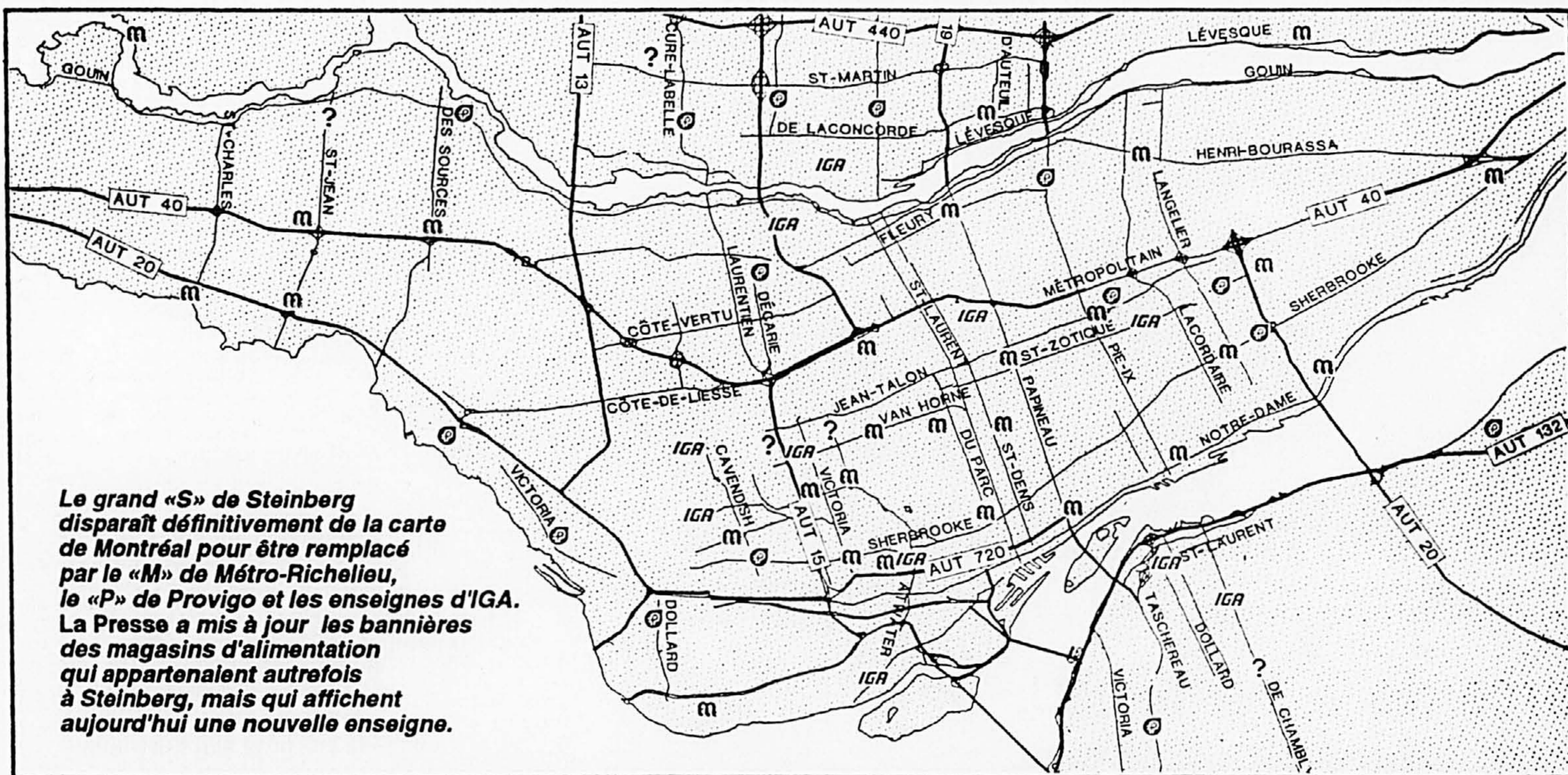
OR (N.-Y.)



A L'INTÉRIEUR

Le groupe canadien Olympia and York, numéro un mondial de l'immobilier, a annoncé hier à Toronto une perte nette de 2,1 milliards de dollars canadiens (1,764 US) pour son exercice clos le 31 janvier dernier contre 359 millions de dollars en 1990. Cette perte inclut des provisions pour dépréciation d'actifs d'un montant de 1,4 milliard de dollars canadiens.

Page A 20



Le grand «S» de Steinberg disparaît définitivement de la carte de Montréal pour être remplacé par le «M» de Métro-Richelieu, le «P» de Provigo et les enseignes d'IGA. La Presse a mis à jour les bannières des magasins d'alimentation qui appartenaient autrefois à Steinberg, mais qui affichent aujourd'hui une nouvelle enseigne.

Infographie: Compusearch / La Presse

Les bannières Steinberg tombent jour après jour



VALÉRIE BEAUREGARD

Au rythme où vont les choses, les 106 marchés d'alimentation Steinberg qui ont été vendus à Provigo, Métro-Richelieu et Hudson & Deaudelin (IGA) auront changé d'enseigne d'ici à la fin de l'été.

Chez Provigo, 17 des 24 magasins achetés de Steinberg arborent aujourd'hui les couleurs de l'entreprise. Dans la région du grand Montréal, il ne reste plus que quatre contrats à conclure. Ce sont le XTra de la rue Jean-Talon Est et les Steinberg de la Place Versailles, de Blainville (Curé Labelle) et de Pierrefonds (Meighen).

Une offre d'achat a été déposée pour ces établissements, mais les négociations avec les promoteurs immobiliers ne sont pas encore terminées et les baux n'ont donc pas encore été transférés.

M. Claude Pigeon, le directeur des communications et des affaires corporatives de Provigo Distribution, précise que selon l'offre d'achat conclu avec Steinberg, la transformation des magasins visés par l'entente doit se faire avant la fin du mois d'août.

Provigo a aussi déposé une offre pour 11 marchés indépendants affiliés à Aligro. «Je ne sais toujours pas si cette transaction se fera», dit toutefois M. Pigeon. Ces marchés montrent une enseigne Steinberg mais gardent un statut bien particulier soit celui d'un marché s'approvisionnant exclusivement chez le grossiste

Aligro, une filiale de Steinberg. Ces magasins sont tous situés en région.

Métro-Richelieu qui achète 48 Steinberg — deux magasins restent toutefois à être identifiés — prévoit, quant à elle, avoir complété la transformation de ses nouveaux établissements avant la fin du mois de juillet. Chaque semaine, depuis le début du mois de juin, de cinq à six magasins sont convertis. Près de 40 magasins se sont déjà ajoutés au réseau de Métro.

Par le biais de cette acquisition, Métro se retrouve avec 31 magasins de plus dans la région métropolitaine dont une présence accrue dans l'ouest de l'île.

Pendant ce temps, IGA, qui de son côté achète 23 magasins, n'en a plus que huit à transformer: le 5000, rue Beaubien Est, le 32000 boulevard Lapinière à Brossard, le 3000 Laframboise à Saint-Hyacinthe, le 399, Bourgogne à Sainte-Foy, le 5800 Cavendish, le 825 Saint-Laurent Ouest à Longueuil, le 299 Arthur-Sauvé à Saint-Eustache et le magasin de la Place Alexis-Nihon. La chaîne pourrait aussi reprendre le Steinberg de Boisbriand.

La carte ci-jointe présente la répartition des Steinberg auprès des trois acheteurs et donne un aperçu des quartiers de Montréal favorisés par chacun des joueurs. Cette carte a été établie avec la collaboration de la société Compusearch à l'aide de données obtenues par La Presse auprès des trois chaînes alimentaires.

Une quinzaine de magasins Steinberg n'ont pas encore trouvé preneur et on peut les identifier sur la carte par le point d'interrogation. Le sort de ces magasins se préciserait au cours de l'été.

A noter, l'offre originale portait sur 102 magasins avant d'être modifiée à 107 magasins. Depuis, des changements se produisent à toutes les semaines, de sorte qu'il devient difficile de

connaître de façon exacte combien de Steinberg Michel Gaucher, le grand patron et principal actionnaire de Steinberg, réussira à larguer.

Licenciements

La transformation des Steinberg n'a pas entraîné de mises à pied car les magasins sont repris avec les bouchers, les boulangers, les caissiers, etc. L'acquisition de Steinberg par ses trois concurrents québécois devrait créer beaucoup plus de remous au siège social. Mais on ne sait pas encore le nombre exact d'emplois qui disparaîtront.

Certains de ces employés de la direction pourraient bien se voir offrir un emploi par un des trois acheteurs. «On achète 48 magasins, donc on a besoin de plus de personnes», affirme Mme Elizabeth Macleod, porte-parole de Métro-Richelieu. Le processus de sélection est en cours, mais aucune décision n'a encore été prise, précise-t-elle.

Mme Macleod rappelle que la Caisse de dépôt et placement du Québec et Steinberg ont insisté pour qu'un maximum d'emplois soient repris par les acheteurs. Dans l'offre d'achat, les acheteurs accordent une priorité d'embauchage aux employés de Steinberg.

La Caisse évalue que sur 8300 employés, seulement 820 employés devraient perdre leur emploi.

M. Pigeon indique de son côté que Provigo a déjà réembauché certains employés au siège social de Steinberg, «mais c'est marginal», dit-il. Quant au secteur de la distribution, aucun employé de Steinberg n'a été invité à faire le saut chez Provigo car son réseau actuel est en mesure d'absorber le volume d'affaires additionnel.

Cet article a été rédigé avec la collaboration de la recherche de Mme Pierrette Magnan, secrétaire de rédaction.

La débâcle du «petit» Castor

PAUL DURIVAGE



Le Canada a vu cette semaine une des plus importantes faillites de son histoire quand une société de financement immobilier, par ailleurs très peu connue, s'est écroulée à Montréal sous des dettes internationales de l'ordre de 1,5 milliard.

Le groupe financier Castor Holdings, dont le petit siège social est établi sur la rue McGill Collège à Montréal mais relève d'intérêts européens, a jeté la serviette jeudi, incapable de livrer à temps un plan de sauvetage à ses banquiers.

L'entreprise qui emprunte le nom de la mascotte canadienne, symbole de construction, a laissé tomber les bras en Cour supérieure devant la requête en faillite inscrite par le centre commercial Pacific Plaza, d'Edmonton, un petit créancier à qui elle ne devait que 207 666\$. La banque allemande Berliner Flandels-Und Frankfurter a ensuite procédé, sans résistance non plus, à la saisie des biens qu'elle avait obtenus en garantie à l'encontre de ses prêts, colossaux ceux-ci, de 60 millions de dollars.

«L'état actuel du marché immobilier à l'échelle mondiale et plus précisément en Amérique du Nord combiné aux divers effondrements (d'entreprises) dans ce secteur a empêché Castor de procéder plus rapidement à sa réorganisation financière», explique l'avocat de la compagnie, M. Neil H. Stein, du cabinet montréalais Stein & Stein.

Castor Holdings, une société fermée, s'était prévalu de la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers (C-36) le 26 février dernier. Son bilan montrait alors des obligations et des débetures impayées de 101 millions, des dettes non garanties de 284 millions, des créances commerciales de 500 000 \$ et des dettes de 500 millions sous forme de garanties sur des prêts encourus par ses filiales.

Depuis, selon les avocats de la banque allemande Flandels-Und, Castor négligeait la gestion de ses affaires. Le fait est que, l'un après l'autre, les membres du conseil d'administration et les hauts dirigeants de l'entreprise immobilière ont quitté le navire en détresse cet hiver.

Laisse seul à la barre, le président du conseil et chef de la direction de l'entreprise, M. Wolfgang Stolzenberg, s'employait pour sa part, ces quatre derniers mois, à quêter des capitaux frais en Europe, en Allemagne et en Suisse principalement.

L'homme d'affaires d'origine allemande mais domicilié sur la rue Chester à Londres, est également membre du conseil d'administration de la société Papiers Perkins, de Laval, depuis 1989 alors qu'il en acquerrait personnellement 25 p.

cent du contrôle. «C'est un homme très discret, il n'est pas facile de parler avec lui», dit de son associé, le président de l'entreprise de papier hygiénique, M. Rollo Bramwell. M. Stolzenberg brilla d'ailleurs par son absence lors de la dernière assemblée des actionnaires de Perkins, le 19 juin dernier.

Ramifications internationales

Castor Holdings fait figure de véritable société multinationale avec des filiales en Irlande (C.H. Ireland Inc.), à Chypre (C.H. International (Cyprus) Ltd), en Suisse (Castor Finanz AG), en Asie (Enar Middle East Ltd), dans les Antilles hollandaises (Castor Holdings International Finance N.V.) et aux États-Unis.

L'entreprise a utilisé les capitaux recueillis par ses filiales pour investir massivement dans le financement de projets immobiliers à Montréal, Toronto (la chaîne d'hôtels Skyline, notamment) et aux États-Unis, ces dernières années, jusqu'à ne plus pouvoir rencontrer ses obligations envers ses propres créanciers. Son portefeuille, qui consiste principalement de prêts immobiliers et commerciaux à court terme, oscille entre 1,7 et 1,8 milliard.

À Montréal, Castor Holdings a notamment financé la moitié des 300 millions requis pour la construction du Centre Eaton, propriété du promoteur immobilier York-Hannover Developments. Selon les informations recueillies par La Presse, les difficultés du Centre Eaton seraient d'ailleurs derrière la déroute de Castor Holdings. Il y a encore de nombreux espaces en location dans ce centre commercial qui a remplacé les Terrasses et ce, deux ans après sa réouverture.

L'entreprise est principalement redevante devant les banques étrangères. Une douzaine d'entre elles, d'Europe, du Japon, des États-Unis, d'Australie et d'Israël se sont regroupées pour faire valoir leurs créances en Cour supérieure du Québec.

Les banques canadiennes — qui ont eu leur part de malheurs avec les sociétés immobilières — ont pour leur part allongé 800 millions à Castor. Leurs prêts sont cependant tous garantis cette fois, assure M. Stein. Le syndicat bancaire canadien, dirigé par la Banque de Montréal, a d'ailleurs déjà saisi le Centre Eaton, le 4 mars dernier. La Caisse de dépôt et placement du Québec, malgré l'étendue de son portefeuille, n'est pour sa part aucunement impliquée dans le financement de Castor, assure la porte-parole du bas de laine des Québécois, Mme Suzanne Brochu.

Selon le *Globe and Mail*, de Toronto, le fonds de pension des employés de Chrysler Canada serait par contre sérieusement compromis dans cette faillite. Le rapport annuel du fabricant d'automobiles faisait d'ailleurs état d'une baisse de valeur appréhendée de la valeur marchande d'un fonds d'investissement non identifié dans lequel 205 millions avaient été investis.



Castor Holdings a notamment financé la moitié des 300 millions requis pour la construction du Centre Eaton, propriété du promoteur immobilier York-Hannover Developments. Selon les informations recueillies par La Presse, les difficultés du Centre Eaton seraient d'ailleurs derrière la déroute de Castor Holdings.

PHOTO P.H. TALBOT, La Presse

Démission du président d'Airbus (USA)

AFP et REUTERS
HURNDON



Le président d'Olympia and York, Gerald Greenwald, s'est déclaré confiant que le groupe réussirait à rétablir sa situation.

Perte de 2,1 milliards pour Olympia & York

Sur la provision totale de 1,4 milliard enregistrée l'an dernier pour dépréciation d'actifs, l'immobilier aux États-Unis et au Canada représente 555 millions.

Le 14 mai dernier, Olympia and York et 29 de ses filiales au Canada et aux États-Unis avaient demandé à bénéficier de la protection de la loi sur les faillites, de manière à pouvoir négocier, à l'abri des poursuites, la restructuration de ses quelques 12 milliards US de dettes avec ses 91 banques créancières.

Deux semaines plus tard, le complexe londonien Canary Wharf, le projet phare d'O and Y, considéré comme étant à l'origine de ses difficultés financières, était également placé sous administration judiciaire.

Le 14 mai dernier, le groupe a obtenu d'un juge de l'Ontario un nouveau délai de six semaines pour présenter un plan de restructuration de sa dette au Canada qui s'élevait à 8,6 milliards CAN. Ses dirigeants ont toutefois dû s'engager à fournir le 6 août prochain un rapport complet sur l'état d'avancement du plan, les comités de créanciers devant recevoir entretemps un bilan hebdomadaire sur les progrès enregistrés.

« Mon contrat actuel avec Airbus Industrie arrive bientôt à échéance, et je pense qu'il est maintenant temps d'annoncer mon intention de me consacrer à d'autres activités », déclare James Bryan selon un communiqué d'Airbus.

En soufflant à Boeing le marché United Airlines, Airbus a fait ressurgir aux États-Unis les accusations de concurrence déloyale.

United Airlines, deuxième compagnie aérienne américaine, a annoncé avoir convenu avec Airbus de prendre en location-vente 50 A-320 et a également signé pour 50 options supplémentaires.

Ainsi, Rod Chandler, parlementaire républicain de l'état de Washington, dont la capitale Seattle abrite le siège de Boeing, a prié Carla Hills, déléguée au Commerce, d'ouvrir une enquête sur les conditions offertes par Airbus à United.

Rod Chandler a rendu publique une lettre où il écrit avoir reçu de Carla Hills l'assurance que le gouvernement ouvrira sur l'heure une enquête minutieuse sur les propositions d'Airbus.

Le consortium Airbus n'a donné aucune précision financière sur ce marché, que des spécialistes de l'aviation civile évaluent à 2,4 milliards de dollars US, signalant simplement qu'il ne comportait aucune condition exceptionnelle, telle que des avantages rendus possible par un soutien public.

Airbus a remporté là une victoire stratégique qui ouvre la voie à de nouveaux contrats éventuels avec United, jadis le plus fidèle client de Boeing, disent les analystes.

Ce contrat risque de remettre en cause l'accord de principe conclu le 1^{er} avril entre la CEE et les États-Unis, qui prévoit de limiter à 30-35 p. cent les apports financiers publics au développement de nouveaux avions.

Déjà en juin, un responsable de Boeing avait dit qu'un projet de garanties de crédits fournies par des gouvernements européens à Northwest Airlines pour lui permettre de payer des Airbus A-320 pourrait faire capoter l'accord.

Washington soutient que les gouvernements des quatre pays membres du consortium Airbus ont financé ses programmes à hauteur de 13,5 à 26 milliards, tandis que la CEE affirme que les constructeurs américains bénéficient également d'aides publiques grâce aux programmes militaires.

« Je crois que cela va provoquer beaucoup de bisbilles politiques », dit Bill Whitlow, de Pacific Crest Securities.

Jack Modzelewski, de Paine-Webber, souligne que le coût des nouveaux programmes aéronautiques risque de toute façon d'obliger tous les aviateurs à s'assurer d'un soutien public sous une forme ou une autre.

Le programme des 777 représente ainsi pour Boeing un investissement de quatre à cinq milliards pour des livraisons qui ne doivent normalement commencer qu'en 1995.

« Le 777 sera peut-être le dernier appareil lancé sans soutien des États », a dit Jack Modzelewski.

Chez Boeing, on ne prévoit pas dans l'immédiat de modifier le rythme de production et un porte-parole a réaffirmé que le groupe avait présenté une offre très intéressante à United, mais qu'Airbus avait vraiment « cassé les prix ».

« Nous sommes responsables devant nos actionnaires et notre personnel de l'avenir de la société Boeing, c'est pourquoi nous sommes allés aussi loin que la prudence nous le permettait dans notre offre », a dit le porte-parole.

Enfin, la commande d'United a permis à Airbus de souligner certains avantages techniques de l'A-320.

Par exemple, son rayon d'action à pleine charge (environ 4800 km) est supérieur à celui du Boeing 737-400 et en outre l'A-320, dit Airbus, dispose de performances supérieures en terme de poussée pour assurer la desserte des aéroports de haute altitude.

« Sur certaines lignes et dans certaines circonstances, l'A-320 a un avantage en ce qui a trait à la performance », a reconnu Craig Martin, porte-parole de Boeing.

« Mais dans toute compétition, la performance n'est qu'un critère parmi d'autres. Nous continuons de penser que le 737-400 dispose d'une supériorité réelle pour ce qui est du coût de propriété », a-t-il ajouté.

Le programme des 777 représente ainsi pour Boeing un investissement de quatre à cinq milliards pour des livraisons qui ne doivent normalement commencer qu'en 1995.

Tarifs de Gaz Métro: un «faux problème»?

LISA BINSSE

L'inquiétude soulevée par certains courtiers en gaz naturel touchant la grille tarifaire à trois paliers proposée par Gaz Métropolitain constitue un « faux problème », affirme un porte-parole de la société.

Certains courtiers craignent que la grille à trois paliers suggérée aura un impact sur les coûts de distribution si Gaz Métropolitain ne rencontre pas ses obligations minimales d'achat dans le contrat récemment signé avec Western Gas Marketing Ltd (WGML).

Selon Jean-Pierre Nadeau, conseiller auprès de Multi Énergie, pour offrir cette structure, Gaz Métro doit s'engager à acheter un certain volume de gaz. Si la société ne peut respecter cet engagement, elle pourrait subir des pénalités dont la note est reflétée à tous les clients par le biais de la distribution qui, avec le transport et le gaz, constituent les trois éléments d'une facture.

Marc Rochette, chef de service, affaires publiques et gouvernementales, tout en rappelant que tout le dossier est devant la Régie du gaz naturel du Québec, réplique que « c'était l'ancienne façon d'agir ».

Il affirme que ces craintes ne sont pas fondées. Le contrat avec WGML comporte une clause prévoyant un ajustement mensuel du volume, à la baisse ou à la hausse, pour éviter les pénalités et protéger les clients.

M. Rochette s'interroge d'ailleurs sur la guerre des mots entre Gaz Métro et certains courtiers, un phénomène marginal qui ne reflète pas le point de vue de tous les courtiers.

L'inspecteur va résilier le contrat d'Equifax

L'AURIEU CLOUTIER

L'inspecteur général des institutions financières du Québec va résilier le contrat d'Equifax, à qui le Groupement des assureurs automobiles (GAA) avait confié la gestion du Fichier central des sinistres automobiles.

André Ouimet, secrétaire et directeur du Service juridique de la Commission d'accès à l'information du Québec, vient en effet d'écrire à l'Inspecteur, pour lui donner un délai maximum de trois ans et lui imposer entretemps une série de procédures afin d'assurer la confidentialité des dossiers personnels des trois millions d'automobilistes québécois.

Par ses ordonnances, la Commission force l'Inspecteur à prendre en charge le Fichier ou à en confier la gestion à un organisme comme le ministère des Communications, tel que le recommandait le rapport publié par La Presse cette semaine.

L'Inspecteur, Me Jean-Marie Bouchard, devra aussi traiter tous les dossiers d'assurance des automobilistes en territoire québécois, et non plus en partie à Toronto comme avec Equifax, ce qui compliquait d'autant la consultation et la correction de ces documents.

Québec devra en outre récupérer toutes les microfiches du Fichier chez Equifax, firme de collecte et de vente de renseignements personnels, considérée en conflit d'intérêts lorsqu'on lui confie le mandat de la confidentialité des dossiers des automobilistes.

Une partie du portefeuille des Coopérants sera vendue

La compagnie d'assurance sur la vie L'Industrielle-Alliance a conclu avec la firme Raymond Chabot Fafard Gagnon Inc., liquidateur des Coopérants, une entente prévoyant l'acquisition par Industrielle-Alliance d'une partie importante du portefeuille des Coopérants.

L'accord porte sur la totalité des hypothèques résidentielles (unifamiliales et logements multiples) des Coopérants. Il représente une somme globale d'environ 150 millions \$.

Les hypothèques commerciales et industrielles ne font pas partie de la transaction.

« Le 777 sera peut-être le dernier appareil lancé sans soutien des États », a dit Jack Modzelewski.

Chez Boeing, on ne prévoit pas dans l'immédiat de modifier le rythme de production et un porte-parole a réaffirmé que le groupe avait présenté une offre très intéressante à United, mais qu'Airbus avait vraiment « cassé les prix ».

« Nous sommes responsables devant nos actionnaires et notre personnel de l'avenir de la société Boeing, c'est pourquoi nous sommes allés aussi loin que la prudence nous le permettait dans notre offre », a dit le porte-parole.

Enfin, la commande d'United a permis à Airbus de souligner certains avantages techniques de l'A-320.

Par exemple, son rayon d'action à pleine charge (environ 4800 km) est supérieur à celui du Boeing 737-400 et en outre l'A-320, dit Airbus, dispose de performances supérieures en terme de poussée pour assurer la desserte des aéroports de haute altitude.

« Sur certaines lignes et dans certaines circonstances, l'A-320 a un avantage en ce qui a trait à la performance », a reconnu Craig Martin, porte-parole de Boeing.

« Mais dans toute compétition, la performance n'est qu'un critère parmi d'autres. Nous continuons de penser que le 737-400 dispose d'une supériorité réelle pour ce qui est du coût de propriété », a-t-il ajouté.

Le programme des 777 représente ainsi pour Boeing un investissement de quatre à cinq milliards pour des livraisons qui ne doivent normalement commencer qu'en 1995.



M. Weekes a déclaré cependant que le Canada, les États-Unis et le Mexique étaient près d'une entente.

Libre-échange: Weekes se dit déçu des progrès

Presse Canadienne
WASHINGTON

Le négociateur en chef du Canada, John Weekes, s'est dit déçu des progrès enregistrés cette semaine à Washington lors d'une séance de négociations sur un accord de libre-échange nord-américain.

M. Weekes a déclaré aux journalistes en début d'après-midi hier que le Canada, les États-Unis et le Mexique étaient près d'une entente, mais qu'il restait encore plusieurs questions délicates à régler.

Il a soutenu que les négociateurs avaient accompli des progrès dans tous les dossiers depuis le début de la séance de négociations, mardi, mais il a ajouté que tous avaient hâte d'en finir et que les progrès devaient être plus rapides.

« Pour être honnête, j'ai été un peu déçu qu'on n'ait pas enregistré davantage de progrès », a-t-il indiqué, à quelques pas des bureaux de la représentant au commerce Carla Hills, où avaient lieu les discussions de cette semaine.

Les négociateurs en chef entendaient continuer à négocier hier soir, et peut-être même ce matin. M. Weekes dit par la suite s'en voler à Ottawa pour faire rapport au ministre du Commerce extérieur, Michael Wilson. Il doit également rencontrer les représentants des provinces cette semaine.

Il y a également du travail à faire dans le secteur de l'énergie, notamment entre les États-Unis et le Mexique. La constitution mexicaine contient des dispositions qui restreignent la propriété étrangère dans le domaine de l'énergie, ce que n'apprécient pas les Américains.

M. Weekes a déclaré que les négociateurs cherchaient toujours à régler la question de l'accès aux procédures d'approvisionnement des divers gouvernements.

Il a ajouté que l'accès au marché de chaque pays était une question délicate dans le cas de certaines classes de produits.

Ainsi, la libéralisation des échanges au niveau des produits agricoles préoccupe fortement les agriculteurs américains, qui craignent une concurrence particulièrement forte des produits agricoles mexicains.

La question du textile et du vêtement inquiète plus spécifiquement le Canada. Le gouvernement du Québec a notamment demandé à ce qu'une entente de libre-échange ne couvre pas l'industrie canadienne du vêtement si les États-Unis ne font pas davantage de concessions.

« Notre objectif a toujours été d'avoir une bonne entente, et cela passe avant tout échantillon artificiel », a-t-il simplement déclaré.

Il a reconnu que les négociateurs avaient espéré terminer les négociations avant la fin de juillet. Il n'a pas voulu dire spécifiquement si cet échéancier était toujours considéré.

« Notre objectif a toujours été d'avoir une bonne entente, et cela passe avant tout échantillon artificiel », a-t-il simplement déclaré.

Il a reconnu que les négociateurs avaient espéré terminer les négociations avant la fin de juillet. Il n'a pas voulu dire spécifiquement si cet échéancier était toujours considéré.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

Ai demandes pour 1re, 2e, 3e, bal, vente, sûres, très bon taux. 646-5239.
A l'air 1er, 2e, balance, vente, notaire Laberge, voir 729-2732.
A l'air 1er, 2e, balance, vente, cherche prêteur-propre 646-5239.
2e HYPOTHEQUE de 16 000 \$, exigible en sept. 92, à échanger pour petit commerce rentable ou terrain. 725-2859.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

DES \$ \$ POUR VOTRE STOCK
Nous achetons de tout ou presque, à prix de liquidation! Comptant. 383-8597.
APPRENEZ soigneusement le commerce immobilier opportuniste 646-5239

AUBAINE!

Équipement de pâtisserie et cuisine chaude disponibles, chambres froides et congelateurs, salle de plonge. Entrée. Dans un local de 14 000 pi car (1000 pi car de bureaux). Loyer avantageux. Pâteux Mi-Royal. Prix à discuter. Tél.: 845-0248, soir 984-0633.

Ayez le courage de nous téléphoner... POTENTIEL DE DEVENIR TRÈS RICHES

BAR, avec permis, en opération, tout rénové, St-Denis, excellent boîtes priv 7 ans, 1-819-842-2722.
CAUSE accident restaurant Vieux-Montreal, Mme Cyr, 521-0396.

CONCESSION AEROPORTS

Dorval: 100.000\$. Mirabel: 60.000\$. Tél.: 442-9414, fax: 398-9877.
«DRINKMAKER» nouvelle invention au Québec, domaine de la consommation. Nos recherches une vitrine de produits. Intéressés par un salaire annuel de 40.000 \$ à 50.000 \$ annuel. Aucune connaissance de vente requise. Après 18h 1-514-267-1975 Yves.

INVESTISSEURS DEMANDES

Notre clientèle, une compagnie de renom dans le domaine des lubrifiants solides recherche investisseurs sérieux.
Sur le marché canadien des plus de 3 ans, elle est sur le point de manufacturer ses lubrifiants au Québec pour le Canada et les États-Unis.
Elle envisage une hausse de son chiffre d'affaires de plus de 1000%.
Son produit fait d'une renommée de prestige au niveau international et ceci grâce à la qualité de ses produits, de son service et de son marketing.
Mise de fond minimum: 25.000\$. par personne.
Objectif total: 1 million de dollars

Pour de plus amples informations, veuillez nous formuler votre demande par écrit.

Pierre Henri, F.I.M.S., F.C.M., P.Mgr
Gestionnaire professionnel, agréé
701 Solaberry, bur. 200
Chambly Qué. J3L 1R2, 447-3360
4100, Ch. Chambly, bur. 102
Longueuil, Qué. J3Y 3M3, 443-6882

LONGUEUIL, nouveau sur le marché, bon petit restaurant fast food, excellent chiffre d'affaires, clientèle stable, bien situé. Pas touche par recession. Bon prix. Propriétaire veut prendre retraite. Si possible appelez-moi vite! M. Poulin, Re Max Longueuil Inc. cr. 651-8331.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

LOTO NEON

est un nouveau NEON qui s'installe sur les automobiles et qui peut vous rapporter un revenu illimité. Cette nouvelle mode connaît présentement une demande exceptionnelle et Prestige Int'l est à la recherche de distributeurs exclusifs pour toutes les régions du Québec.
• Disponibilité limitée
• Étape limitée
• Opération clé en main
Investissement 17 500\$ comprenant POUR UNE DEMANDE D'APPLICATION GRATUITE (416) 896-4772

OCCASION UNIQUE POUR INVESTISSEUR

A vendre à Chicoutimi, centre commercial de 36 000 pi car. Loue à 90 \$. Construction récente de style. Emploiment stratégique. Michel Mayer, 418-690-0447 ou 418-545-9198.

OFFRE INCROYABLE 1ER ARRIVE 1ER SERVI

Un magasin de vêtements pour dames et un magasin de vêtements pour homme (complètement) « très bien situés ». Clientèle déjà établie, dans centre d'achat principal à Chicoutimi. Très bonnes conditions. Ne rates pas cette occasion! Michel Mayer 418-690-0447 ou 418-545-9198.

RENOVATION le peu vous coûter 4043 et 4231. Ouvrez à propositions viables pour m'occuper des ventes d'une organisation.

RESTAURANT DAIRY QUEEN BRAZIER, HULL, QUÉBEC
Très bon chiffre d'affaires, excellent potentiel, appelé à frais vifs 771-6131

SALON d'esthétique à vendre, bon prix. A qui la chance? 687-1890.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

COURTIER recherche 50 000\$ pour unique et super-invention Québécoise. Potentiel international et subvention Canadienne. 646-5239

PARTENAIRE financier ou technique, projet de développement agro-industriel en Afrique, potentiel de rendement exceptionnel. 388-5409

714 FRANCHISES

CAUSE départ, Centre du rasoir à Duvernay, 125 000\$. 668-4488

715 SERVICES FINANCIERS

A PLUS, achetez chèques post-dates, direct-rapide. 525-2661

718 ARGENT DEMANDE

Ai demandes pour 1re, 2e, 3e, bal, vente, sûres, très bon taux. 646-5239.
A l'air 1er, 2e, balance, vente, cherche prêteur-propre 646-5239.
A l'air 1er, 2e, balance, vente, sur prêt 729-4332.
AVONS demandes pour hypothèque. Très bon chiffre d'affaires, excellent potentiel, appelé à frais vifs 771-6131.
PRETS en 1ère et 2e hypothèque. PERIMON INC., 528-9227

725 TENUE DE LIVRES, IMPÔT

TENUE DE LIVRES, états financiers, informatique, très bon prix. Jour ou soir, A. Morin 699-3537.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BRASSE DE L'ARGENT.

OUVREZ UN LAVOIR COMME CHEZ SOI* équipé par Maytag.

Si vous pensez bon investissement et rendement rapide, vous voulez sans doute ouvrir un lavoir COMME CHEZ SOI équipé par Maytag. C'est une idée toute fraîche qui transforme le concept du lavoir automatique en un endroit invitant! En plus de profiter de la fiabilité légendaire de Maytag, vous avez l'option d'équiper le lavoir avec des Maytag de la série «Computer Trac».

Le lavoir COMME CHEZ SOI* équipé par Maytag nécessite un investissement de capital de 30 000 \$ à 60 000 \$ seulement (peut varier selon le marché). Obtenez tous les détails en écrivant à :

May-Cal Inc., 10 301, boul. Ray-Lawson, Anjou (Québec) H1J 1L6.

MAYTAG

CHOISISSEZ LES GENS QUI VOUS OFFRENT DES PRODUITS FIABLES.

© 1992 Maytag Company

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.

285-7111

INTERURBAN SANS FRAIS 1-800-361-3013

ANNONCES ENCADRÉS 285-7000

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of market options for Chicago, listing various symbols, prices, and dates.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of transacted options for Trans-Canada, listing various symbols, prices, and dates.

Centre Liquidation Montréal advertisement. Features: 52 000 pi², -50% à -70%, Le plus grand centre au Canada de liquidation d'ameublement de bureau. Address: 301, rue St-Antoine Ouest, Montréal.

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION advertisement. Features: 750 000\$ MOBILIER NEUF, 70 à 80% DE RABAIS. Location: 4225, POIRIER VILLE ST-LAURENT.

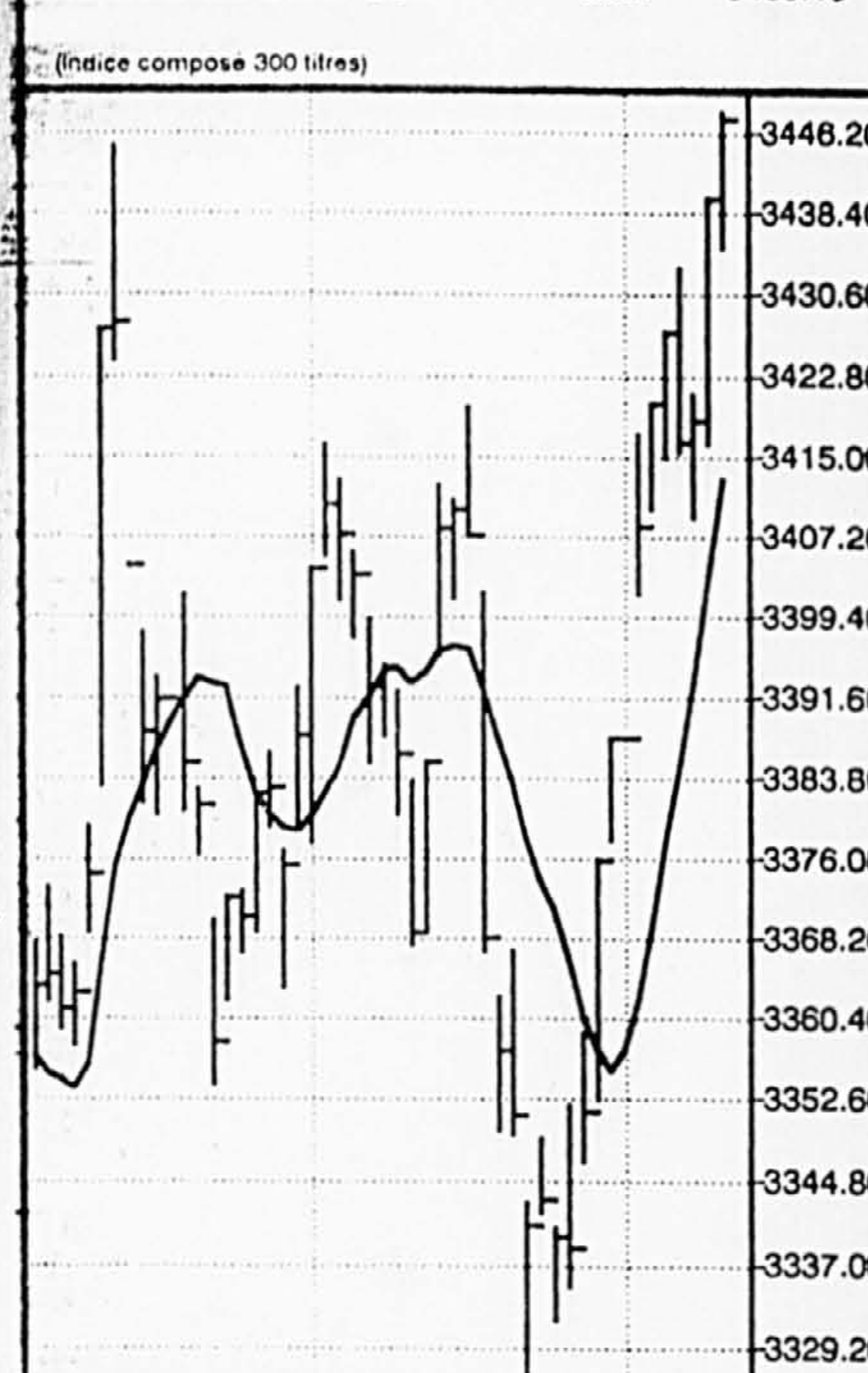
TRANSPORT AÉRIEN ANTICOSTI advertisement. Features: La Société des établissements de plein air du Québec sollicite des soumissions pour le transport Aérien à Port-Menier de chasseurs, pêcheurs et villégiateurs.

MAZDA GABRIEL advertisement. Features: SUPER PROMOTION D'ÉTÉ, À PARTIR DE 2,9% SUR TOUS NOS MODÈLES 92. Location: 5333, ST-JACQUES O. MONTREAL.

LA 929 SERENIA: La grande berline Mazda advertisement. Features: 1992 929 Serenia, GARAGEAU MAZDA, LE GRAND BALAYAGE GOLF 1992. Location: 5441, ST-HUBERT MONTREAL.

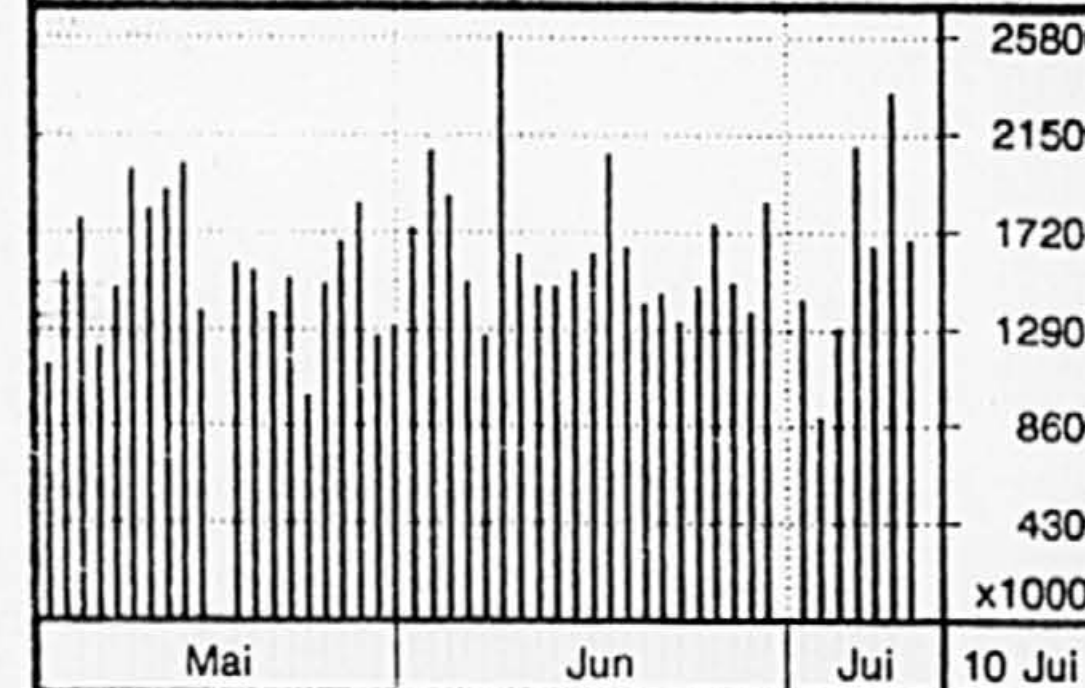
TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



(Moyenne mobile 10 jours)

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 24535000



INDICES DE TORONTO

Table of Toronto indices including 300/COMPOSÉ, MINES ET MÉTAUX, PÉTROLE ET GAZ, etc.

INDICE TSE 35

Table for TSE 35 index showing Haut, Fermeture, and Bas values.

Source: Decision-Plus Inc.

Table A/B: Market data for various stocks and sectors.

Table C/D: Market data for various stocks and sectors.

Table E/F: Market data for various stocks and sectors.

Table G/H: Market data for various stocks and sectors.

Table I/J: Market data for various stocks and sectors.

Table K/L: Market data for various stocks and sectors.

Table M/N: Market data for various stocks and sectors.

Table O/P: Market data for various stocks and sectors.

Table Q/R: Market data for various stocks and sectors.

Table U/Z: Market data for various stocks and sectors.

INDICE GÉNÉRAL

VOLUME: 14 600 000 FERMETURE 601 86 +11

Table A/B: Market data for various stocks and sectors.

Table C/D: Market data for various stocks and sectors.

Table E/F: Market data for various stocks and sectors.

INDICE GÉNÉRAL

VOLUME: 14 600 000 FERMETURE 601 86 +11

Table G/H: Market data for various stocks and sectors.

Table I/J: Market data for various stocks and sectors.

Table K/L: Market data for various stocks and sectors.

INDICE GÉNÉRAL

VOLUME: 14 600 000 FERMETURE 601 86 +11

Table M/N: Market data for various stocks and sectors.

Table O/P: Market data for various stocks and sectors.

Table Q/R: Market data for various stocks and sectors.

INDICE GÉNÉRAL

VOLUME: 14 600 000 FERMETURE 601 86 +11

Table U/V: Market data for various stocks and sectors.

Table W/X: Market data for various stocks and sectors.

Table Y/Z: Market data for various stocks and sectors.

INDICE GÉNÉRAL

VOLUME: 14 600 000 FERMETURE 601 86 +11

Table AA/AB: Market data for various stocks and sectors.

Table AC/AD: Market data for various stocks and sectors.

Table AE/AF: Market data for various stocks and sectors.

Ventes des grands magasins

PROVINCE	Mai 92 (millions)	Avril 92 (millions)
Terre-Neuve	12.9 \$	14.0 \$
Ile-du-Prince-Edouard	4.0	4.2
Nouvelle-Ecosse	33.2	33.8
Nouveau-Brunswick	22.3	22.8
Québec	208.3	201.8
Ontario	437.1	413.2
Manitoba	45.0	42.7
Saskatchewan	29.2	29.6
Alberta	112.9	111.7
Colombie-Britannique	150.7	146.1
Canada	1 055	1 020

Source: Statistique Canada

(PC)

Les ventes dans les magasins plongent

■ Signe des temps qui courent, les ventes dans les grands magasins ont chuté de un p. cent à 1,1 milliard en mai dernier. On imagine moins au Canada mais encore au mois au Québec, où cette même statistique a glissé de 6,4 p. cent à 208,3 millions.

Le tableau est bien sombre à Montréal qui affiche le pire score à l'échelle des grandes villes canadiennes.

Les ventes de 109,8 millions qui y ont été effectuées en mai représentent une baisse de 7,8 p. cent par rapport à la même période de l'année dernière. La ville de Québec fait un peu mieux avec une baisse de 4,4 p. cent. Hamilton est la seule des grandes villes canadiennes recensées par Statistique Canada à avoir enregistré une progression des ventes dans ses grands magasins.

Les ventes se sont établies à 109,8 millions, en hausse de 7,8 p. cent. L'Ontario qui a été passa-

blement amochée par la récession montre une baisse de 2,1 p. cent, à 437,1 millions. C'est Terre-Neuve qui a enregistré la plus importante baisse des ventes dans les grands magasins, soit une baisse de 7,9 p. cent à 122,9 millions.

Les ventes de concessions ont atteint 68 millions en mai, ce qui représente 6 p. cent des ventes totales dans les grands magasins.

Forte poussée du chômage à 11,6 p. cent

VALÉRIE BEAUREGARD

■ Le mois dernier, le taux de chômage a connu une poussée de fièvre bondissant de 0,4 p. cent pour atteindre un taux catastrophique de 11,6 p. cent, un niveau qui ne s'était pas vu depuis septembre 1984.

Au mois de juin, le Canada comptait 1,6 million de chômeurs pour 12,2 millions de travailleurs.

Statistique Canada révélait hier dans son enquête mensuelle de la population active que c'est chez les jeunes de 15 à 24 ans où se trouve la plus importante hausse de chômeurs alors que 47 000 d'entre eux ont perdu leur emploi. Au mois de juin, on dénombrait en tout et partout 67 000 nouveaux chômeurs au Canada.

Au Québec, la situation de l'emploi est particulièrement critique. Le taux de chômage a progressé de 0,5 p. cent pour s'établir à 12,9 p. cent. Près de 418 000 Québécois sont en chômage actuellement.

La province a enregistré une des plus importantes hausses au pays, seule la Colombie Britannique l'a devancée avec une variation de 1,3 p. cent entre les mois de mai et juin.

La piètre performance du Qué-

bec s'explique en grande partie par le taux de sous-emploi à Trois-Rivières, qui a atteint le mois dernier 17,3 p. cent! Les licenciements à l'usine de Produits Forestiers Canadien Pacifique n'ont pas aidé cette région déjà abattue par les déboires de l'industrie forestière.

Sur une note plus encourageante, l'agence fédérale dénote en juin la création de 78 000 jobs à temps plein bien que 48 000 personnes perdaient au même moment leur emploi à temps partiel. Ce sont surtout les femmes adultes qui contribuent à la hausse de l'emploi à temps plein avec 57 000 nouveaux emplois.

Cette statistique est d'autant plus intéressante que c'est le deuxième mois consécutif de création d'emplois. Il faut y voir là un signe concret de la reprise économique.

Dominique Vachon, économiste en chef de la Banque Nationale, y croit. «C'est un vrai départ cette fois-ci. Selon nous, la reprise est là. On ne devrait pas voir les ratés de l'année dernière», ajoute-t-elle en faisant référence aux faux espoirs du printemps dernier.

Selon Mme Vachon, le taux de chômage «catastrophique» de 11,6 p. cent s'explique par l'aug-

mentation de la population active. «Le marché du travail devient plus attrayant avec la reprise», dit-elle. Comme il y a un vent d'espoir, de nombreuses personnes qui avaient abandonné

leurs recherches d'emploi se sont mis de nouveau à la recherche d'un travail. «Mais le marché n'est pas encore assez actif pour absorber ces nouveaux demandeurs d'emploi», ajoute-t-elle.

LA PRESSE VOUS PROPOSE

CETTE SEMAINE



UN ARTICLE SIGNÉ VIVIANE ROY



BELLE À 50 ANS (NICOLE DESLAURIERS, CÉLÈBRE MANNEQUIN DES ANNÉES 60, RÉVÈLE CERTAINS DE SES SECRETS)

Bramalea liquide des centres

■ La société immobilière Bramalea, aux prises avec de graves problèmes de liquidités, entend au cours des cinq prochaines années larguer une partie importante de son portefeuille. Ceci lui permettra de réduire sa dette de 2,9 milliards afin qu'elle s'établisse, à la fin de 1997, à 2 milliards.

À la fin de cette période, Bramalea se retrouvera avec un portefeuille immobilier de près de 25 millions de pieds carrés répartis dans 60 propriétés, principalement des centres commerciaux et des tours à bureaux.

Ces détails ont été rendus publics hier dans une lettre du président et chef de la direction Marvin G. Marshall qui était adressée aux actionnaires de la société.

La société entend notamment liquider tous ses centres commerciaux aux États-Unis et ne garder que 18 centres au Canada. Le portefeuille commercial conservera 11,4 millions de pieds carrés.

Dans le secteur des édifices à bureaux, Bramalea met sur le marché trois immeubles à Edmonton, quatre à Toronto et des participations immobilières à Ottawa. Ce programme de désinvestissement lui laissera huit tours à bureaux à Toronto et une participation dans le World Exchange Plaza, à Ottawa. Ce portefeuille continuera de gérer 3,2 millions de pieds carrés.

Aux États-Unis, Bramalea entend vendre une participation de 50 p. cent dans les immeubles qu'elle possède à Oakland et à Dallas. Un immeuble à San Diego et des terrains à Chicago, Atlanta et Los Angeles font aussi partie de la cure d'amaigrissement.

À Brampton, en Ontario, plus de 600 acres de terrains industriels ainsi que 19 propriétés industrielles seront mis en vente d'ici à 1997.

Bramalea entend demeurer un joueur actif dans le secteur résidentiel, mettant l'accent sur des complexes familiaux de quelques étages plutôt que sur les condominiums. La société caresse actuellement des projets en Ontario et en Californie.

D'ici à 1997, Bramalea entend recueillir deux milliards par la vente de ces propriétés. La société a déjà amassé 575 millions depuis la mise en place du programme de rationalisation en 1991.

Le plan de restructuration financière demande aussi à certains prêteurs d'échanger leurs prêts pour des billets qui pourront éventuellement être convertis en actions.

Une version finale du plan sera présentée à la fin du mois de juillet aux banquiers de la société ainsi qu'à son principal actionnaire, la Corporation Trizec, propriété des frères Bronfman de Toronto.



GRANDE

43^e ANNIVERSAIRE!

CHAQUE ITEM DANS TOUS NOS RAYONS EST MAINTENANT RÉDUIT!

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS SEULEMENT AU BON MARCHÉ A LA PLUS GRANDE SÉLECTION AU QUÉBEC ET VOUS OFFRE UN CHOIX DE 20,000 STYLES ET COULEURS DE STORES, FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!



STORES VERTICAUX

DES MILLIERS DE COULEURS!

VERTICAUX PVC BRUNES EN STOCK 75" x 84" 37⁹⁹

VERTICAUX ALUMINIUM EN STOCK 75" x 84" 39⁹⁹

VERTICAUX « BELLE » EN STOCK 75" x 84" 49⁹⁹

VERTICAUX « BOOBYER » EN STOCK 75" x 84" 59⁹⁹

VERTICAUX EN TISSU EN STOCK 75" x 84" 69⁹⁹

VERTICAUX MINI ALUMINIUM EN STOCK 75" x 84" 59⁹⁹

VERTICAUX BRUNES DE LUXE EN STOCK 75" x 84" 119⁹⁹

VERTICAUX EN BOUTILLE EN STOCK 75" x 84" 149⁹⁹

STORES HORIZONTAUX

CHOIX DE 500 COULEURS!

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" 11 COULEURS ACCÈS BAS PRIX

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 54"	Hauteur 78"
18" x	2.25	6.75	9.99
20" x	2.75	7.75	12.49
24" x	2.75	5.25	14.99
27" x	4.25	6.75	17.49
30" x	4.75	7.25	19.99
36" x	5.75	8.25	21.49
40" x	7.75	10.75	22.49
48" x	8.75	11.25	23.99
54" x	8.75	14.49	24.99
60" x	9.75	13.75	24.99
72" x	15.25	20.25	33.99

Porte patio 78" x 84" 38.99

Disponible dans 300 autres grands rayons en stock au plus bas prix!

STORES PLISSÉS

175 COULEURS!

LIQUIDATION DE STORES PLISSÉS EN TISSU 60% DE RABAIS

100% polyester. 7 couleurs: blanc, noir, chameau, rouge, bleu ou noir. Style «Classique».

Grandeur	Rég.	Moins 60%	Grandeur	Rég.	Moins 60%
18 x 45	13.99	5.59	18 x 64	19.99	7.59
20 x 45	15.99	6.39	20 x 64	20.99	8.39
23 x 45	17.99	6.99	23 x 64	21.99	8.79
24 x 45	18.99	7.59	24 x 64	23.99	9.59
26 x 45	19.99	7.99	26 x 64	26.99	10.79
27 x 45	20.99	8.39	27 x 64	27.99	10.99
30 x 45	21.99	8.79	30 x 64	28.99	11.59
31 x 45	22.99	8.99	31 x 64	30.99	12.39
38 x 45	28.99	11.59	38 x 64	31.99	12.79
38 x 45	24.99	9.99	38 x 64	32.99	12.99
38 x 45	25.99	10.39	38 x 64	37.99	16.99
40 x 45	28.99	11.59	40 x 64	40.99	16.39
44 x 45	30.99	12.39	44 x 64	42.99	16.99
48 x 45	32.99	12.99	48 x 64	43.99	17.59
54 x 45	37.99	14.99	54 x 64	49.99	19.59
60 x 45	43.99	18.99	60 x 64	54.99	21.99
64 x 45	52.99	21.99	64 x 64	63.99	26.39
72 x 45	68.99	27.99	72 x 64	78.99	30.79

65% DE RABAIS jusqu'à épuisement de stock

STORES PLISSÉS «BRIGHTON» EN STOCK, 6 COULEURS

STORES PLISSÉS «MIRAGE» EN STOCK, 6 COULEURS

STORES PLISSÉS «DUCHESS» EN STOCK, blanc ou noir

STORES DE TOILE

CHOIX INCROYABLE DE STORES DE TOILE DÉCORATIFS ET STORES OPAQUES DE COULEUR... UNE SÉLECTION DE 100 TISSUS ET COULEURS!

STORES DE TOILE OPAQUES BLANCS, 1^{re} QUALITÉ

Grandeur	Unité	France	Grandeur	Unité	France	73" x 58	UNIS	30.49
28" x 58	8.49	12.49	49" x 82	20.49	28.49	73" x 70	UNIS	31.49
37" x 70	9.49	14.49	55" x 70	26.49	31.49	78" x 70	UNIS	48.49
37" x 82	14.49	20.49	55" x 82	27.49	33.49	85" x 70	UNIS	58.49
43" x 70	15.49	20.49	64" x 58	29.49	35.49	97" x 70	UNIS	68.49
43" x 82	17.49	22.49	64" x 70	30.49	35.49	109" x 70	UNIS	87.49
49" x 70	18.49	23.49						

Pour porte patio 72" x 90" UNIS 49.49

Aussi disponibles: STORES DE TOILE FAITS SUR MESURE. Choix de 100 tissus et couleurs!

ACHAT SPÉCIAL DE STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE!

STORES VÉNITIENS EN BOIS Naturel, colonial, noyer, pacane.

Grandeur	Rég.	1/2 prix	Grandeur	Rég.	1/2 prix
18x45	70.99	35.49	18x64	94.99	47.49
20x45	75.99	37.99	20x64	99.99	49.99
22x45	80.99	40.49	22x64	105.99	52.99
23x45	84.99	42.49	23x64	112.99	56.49
24x45	85.99	42.99	24x64	113.99	56.99
26x45	88.99	43.49	26x64	114.99	57.99
27x45	88.99	44.49	27x64	126.99	63.49
28x45	95.99	48.49	28x64	127.99	63.99
30x45	101.99	50.99	30x64	134.99	67.99
31x45	106.99	52.99	31x64	140.99	70.49
33x45	110.99	55.49	33x64	145.99	72.99
35x45	114.99	57.49	35x64	151.99	75.99
36x45	119.99	59.99	36x64	157.99	78.99
38x45	121.99	60.99	38x64	163.99	81.99
40x45	132.99	66.49	40x64	174.99	87.49
44x45	140.99	70.49	44x64	186.99	93.49
48x45	157.99	78.99	48x64	209.99	104.99
54x45	164.99	82.49	54x64	232.99	116.49
60x45	192.99	96.49	60x64	255.99	129.99
64x45	201.99	100.99	64x64	267.99	133.99
72x45	209.99	104.99	72x64	276.99	139.49

STORES HORIZONTAUX DE LUXE FAITS SUR MESURE KADILAC

Le meilleur système mécanique sur le marché!

300 COULEURS! SERVICE RAPIDE 3 JOURS!

Au Bon Marché

3500 boul. St-Joseph est

259-3500

LE MEILLEUR CENTRE DE DÉCORATION DU MONDE!

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT!

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi: 9h15 à 18h, Jeudi et vendredi: 9h15 à 21h, Samedi: 9h à 17h

LA PRESSE VOUS PROPOSE CETTE SEMAINE

UN TEXTE DE GILBERT GRAND

CES ANGLAISES, DIGNES HÉRITIÈRES D'AGATHA ET DE P.D. JAMES.

AUDI 100S QUATTRO: LA MAGIE DU V6

UN ARTICLE SIGNÉ DENIS DUQUET

BELLE À 50 ANS (NICOLE DESLAURIERS, CÉLÈBRE MANNEQUIN DES ANNÉES 60, RÉVÈLE CERTAINS DE SES SECRETS)

UN ARTICLE SIGNÉ VIVIANE ROY

METTRE LA MAIN À LA PÂTE... (FAIRE SES PÂTES PEUT ÊTRE AMUSANT ET ÉCONOMIQUE)

UN ARTICLE SIGNÉ KATIA GAGNON

GAGNEZ DES VACANCES À LAVAL

en collaboration avec **La Presse**

À GAGNER
7 forfaits-vacances à Laval d'une valeur approximative de 500 \$ chacun

Rabais de 35*
Valable du 13 juin 1992 au 23 août 1992



là où les cris de joie et les rires éclatent en cascades d'eau.

Cet été...
offrez-vous du plaisir pour toute la famille,
7 superbes glissades,
l'impressionnante rivière, piscine,
glissades d'eau pour enfants,
casse-croûte.

675, boul. St-Martin Ouest, Laval
sortie 12 de l'autoroute 13 Nord ou Métro Henri-Bourassa - autobus #46
Tél.: 689-1150

* Un coupon par personne. Applicable sur le billet régulier de jour seulement, non-monnayable. Ne peut être jumelé à aucun autre rabais. Non-applicable sur billet 1/2 journée.

À GAGNER
7 forfaits-vacances à Laval d'une valeur approximative de 500 \$ chacun

**LE CHOMEDEY
GOLF DE NUIT 14,00 \$**



**20 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LE DOMAINE
DU GOLF**

45 trous de golf dont 27 trous illuminés
Vaste terrain de pratique et Golf miniature illuminés
Bar et restaurant
Location d'équipement
École de Golf

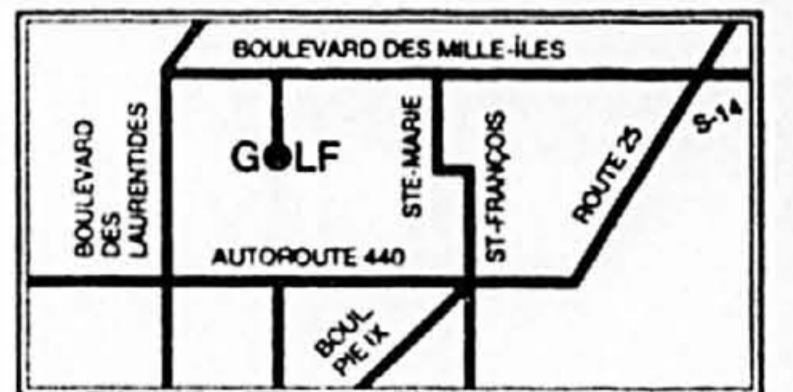
LES GRANDS
PRIX
DE TOURISME
QUÉBÉCOIS

Lauréat catégorie
Développement
Touristique

4600, boul. Dagenais O., Laval. Tél.: 627-1214

À GAGNER
7 forfaits-vacances à Laval d'une valeur approximative de 500 \$ chacun

Prix spéciaux à partir de 15 heures à 15\$ (parcours Mille-Îles)



GOLF SAINT-FRANÇOIS LTÉE

AVEC SES DEUX PARCOURS
Le St-François 6216 verges normale 71
Le Mille-Îles 6005 verges normale 71

30 minutes du:
Centre-ville de Montréal, quelques minutes de plus de la Rive-Sud.

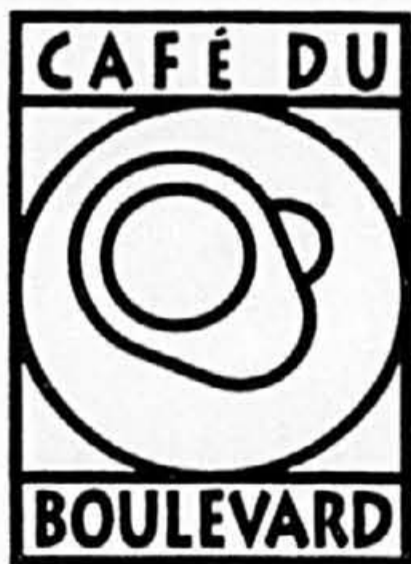
10 minutes du:
Pont Papineau

Stationnement nettement suffisant pour répondre à la demande

3000, boul. des Mille-Îles, St-François, Laval, P.Q. H7L 1K5
DÉPART: 666-1062 ADM: 666-4958

À GAGNER
7 forfaits-vacances à Laval d'une valeur approximative de 500 \$ chacun

Table d'hôte tous les soirs à partir de 12,99 \$



Cuisine française et continentale

L'ENDROIT À LAVAL

POUR VOIR ET ÊTRE VU

On y parle, affaire, amour ou voyage...

Magnifique terrasse pour un repas-détente
Orchestre du mercredi au samedi soir

2580, boulevard Daniel-Johnson, Chomedey, Laval
687-8083

**Cet été
VISITEZ NOTRE ÎLE AUX TRÉSORS...
LAVAL**



Pour obtenir un guide touristique de Laval ou pour toute autre information, appelez-nous sans frais au

1 800 463-3765

ET DEMANDEZ L'OPÉRATEUR 116



OFFICE DU TOURISME DE LAVAL

1555, boul. Chomedey, bureau 110, Laval (Québec) Canada.
Télécopieur: (514) 682-7304

À GAGNER
7 forfaits-vacances à Laval d'une valeur approximative de 500 \$ chacun

À GAGNER
7 forfaits-vacances à Laval d'une valeur approximative de 500 \$ chacun



de la Rivière des Mille-Îles

À LAVAL

VOUS POUVEZ NAVIGUER DANS UN DÉCOR EXOTIQUE DE MARAIS ET D'ÎLES SAUVAGES QUI VOUS RAPPELLE

**LES LAZOUS
DE LA LOUISIANE**



- Centre d'interprétation
- Location de canot, chaloupe, pédalo, kayak: 4\$ à 6\$/hre
- Randonnée guidée d'interprétation de la nature en rabaska: 6\$ par adulte et 3\$ par enfant.

345, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose, LAVAL. Tél.: 664-4242, 662-4941
Sortie 16 de l'autoroute 15 S.T.L.: #72

À GAGNER
7 forfaits-vacances à Laval d'une valeur approximative de 500 \$ chacun

SPÉCIAL D'ÉTÉ

au Sheraton Laval et à l'Hôtel des Gouverneurs Laval du 1er juillet au 31 août 1992

Notre souci... votre bien-être!

PAR CHAMBRE, PAR JOUR
OCCUPATION: 1 à 4 PERSONNES
nombre de chambres limité

\$59

Situés à proximité des aéroports de Mirabel et Dorval
Stationnement gratuit illimité
D'accès facile au centre-ville de Montréal

Reservations à l'avance seulement
Sujet à disponibilité et non-applicable aux groupes
Taxes en sus.



2225, autoroute des Laurentides, sortie 10, Laval (Québec) H7S 1Z6
Tél.: (514) 682-2225, de l'extérieur: 1-800-363-7948



2440, autoroute des Laurentides, sortie 10, Laval (Québec) H7T 1X5
Tél.: (514) 687-2440, de l'extérieur: 1-800-667-2440

10\$ de rabais sur location de voiture au prix régulier*
* Valable uniquement à la réservation de Laval, du 6 juin 1992 au 31 décembre 1992, sur présentation de ce coupon. Un seul coupon par location.

Choisissez parmi notre vaste gamme de véhicules disponibles



Hertz

On va de l'avant pour vous plaire.

Pour réservations mondiales composez: 1 800 263-0678
Hertz loue des Ford et d'autres grandes marques.

Hertz
Laval

Un tarif spécial pour les week-ends à partir de

49,95\$

du vendredi au lundi selon disponibilité

667-0181

HERTZ LAVAL
2020, boul. des Laurentides
Chomedey, Laval

**Le Québec,
c'est
les vacances.**

Gouvernement du Québec
Ministère
du Tourisme

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES
MAGNIFIQUES FORFAITS-VACANCES!**
Valeur approximative de 500 \$ chacun.

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél. (résidence) _____ (travail) _____

Remplissez votre bulletin de participation et faites-le parvenir avant le 15 juillet 1992, à: **Concours GAGNEZ DES VACANCES À LAVAL**, C.P. 5040, succ. Place-d'Armes Montréal (Québec) H2Y 3M1

La Presse

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ LE

**1 800
463-3765**

ET DEMANDEZ L'OPÉRATEUR 116